

Pour un développement minier responsable

2019



Rapport de développement durable
Mines Agnico Eagle Limitée



Table des matières

À propos de ce document	1	Évaluation de l'importance relative du développement durable	12
Agnico Eagle à travers le monde	2	Gouvernance	15
Message de notre chef de la direction	4	Responsabilité de la direction	16
Message de notre vice-présidente principale	5	L'ABC des principes directeurs d'Agnico Eagle	17
Notre approche	6	Développement durable de l'entreprise	17
Aperçu de la performance de 2019	8	Code de conduite professionnelle et d'éthique	17
Nos objectifs et nos cibles	9	Anticorruption	18
Engagement envers les parties prenantes	10	Sécurité et droits de la personne	18
Comité consultatif auprès des parties prenantes	10	Initiatives en matière de politiques publiques	19
Principaux aspects de l'engagement en 2019	11	Norme de gestion des résidus	19



Santé, sécurité et bien-être

20

Identification des dangers et évaluation des risques	21
Maladies infectieuses	21
Performance globale en matière de sécurité	22
Initiatives et formations en matière de santé et de sécurité	24
Bien-être au travail	26

Gouvernance en matière d'environnement

28

Énergie et changements climatiques	29
La gestion de l'eau	33
La gestion des résidus et des stériles	36
Conformité environnementale	38
Activités de fermeture et de restauration	39
Biodiversité	41

Nos employés

44

Diversité et inclusion	45
Démographie de notre main-d'œuvre	47
Maximisation de l'emploi local	48
Rétention, formation et perfectionnement de nos employés	48

Développement socioéconomique

54

Engagement communautaire	55
Relations avec les Autochtones	56
Faire le suivi des commentaires et des questions des collectivités	58
Création d'avantages économiques	58



Énoncés prospectifs

65

Données sur la performance globale d'Agnico Eagle

66

À propos de ce document

À propos de ce document

Le Rapport de développement durable 2019 marque la onzième année où Mines Agnico Eagle Limitée («Agnico Eagle» ou la «société») publie un compte rendu détaillé de sa performance sur les plans environnemental et social, ainsi qu'en matière de santé et de sécurité. Il a pour but de présenter un compte rendu fidèle des efforts déployés par la société pour gérer les défis associés aux risques en matière de santé, de sécurité, d'environnement et d'acceptabilité sociale. Le présent rapport rend compte de notre rendement du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Ce rapport a été préparé conformément aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI) suivant l'option de conformité «critères essentiels» et compte tenu des indicateurs additionnels propres à l'industrie minière faisant partie du Supplément sur le secteur minier et métallurgique. La nouveauté de notre rapport 2019 réside dans l'inclusion des normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), qui recensent les aspects financiers importants du développement durable et les mesures pertinentes pour notre industrie. Pour plus de renseignements sur l'information que nous présentons par rapport à ces lignes directrices, veuillez vous reporter aux données sur la performance globale d'Agnico Eagle (p. 66). Pour obtenir plus de détails sur la GRI et le SASB, visitez notre [site Web](#).

La performance de la mine Canadian Malartic (détenue à 50 % par Agnico Eagle) en matière de développement durable fait l'objet d'un rapport distinct qui est accessible sur le site Web [canadianmalartic.com](#).

Tous les montants sont exprimés en dollars américains, sauf indication contraire, et toute l'information contenue dans le présent rapport est en date du 31 décembre 2019.

Pour un développement minier responsable

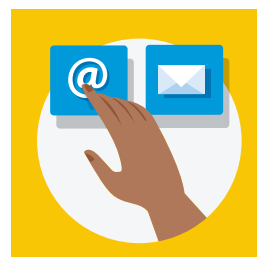
Le thème du rapport de développement durable 2019 d'Agnico Eagle reflète notre approche de longue date dans la façon de faire des affaires qui consiste à mettre en valeur les ressources minérales de manière responsable au bénéfice de tous.

Partout où nous exerçons nos activités, nous assurons un développement minier responsable :

- en étant fiables et en respectant nos engagements;
- en innovant et en utilisant la technologie pour améliorer nos résultats et réduire notre impact sur l'environnement, les gens et les collectivités avoisinantes;
- en gardant l'esprit ouvert et en étant un partenaire communautaire de confiance;
- en faisant preuve de respect mutuel et en veillant à ce que toutes les voix soient entendues;
- en partageant les opportunités avec nos collectivités et nos partenaires;
- en établissant des liens de confiance avec nos parties prenantes, car nous leur devons une part importante de notre succès, et en mettant tout en œuvre pour mériter et maintenir cette confiance.

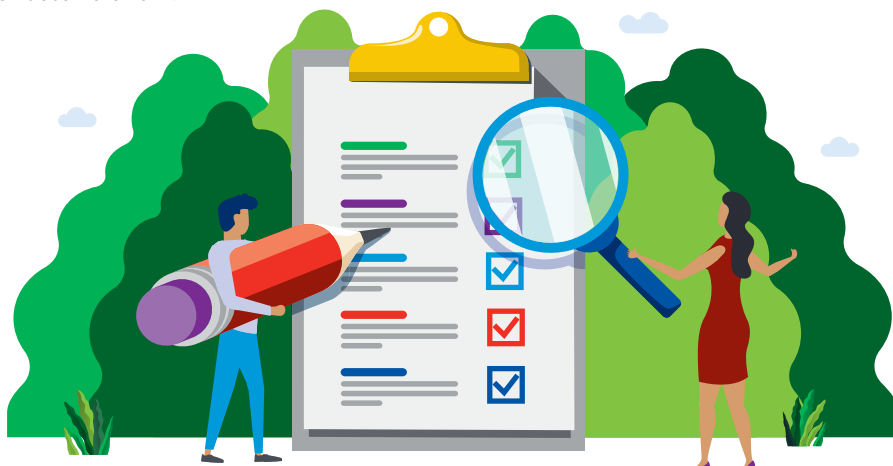
Nous croyons que pour assurer un développement minier responsable, il faut que l'ensemble des parties prenantes puissent en bénéficier. C'est ainsi que nous menons nos affaires depuis plus de 60 ans; c'est ainsi que nous avons l'intention de mener nos affaires pour les décennies à venir.

Nous continuerons à travailler en collaboration avec nos parties prenantes afin de générer de la croissance et de la prospérité, en permettant aux principales parties prenantes de bénéficier de notre expérience dans l'industrie minière.



Nous joindre

Nous recevrons avec plaisir vos commentaires et vos questions au sujet du présent rapport. Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Web à [agnicoeagle.com](#) ou envoyez nous un courriel à SD@agnicoeagle.com

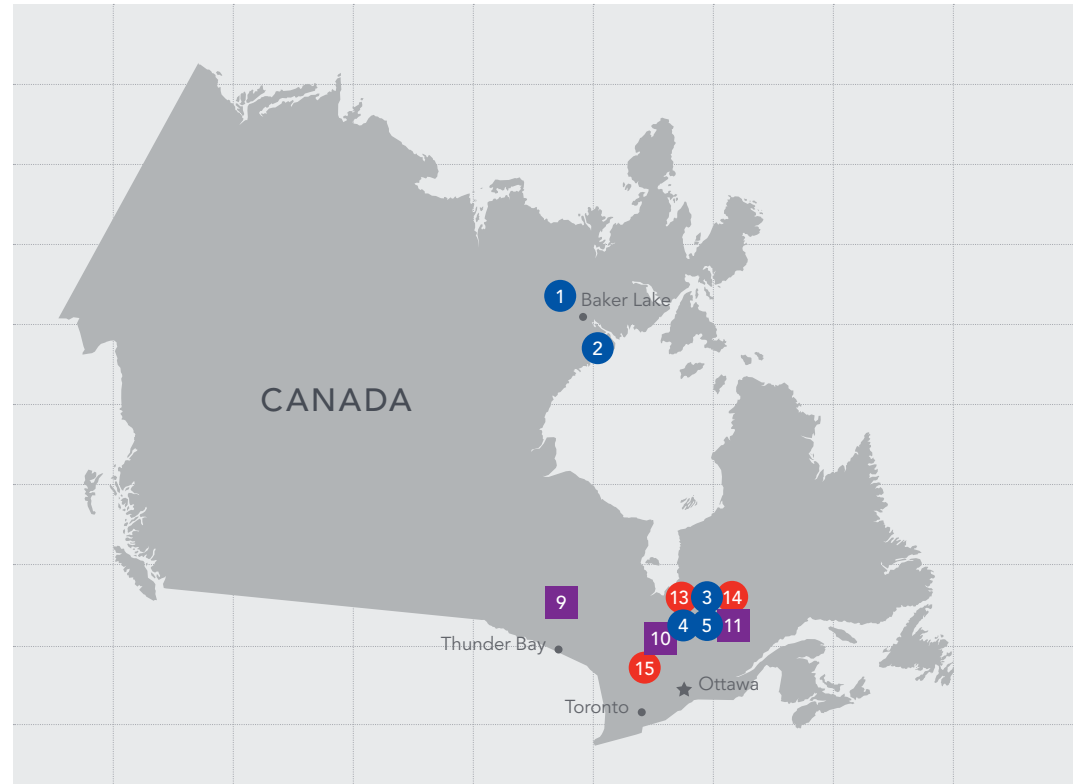




Agnico Eagle à travers le monde

Agnico Eagle est une grande société canadienne d'exploitation aurifère qui produit des métaux précieux depuis 1957.

Nos mines en production sont situées au Canada, en Finlande et au Mexique. Nous exerçons aussi des activités d'exploration et de mise en valeur dans ces trois pays, ainsi qu'aux États-Unis et en Suède.



Réserves minérales et ressources minérales

Pour une description détaillée des réserves minérales et des ressources minérales de la société, veuillez consulter le communiqué de presse daté du 13 février 2020 sur le site agnicoeagle.com.

Mines en exploitation

1. Complexe Meadowbank
Nunavut, Canada
Mine à ciel ouvert au nord du Canada

Production payable en 2019 :
193 489¹ onces d'or

2. Mine Meliadine
Nunavut, Canada
Mine souterraine dans le nord du Canada

Production payable en 2019 :
238 394¹ onces d'or

3. Complexe LaRonde
Québec, Canada
Mines souterraines dans la région de l'Abitibi

Production payable en 2019 :
Mine LaRonde Mine LaRonde zone 5
343 154 59 830 onces d'or

4. Mine Goldex
Québec, Canada
Mine souterraine dans la région de l'Abitibi

Production payable en 2019 :
140 884 onces d'or

5. Mine Canadian Malartic²
Québec, Canada
Mine à ciel ouvert dans la région de l'Abitibi

Production payable en 2019 :
334 596¹ onces d'or

6. Mine Kittilä
Laponie, Finlande
Mine souterraine, nord de la Finlande

Production payable en 2019 :
186 101 onces d'or

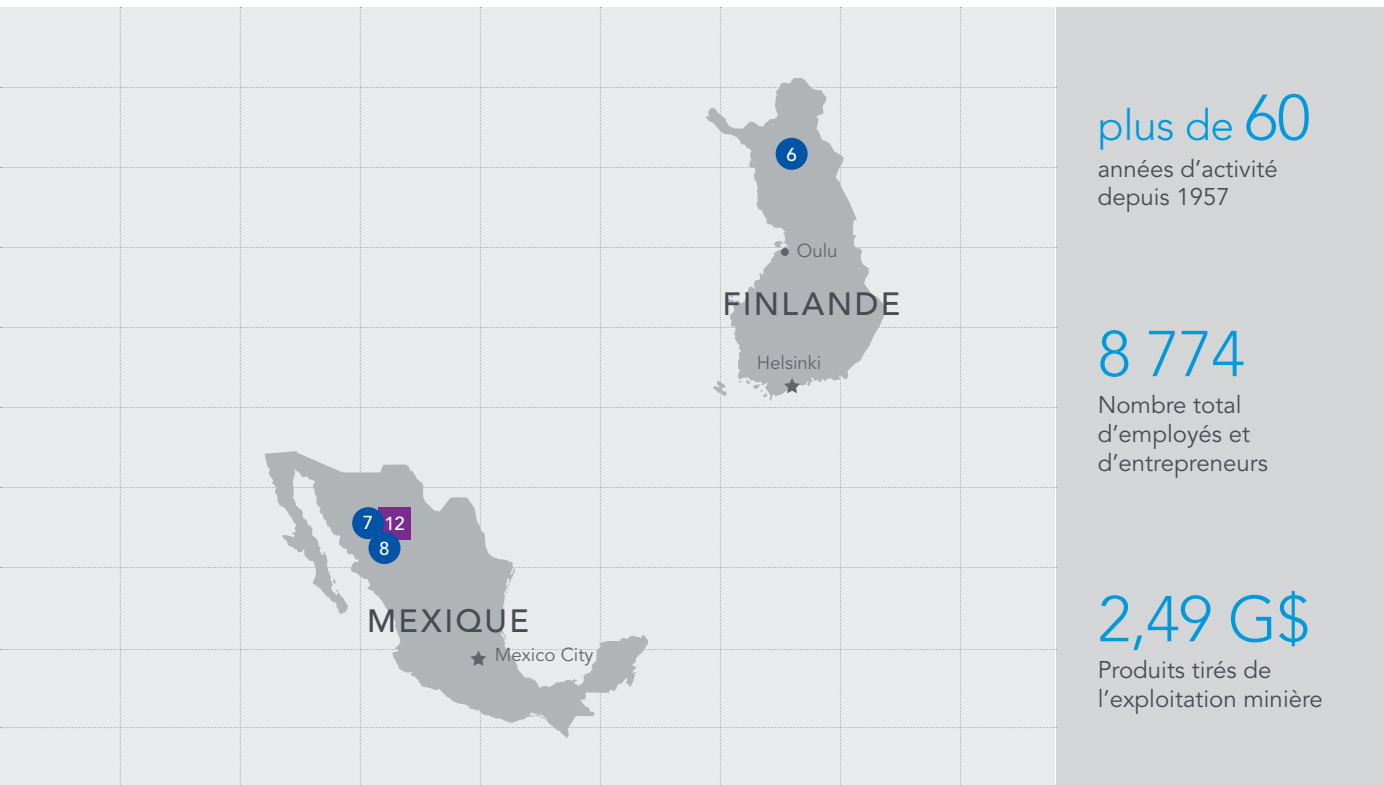
7. Mine La India
État de Sonora, Mexique
Mines à ciel ouvert et installations de lixiviation en tas dans la ceinture aurifère Mulatos

Production payable en 2019 :
82 190 onces d'or

8. Complexe Pinos Altos et Creston Mascota
État du Chihuahua, Mexique
Mines à ciel ouvert et souterraine et installations de broyage et de lixiviation en tas (or et sous-produit d'argent)

Production payable en 2019 :
Mine Pinos Altos Mine Creston Mascota
155 124 onces d'or 48 380 onces d'or

1. Comprend respectivement 35 281 onces d'or de production précommerciale au complexe Meadowbank, 47 281 onces à la mine Meliadine et 3 137 onces à la mine Canadian Malartic.
2. Participation de 50 %.



■ Projets d'exploration

9. Hammond Reef
Nord-ouest de l'Ontario,
Canada

Projet d'exploration aurifère à ciel ouvert où des ressources minérales mesurées et indiquées ont été délimitées.

10. Kirkland Lake
Nord-ouest de l'Ontario,
Canada

Le projet Kirkland Lake couvre environ 27 312 hectares et des réserves minérales et des ressources minérales ont été délimitées sur plusieurs propriétés.

11. Canadian Malartic – projets Odyssey, East Gouldie et East Malartic²
Québec, Canada

Nouvelle source potentielle de minerai souterrain située à l'est de l'usine de Canadian Malartic.

12. Santa Gertrudis
État de Sonora, Mexique

Installations de lixiviation en tas qui ont produit par le passé environ 565 000 onces d'or de 1991 à 1994.

● Sites fermés

13. Lapa
Québec, Canada

Les activités d'exploitation minière ont pris fin le 31 décembre 2018. Les activités de fermeture et de remise en état sont en cours.

14. Eagle et Telbel
Québec, Canada

Les activités d'exploitation minière ont pris fin en 1993. Les zones d'infrastructures ont été réhabilitées et revégétalisées. Des activités de surveillance et d'entretien post-fermeture sont en cours. De plus, la société teste actuellement certaines techniques de réhabilitation afin de permettre la mise en œuvre de solutions permanentes pour la fermeture du parc à résidus.

15. Propriétés Cobalt-Coleman
Ontario, Canada

Les activités d'exploitation minière ont pris fin en 1989, et les activités de surveillance et d'entretien post-fermeture se poursuivent. Des plans de fermeture révisés ont été approuvés par les autorités gouvernementales en 2019, et des travaux de réhabilitation sont en cours.

Bureaux

Exploration

- Vancouver, Canada
- Chihuahua et Hermosillo, Mexique
- Kittilä, Finlande
- Barsele, Suède
- Reno, États-Unis
- Val-d'Or, Canada

Soutien et administration

- Chihuahua et Hermosillo, Mexique
- Kuopio, Finlande
- Rouyn-Noranda, Preissac et Val-d'Or, Canada
- Toronto, Canada



SEAN BOYD

Vice-président du conseil et
chef de la direction

Message de notre chef de la direction

La réputation d'Agnico Eagle en tant que société d'exploitation aurifère durable, à faible risque et de grande qualité est soutenue par notre culture d'entreprise qui consiste à agir dans les intérêts fondamentaux de nos principales parties prenantes, soit nos investisseurs, nos employés, les collectivités et les gouvernements. Ces intérêts consistent notamment à générer des rendements supérieurs à long terme pour nos actionnaires, à créer pour nos employés un milieu où il fait bon travailler et à apporter une contribution positive aux collectivités et aux pays où nous exerçons nos activités.

En 2019, nous avons continué à générer de la croissance et de la prospérité, en permettant à toutes les parties prenantes de bénéficier de notre expérience dans l'industrie minière. Nous avons mis en service avec succès deux nouvelles mines dans l'Arctique canadien, ce qui a permis à notre société d'établir un record en matière de production. Outre les 5 milliards de dollars qu'Agnico Eagle a investis dans la mise en valeur de notre plateforme d'exploitation minière au Nunavut, nous avons travaillé en étroite collaboration avec nos partenaires inuits pour réaliser des investissements essentiels [pour la croissance de la nation] dans les infrastructures sociales, économiques, énergétiques et de transport du territoire. Agnico Eagle continuera à faire progresser la participation des Autochtones dans ses projets miniers, en ciblant des initiatives qui offrent des programmes d'emploi et de formation de grande qualité, ainsi qu'un développement commercial et une compensation financière.

Envisager l'avenir avec confiance

En cette période de crise provoquée par la pandémie mondiale, jamais la nécessité de nous acquitter de nos responsabilités en tant qu'entreprise n'aura représenté un tel défi ni joué un rôle aussi déterminant dans notre bien-être collectif sur le plan social, économique et environnemental.

Agnico Eagle continuera de se dépasser pour protéger la santé et la sécurité de ses employés et de ses collectivités locales, ainsi que pour préserver la vitalité de ses activités. Nous demeurerons un exploitant solide et efficace, un employeur attentif et un allié indéfectible des collectivités locales et des gouvernements. Nous continuerons d'agir sans tarder et de manière appropriée, faisant preuve d'autant d'agilité et de résilience que possible afin d'envisager l'avenir avec confiance.

Unis dans un esprit de collaboration, nous surmonterons un des défis les plus importants qui se soient présentés depuis des générations.

– Protéger nos employés :

Agnico Eagle ne ménage aucun effort pour soutenir ses employés, physiquement et financièrement. Nous avons pris des mesures extraordinaires afin de continuer d'améliorer nos protocoles d'hygiène et la protection de nos travailleurs contre la COVID-19.

– Protéger nos collectivités :

Nous travaillons en étroite collaboration avec les autorités et les entreprises des collectivités pour appuyer les personnes les plus vulnérables de la société et répondre aux besoins en fournissant des vivres, du matériel médical et de sécurité et d'autres fournitures essentielles.

– Protéger nos exploitations :

Bien que la réduction temporaire des activités dans plusieurs de nos sites ait eu une incidence négative sur nos exploitations, nous sommes assez solides et résilients sur le plan financier pour surmonter la crise provoquée par cette pandémie et protéger la continuité de notre entreprise.

Nous continuerons d'adhérer aux normes les plus rigoureuses afin d'offrir un environnement de travail sain et sécuritaire dans chacun de nos sites, maintenant et dans l'avenir.

Notre performance en matière de sécurité s'est améliorée tout au long de l'année par rapport à 2018, et trois de nos sites ont réalisé la meilleure performance de leur histoire dans ce domaine. Toutefois, nous ne devons jamais accepter que des accidents se produisent sur nos sites, et nous devons nous efforcer sans relâche de réduire le nombre de blessures en milieu de travail pour atteindre notre objectif de zéro accident grave.

Je crois fermement qu'Agnico Eagle a un avenir très prometteur, en grande partie grâce à notre solide culture et à notre engagement envers nos employés et nos collectivités. Ensemble, nous assurons un développement minier responsable au bénéfice des générations actuelles et futures.

Message de notre vice-présidente principale

Depuis que je me suis jointe à Agnico Eagle il y a 15 ans, j'ai pu constater de très près le respect que cette entreprise porte à ses employés, aux collectivités qui l'accueillent et à l'environnement. J'ai eu le bonheur de travailler dans des mines d'Agnico Eagle au Québec et en Finlande, ainsi que de collaborer avec des équipes du Mexique et du Nunavut. Il est pour moi évident que notre culture et nos valeurs transcendent les frontières et le temps.

Depuis plus de soixante ans, Agnico Eagle a tout mis en œuvre pour mériter sa réputation de partenaire de choix au sein de l'industrie en exerçant ses activités dans le respect des autres, en instaurant la confiance, en étant fiable et en partageant les opportunités.

Nous sommes déterminés à faire en sorte d'assurer un développement minier responsable au bénéfice de tous : nos employés, nos parties prenantes et les collectivités, notamment les communautés autochtones, où nous exerçons nos activités. Nous sommes d'avis qu'en plus de soutenir nos activités, une croissance responsable peut apporter la prospérité au profit des générations futures.

C'est pourquoi, lorsque nous explorons une nouvelle région, nous cherchons à créer une plateforme qui nous permettra de découvrir plusieurs mines et de les exploiter pendant des décennies, tout en développant les capacités des individus, des collectivités et des entreprises. Qu'il s'agisse de former un employé pour qu'il puisse utiliser la machinerie, de collaborer avec les collectivités des environs pour construire des installations indispensables ou d'engager des entrepreneurs locaux pour qu'ils fournissent des services à nos sites, notre objectif est d'offrir une meilleure qualité de vie à tous.

Agnico Eagle a toujours assuré un développement minier responsable en traitant ses employés et ses collectivités avec respect et en prenant ses responsabilités environnementales au sérieux.

Respect des employés : La santé et la sécurité de nos employés sont d'une importance primordiale. Nous avons fait des progrès considérables dans l'amélioration de notre bilan en matière de sécurité au cours de la dernière décennie, mais pour parvenir à une production sécuritaire et à zéro accident grave, il nous faudra faire appel à de nouvelles technologies et renforcer nos efforts et notre discipline.

En 2019, Agnico Eagle a réduit son taux de fréquence combiné des accidents de 23 % et nos mines LaRonde, Goldex et Kittilä ont établi un record en matière de sécurité. Nous continuons de veiller à ce que chaque activité et chaque journée de travail se déroulent de façon sécuritaire. Afin d'atténuer les risques en milieu de travail et d'assurer la sécurité de nos employés, nous devons prendre conscience que chacun

d'entre nous est responsable de sa propre sécurité, ainsi que de la sécurité de tout un chacun, et de tout ce qui nous entoure. Nous visons une amélioration continue dans tous les secteurs de notre société et en 2020, nous mettrons tout en œuvre pour réduire les accidents de travail et atteindre notre objectif de zéro accident grave.

Respect des collectivités : Nous avons amélioré et intensifié notre engagement envers les parties prenantes des collectivités d'Agnico Eagle, en collaborant étroitement pour cerner les priorités des collectivités et y investir, pour offrir des possibilités d'emploi de bonne qualité et pour maintenir l'acceptation sociale de nos activités minières. Nous sommes guidés par les besoins de chaque collectivité et nous faisons en sorte que nos investissements contribuent à la réalisation d'objectifs communs, qu'il s'agisse de contribuer financièrement à la lutte contre les problèmes de santé mentale des jeunes au Nunavut ou d'aider la ville de Yepachi, au Mexique, à rénover les salles de classe de ses écoles.

Respect de l'environnement : Le maintien de l'acceptabilité sociale à l'égard de nos activités est largement fonction de notre capacité à respecter nos engagements à l'égard de l'environnement et à améliorer notre performance environnementale. À ce chapitre, Agnico Eagle se responsabilise continuellement davantage et fait preuve d'une plus grande transparence, en s'efforçant de réduire sa consommation d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre, et en respectant ses obligations de gouvernance grâce à des programmes améliorés de gestion de l'eau, des résidus et des déchets. Nos sites continuent d'innover afin de s'adapter aux changements climatiques partout dans le monde, et d'atténuer l'impact des phénomènes climatiques extrêmes et des événements météorologiques imprévisibles.

Agnico Eagle continuera d'assurer un développement minier responsable au bénéfice de ses parties prenantes en instaurant la confiance, en partageant les opportunités et en exerçant ses activités dans le respect des autres. En 2020, nous poursuivrons l'amélioration de notre bilan en matière de réussite commerciale durable, de création de valeur et de responsabilité sociale.



CAROL PLUMMER
Vice-présidente principale,
Développement durable



Notre approche

Agnico Eagle entretient une culture d'excellence qui encourage ses employés à améliorer continuellement leurs compétences et leur rendement et à respecter, voire dépasser, les exigences réglementaires en matière de santé, de sécurité et d'environnement.

Nous continuons d'intégrer le développement durable dans notre stratégie d'affaires ainsi que dans la façon de planifier et de gérer nos activités. Notre politique de développement durable souligne notre engagement envers la santé et le bien-être, envers la protection des droits de la personne et envers la réduction des risques associés à la gestion des résidus et de l'eau. Nous passons régulièrement en revue notre politique de développement durable et en 2019, nous l'avons mise à jour afin de refléter nos engagements à l'égard du nouveau protocole de gestion de l'eau dans le cadre de l'initiative «Vers le développement minier durable», et des *Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable* du World Gold Council.

Le développement durable est fondamental à toutes les étapes de nos activités, de l'exploration à la remise en état des lieux. Nous évaluons les incidences et les risques potentiels liés à nos activités

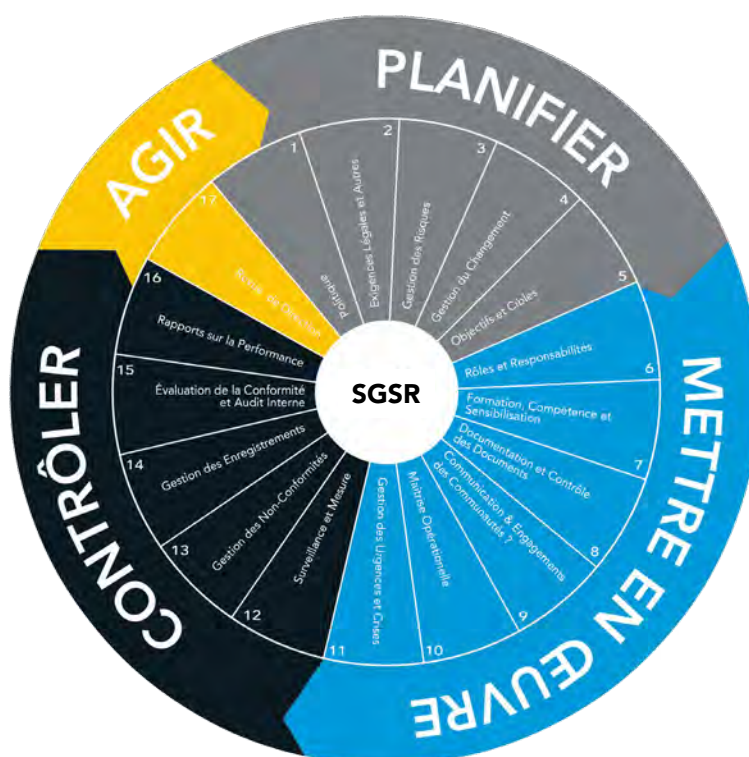
tout au long du cycle de vie de nos projets et de nos travaux d'exploitation, y compris les incidences potentielles des décisions concernant d'éventuelles acquisitions et cessions, en nous fondant sur nos valeurs en matière de développement durable.

En 2019, nous avons encore amélioré la gouvernance de nos infrastructures essentielles, notamment de toutes les installations de stockage des résidus et de l'eau. Tous les sites d'exploitation ont des rôles et des responsabilités clairement définis pour la gestion de leurs infrastructures essentielles, y compris une personne responsable, un ingénieur responsable, un ingénieur-concepteur et un comité d'inspection indépendant. Agnico Eagle est convaincue que ce modèle de gouvernance se traduit par une meilleure gestion des risques.

Nous nous engageons à mettre en œuvre les normes élaborées en vertu des initiatives, des principes, des codes et des programmes internationaux dont Agnico Eagle est signataire.

Système de gestion et de surveillance des risques :

Le système de gestion et de surveillance des risques (SGSR) constitue le fondement de la gestion des engagements pris dans le cadre de notre politique de développement durable et en vertu des initiatives, codes et programmes internationaux et nationaux dont nous sommes signataires. Notre SGSR est aligné sur les principes directeurs de la norme ISO 14001 sur la gestion environnementale et de la norme ISO 45001 sur les systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail.



Vers le développement minier durable :

L'initiative «Vers le développement minier durable» (VDMD) de l'Association minière du Canada (AMC) fait la promotion des pratiques exemplaires en matière de protection de l'environnement, d'efficacité énergétique, d'engagement communautaire, de sécurité et de transparence. Les vérifications externes en regard de l'initiative VDMD constituent une condition d'adhésion à l'AMC et sont effectuées tous les trois ans, la prochaine étant prévue pour 2021. Un processus annuel d'autoévaluation est également en place. Les résultats des vérifications externes et des autoévaluations de chaque mine sont publiés sur le site de l'AMC.

Code de gestion du cyanure :

Les mines Kittilä, Pinos Altos, La India et Meadowbank sont certifiées conformes au *Code international de gestion du cyanure – programme volontaire* élaboré sous la direction du Programme des Nations unies pour l'environnement en partenariat avec des membres du Conseil international des métaux et de l'environnement. Les mines LaRonde et Meliadine travaillent à l'obtention de leur première certification en 2021 et 2022, respectivement. Les rapports d'audit de chaque mine sont publiés sur le site du Code international de gestion du cyanure.

Norme sur l'or libre de conflit :

Agnico Eagle comprend que pour mener ses activités de manière responsable et maintenir la confiance de ses parties prenantes, elle doit démontrer que l'or qu'elle produit a été extrait d'une manière qui ne contribue pas à des conflits armés illégaux, ni à des violations graves des droits de la personne ou à des violations du droit international. À ce titre, la société a adopté et mis en œuvre la Norme sur l'or libre de conflit (Conflict-Free Gold Standard) du World Gold Council (WGC). Les rapports d'audit et de certification annuels sont disponibles sur notre [site Web](#).

Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable :

En 2019, le WGC a lancé les *Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable* (Principes), un nouveau cadre qui définit des attentes précises pour les consommateurs, les investisseurs et la chaîne d'approvisionnement en or en aval quant à ce qui constitue une exploitation minière aurifère responsable. Le WGC a défini les Principes qui, selon lui, traitent des principaux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance pour le secteur de l'extraction de l'or. En tant que membre du WGC, nous nous sommes engagés à mettre en œuvre les Principes et à nous soumettre à une vérification externe d'ici trois ans. En 2019, nous avons réalisé une analyse des lacunes afin de recenser les aspects qui ne sont pas couverts par les engagements que nous avons déjà pris.

Principes volontaires :

Les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme («principes volontaires») guident les sociétés dans le maintien d'activités sécuritaires selon un cadre d'exploitation favorisant le respect des droits de la personne et des libertés fondamentales. Agnico Eagle a commencé à adopter les principes volontaires en 2016 et y a adhéré formellement en 2017.

Objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies :

Agnico Eagle s'efforce d'appuyer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Nous reconnaissons que l'industrie minière a l'occasion de contribuer positivement aux 17 ODD de l'ONU. Des articles qui décrivent la façon dont nos activités contribuent à la réalisation des ODD peuvent être consultés sur notre [site Web](#).



Distinctions et reconnaissance – Faits saillants de 2019

Palmarès 2019 des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada selon Corporate Knights

Kittilä
Prix du développeur régional en Laponie

Abitibi
Prix de l'engagement communautaire (catégorie Grande entreprise)

Mexique
Prix de la diversité et de l'inclusion dans la catégorie Plus de 500 employés

Intronisation au temple de la renommée de Great Place to Work

Pinos Altos et Creston Mascota
Prix du respect des droits de la personne
Prix de l'entreprise socialement responsable

Nunavut
Meilleur sauvetage par câble en surface
– Compétition de sauvetage minier

Pour plus de renseignements sur les distinctions et marques de reconnaissance, visitez notre [site Web](#).

Notre engagement en matière de développement durable

Nous sommes engagés à créer de la valeur pour nos actionnaires en exerçant nos activités en toute sécurité et de manière responsable sur le plan social et environnemental, tout en contribuant à la prospérité de nos employés, de leurs familles et des collectivités

qui nous accueillent, et à respecter les droits de la personne, les cultures, les coutumes et les valeurs des parties concernées par nos activités. Cela se traduit par quatre objectifs fondamentaux :

Respecter nos employés



Respecter notre environnement



Assurer d'un milieu de travail sain et sécuritaire



Respecter nos collectivités





Aperçu de la performance de 2019

Nous nous engageons à maintenir des normes de rendement élevées en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de développement communautaire. Le développement durable est intégré à notre stratégie d'affaires et à nos principes de gestion. Agnico Eagle estime qu'il s'agit d'un élément incontournable d'une bonne gestion.

Santé, sécurité et bien-être

Se reporter à la page 20 pour plus de détails.



0

Accident mortel

3

Accidents graves

0,99

Fréquence combinée
d'accidents avec perte de
temps et assignation modifiée

Gouvernance environnementale

Se reporter à la page 28 pour plus de détails.



520 832

Tonnes de gaz à effet
de serre (GES) produits
(en équivalents CO₂)

0,027

Équivalents CO₂ par
tonne de minerai traité

9,532 Mm³

Eau fraîche prélevée

Nos employés

Se reporter à la page 44 pour plus de détails.



59 %

Main-d'œuvre locale

16 %

Main-d'œuvre féminine

442

Main-d'œuvre inuite au Nunavut

Développement socioéconomique

Se reporter à la page 54 pour plus de détails.



7,4 M\$

Investissements
communautaires



637 M\$














Salaires et avantages sociaux

865 M\$

Paiements à des
fournisseurs locaux

Nos objectifs et nos cibles

 Atteint
  En voie d'être atteint
  Non atteint

Sujet	Cible 2019	Situation en 2019	Objectifs 2020
Gouvernance			
Politiques publiques	Soutenir nos partenaires inuits pour réclamer un investissement du gouvernement fédéral dans les infrastructures publiques au Nunavut.		Maintenir notre soutien à nos partenaires inuits pour réclamer un investissement du gouvernement fédéral dans les infrastructures publiques au Nunavut. Collaborer avec les groupes partenaires autochtones du Québec afin de militer pour l'établissement avec le gouvernement du Québec d'une formule de partage des redevances minières.
Santé et sécurité			
Santé et sécurité	Atteindre un taux de fréquence combiné des accidents inférieur à 1,10.		Atteindre un taux de fréquence combiné des accidents inférieur à 1,05.
Blessures corporelles	Zéro accident mortel		Zéro accident mortel
Gouvernance environnementale			
Conformité en matière d'environnement	Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action visant à réduire la probabilité des incidents et leurs conséquences (2019 et 2020).		Achever la norme de gestion des incidents environnementaux.
	Aucun incident environnemental majeur (niveau 4) ou extrême/catastrophique (niveau 5).		Aucun incident environnemental majeur ou extrême/catastrophique.
Fermeture – environnement	Poursuivre la restauration du site orphelin «Manitou» en collaboration avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec.		Poursuivre la restauration du site orphelin «Manitou» avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec.
	Achever la fermeture de la mine souterraine et le démantèlement du matériel à la mine Lapa.		Poursuivre le démantèlement des infrastructures de surface et les travaux de remise en état, et le transport des stériles à la mine LaRonde.
Stériles et résidus	Achever la mise en œuvre du modèle de gouvernance conformément au protocole de gestion des résidus dans le cadre de l'initiative VDMD.		Mettre à jour l'évaluation des risques liés aux infrastructures essentielles (2019–2020).
Changements climatiques	Mettre en œuvre des mesures visant à réduire les émissions de GES et prendre en compte les effets des changements climatiques.		Préparer la première version de la Stratégie du plan d'action pour le climat et amorcer l'évaluation des risques conformément aux exigences du GIFCC ¹ .
Nos employés			
Emplois	Poursuivre la mise en œuvre d'initiatives visant à soutenir l'objectif à long terme de faire passer l'emploi local à près de 100 %.		Mettre en œuvre un processus de gestion de la main-d'œuvre afin de garantir que toutes les mesures raisonnables sont prises pour fournir des emplois durables à long terme à nos employés.
Diversité et inclusion	Élaborer un plan d'action pour favoriser une main-d'œuvre plus diversifiée et plus inclusive.		Mettre en œuvre des mesures visant à accroître la diversité en milieu de travail.
Développement socioéconomique			
Satisfaction de la collectivité	Recenser et classer par ordre de priorité des initiatives à l'appui de la satisfaction et du développement des collectivités.		Poursuivre la négociation d'accords pertinents avec les Premières Nations pour des projets en Ontario et au Québec. Mettre en place le Guide de cohabitation pour les activités en Abitibi.
Engagement envers les parties prenantes	Collaborer avec les groupes autochtones au sujet de nos mines et projets existants dans le cadre de notre engagement en faveur de la réconciliation.		Améliorer nos processus visant à harmoniser les attentes des groupes autochtones, du gouvernement et d'Agnico Eagle. Vérification du processus de schématisation des parties prenantes.

1. Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques



Engagement envers les parties prenantes

L'engagement envers nos principales parties prenantes – depuis les collectivités locales et les ayants droit jusqu'à nos investisseurs – contribue à améliorer notre compréhension mutuelle des intérêts, des préoccupations et des objectifs, tout en consolidant les relations tout au long du cycle de vie de l'exploitation minière.



Nous avons la responsabilité unique de nous assurer de répondre aux besoins et aux priorités en constante évolution de notre entreprise ainsi que de nos principales parties prenantes.

Notre approche consiste à favoriser un dialogue ouvert, transparent et respectueux qui encourage la collaboration et établit des relations de confiance à long terme. L'engagement direct auprès des parties prenantes locales est favorisé par notre présence dans les collectivités, les séances d'information, le dialogue ouvert, la disponibilité auprès des médias locaux et l'accès à un mécanisme confidentiel de présentation des plaintes.

Comité consultatif auprès des parties prenantes

Nous avons mis sur pied un comité consultatif auprès des parties prenantes afin de recueillir des commentaires sur nos efforts en matière de responsabilité sociale d'entreprise et de nous aider à établir des liens stratégiques avec nos activités d'engagement envers les parties prenantes locales. Le comité regroupe des parties intéressées, mais indépendantes, qui ont été choisies parmi un éventail diversifié de parties prenantes afin de représenter la société canadienne dans son ensemble. Cette approche appuie également les efforts déployés à l'échelle mondiale pour nous engager sur une base régulière et de manière significative. Ce comité a été créé en 2011 et depuis, il se réunit annuellement.

Principales recommandations du Comité consultatif auprès des parties prenantes en 2019

Stratégie et partenariats en matière de changements climatiques

- Élaborer une stratégie robuste en matière de changements climatiques pour prendre en charge les risques physiques et de transition, tirer parti des possibilités et renforcer la réputation de chef de file de l'industrie d'Agnico Eagle par l'intégration des enjeux sociaux et environnementaux.
- Mettre l'accent sur l'adaptation et la résilience. Élaborer une stratégie et un programme de surveillance en matière de changements climatiques qui tirent parti du savoir autochtone.

Obtention de l'acceptabilité sociale

- Adopter une approche centrée sur les gens en reconnaissant l'importance des relations dans l'obtention de l'acceptabilité sociale.

- Collaborer avec les collectivités pour créer une vision commune et promouvoir des initiatives auprès des gouvernements.
- Veiller à ce que les avantages économiques de l'exploitation minière dans les communautés autochtones tiennent compte de l'ensemble des besoins de ces collectivités.
- Négocier les ententes sur les répercussions et les avantages de manière transparente.
- Adapter les investissements sociaux aux priorités des collectivités en matière de développement.
- Élaborer une stratégie pour favoriser le perfectionnement de nos employés inuits et leur promotion à des postes de haute direction, ainsi qu'une plus grande représentation de la main-d'œuvre autochtone en général.
- Analyser les conséquences de certaines pratiques d'emploi (p. ex., le recours à une main d'œuvre externe nécessitant un navettage aérien) sur les collectivités et prendre des mesures pour y remédier.
- Intégrer le savoir autochtone aux programmes de surveillance et à la planification des activités de fermeture.

Autres recommandations

- Passer en revue les pratiques de gestion des risques liés aux événements dont la probabilité est faible, mais qui pourraient avoir de graves conséquences, pour s'assurer que ces risques soient bien pris en compte.
- Faire participer les équipes de direction des mines aux processus d'évaluation de l'efficacité des normes et pratiques de développement durable sur le terrain.
- Améliorer le rapport de développement durable :
 - en faisant rapport sur les taux de maladie chez les employés, actuels ou anciens;
 - en définissant ce qui constitue un achat local aux fins de l'approvisionnement;
 - en présentant une ventilation des plaintes touchant les femmes et les enfants.
- Investir dans des travaux de recherche indépendants dans le domaine des sciences sociales.

Principaux aspects de l'engagement en 2019



Notre main-d'œuvre

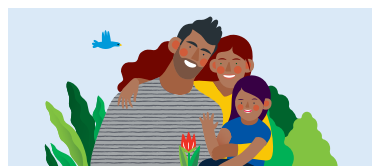
Principaux aspects

- Relève de la haute direction
- Stabilité de l'emploi

Notre réponse

- Mise en œuvre d'un plan de relève de la haute direction.
- Mise en place d'une équipe de gestion de la main-d'œuvre et d'outils améliorés pour permettre une analyse plus rapide et améliorer les décisions relatives à la main-d'œuvre.

→ Voir *Nos employés* p. 44 pour en apprendre plus



Collectivités

Principaux aspects

- Main-d'œuvre locale
- Investissements communautaires
- Gestion des plaintes et des griefs

Notre réponse

- Organisation de séances d'information sur l'emploi dans les collectivités éloignées et kiosques dans les salons de l'emploi locaux.
- Mise en œuvre des politiques d'investissement social pour les demandes de dons et engagement auprès des collectivités pour faire en sorte que les investissements soient conformes aux priorités de la collectivité et à nos valeurs.
- Organisation de séances d'information communautaires régulières. Toutes les exploitations ont mis en place un système de réponse aux plaintes de la collectivité.

→ Voir *Développement socioéconomique* p. 54 pour en apprendre plus



Gouvernements autochtones

Principaux aspects

- Ententes sur les répercussions et les avantages
- Sensibilisation culturelle
- Main-d'œuvre autochtone

Notre réponse

- Processus régulier de vérification du respect des ententes en vigueur. Négociation active avec les ayants droit concernés pour conclure des ententes supplémentaires.
- Collaboration avec les groupes autochtones locaux pour mettre en œuvre et actualiser la formation de sensibilisation culturelle dans nos sites d'exploitation.
- Recensement et élimination des obstacles à l'embauche des Autochtones en faisant appel aux équipes de ressources humaines et de recrutement.

→ Voir *Développement socioéconomique* p. 54 pour en apprendre plus



Gouvernements et organismes de réglementation

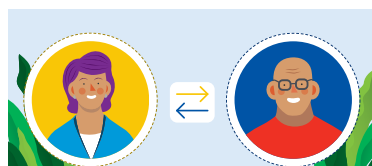
Principaux aspects

- Développement socioéconomique
- Changements climatiques et réduction des GES
- Protection de la faune
- Gestion des stériles, des résidus et de l'eau
- Bruit, air et vibration

Notre réponse

- Collaboration avec les associations et les organismes concernés sur des projets et des initiatives.
- Respect des obligations de présentation et de divulgation de l'information.
- Sensibilisation accrue aux initiatives et création d'une plateforme dynamique de promotion des intérêts en participant à des conférences régionales et nationales.

→ Voir *Développement socioéconomique* p. 54, *Environnement* p. 28, *Gouvernance* p. 15 pour en apprendre plus



Fournisseurs

Principaux aspects

- Opportunités accrues pour les entreprises locales
- Santé et sécurité

Notre réponse

- Collaboration avec les entreprises locales pour les aider à accroître leurs capacités.
- Négociation de contrats sur mesure avec les fournisseurs locaux pour assurer le succès des activités d'approvisionnement.
- Prise de mesures pour assurer la participation des entrepreneurs aux comités de santé et de sécurité sur les sites.

→ Voir *Développement socioéconomique* p. 54, *Santé, sécurité et bien-être* p. 20 pour en apprendre plus



Investisseurs et analystes

Principaux aspects

- Données sur la performance en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance (ERSG)
- Développement durable de l'entreprise
- Diversité de la main-d'œuvre

Notre réponse

- Amélioration de l'accès aux données sur la performance en matière d'ERSG en fournissant les résultats liés à la GRI et au SASB.
- Publication de notre politique en matière de diversité et d'inclusion et création d'un Conseil de la diversité et de l'inclusion.

→ Voir *Nos employés* p. 44, *Données sur la performance globale d'Agnico Eagle* p. 66 pour en apprendre plus



Évaluation de l'importance relative du développement durable

En tant que société minière mondiale, nous avons la responsabilité unique de nous assurer de répondre aux besoins et aux priorités en constante évolution de notre entreprise ainsi que de nos principales parties prenantes – y compris les actionnaires, les employés, les entrepreneurs, les partenaires commerciaux, les collectivités, les ayants droit, les gouvernements et d'autres intervenants.

Notre évaluation de l'importance relative du développement durable constitue un guide pour décider de ce qu'il convient de prioriser dans nos initiatives en matière de développement durable, ainsi que de ce qu'il est pertinent de présenter dans nos rapports de développement durable. Nous avons régulièrement révisé notre évaluation de l'importance relative et effectué une mise à jour complète en 2019.

En matière d'initiatives de développement durable, une question importante est une question qui :

- aura une incidence réelle ou potentielle importante sur la société au cours des trois à cinq prochaines années;
- constitue une préoccupation importante pour nos principales parties prenantes.

Notre évaluation de l'importance relative des initiatives en matière de développement durable pour 2019 a recensé les sujets suivants qui seront au centre de nos préoccupations en 2020–2021 :

- Fermeture (Environnement)
- Résidus et stériles
- Conformité en matière d'environnement
- Emplois
- Santé et sécurité
- Engagement envers les parties prenantes
- Politiques publiques
- Satisfaction des collectivités
- Développement durable de l'entreprise
- Blessures corporelles

Processus d'évaluation de l'importance relative :

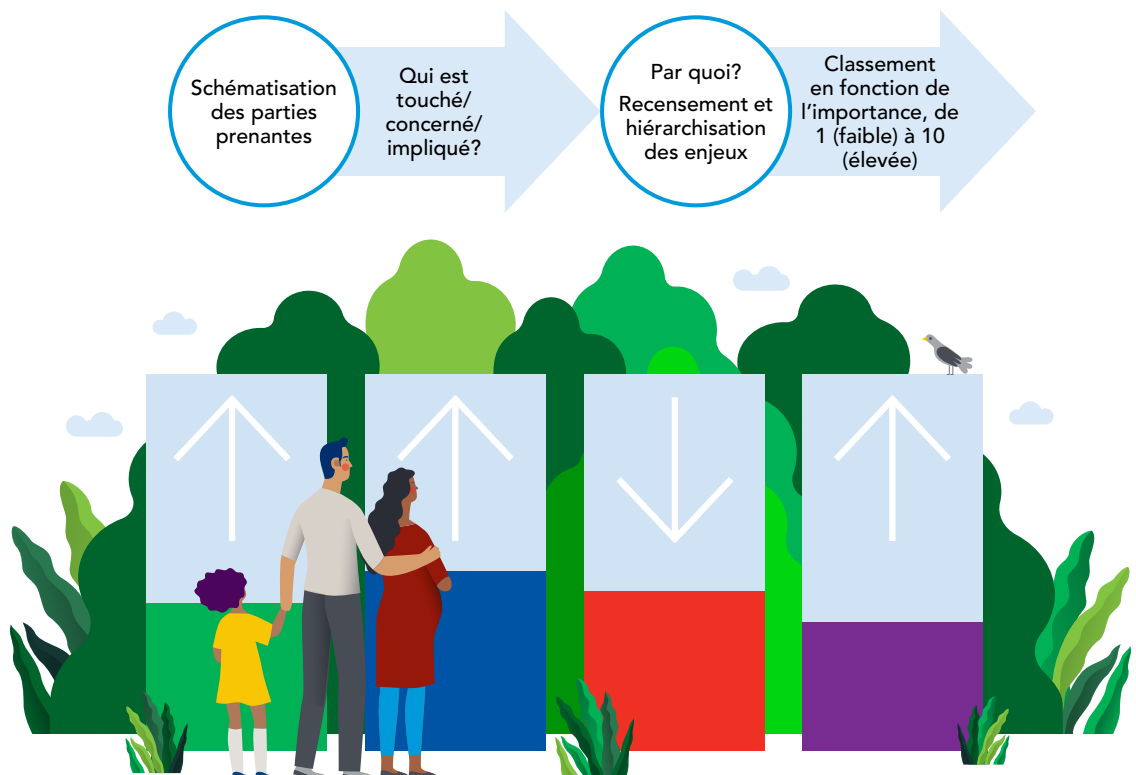
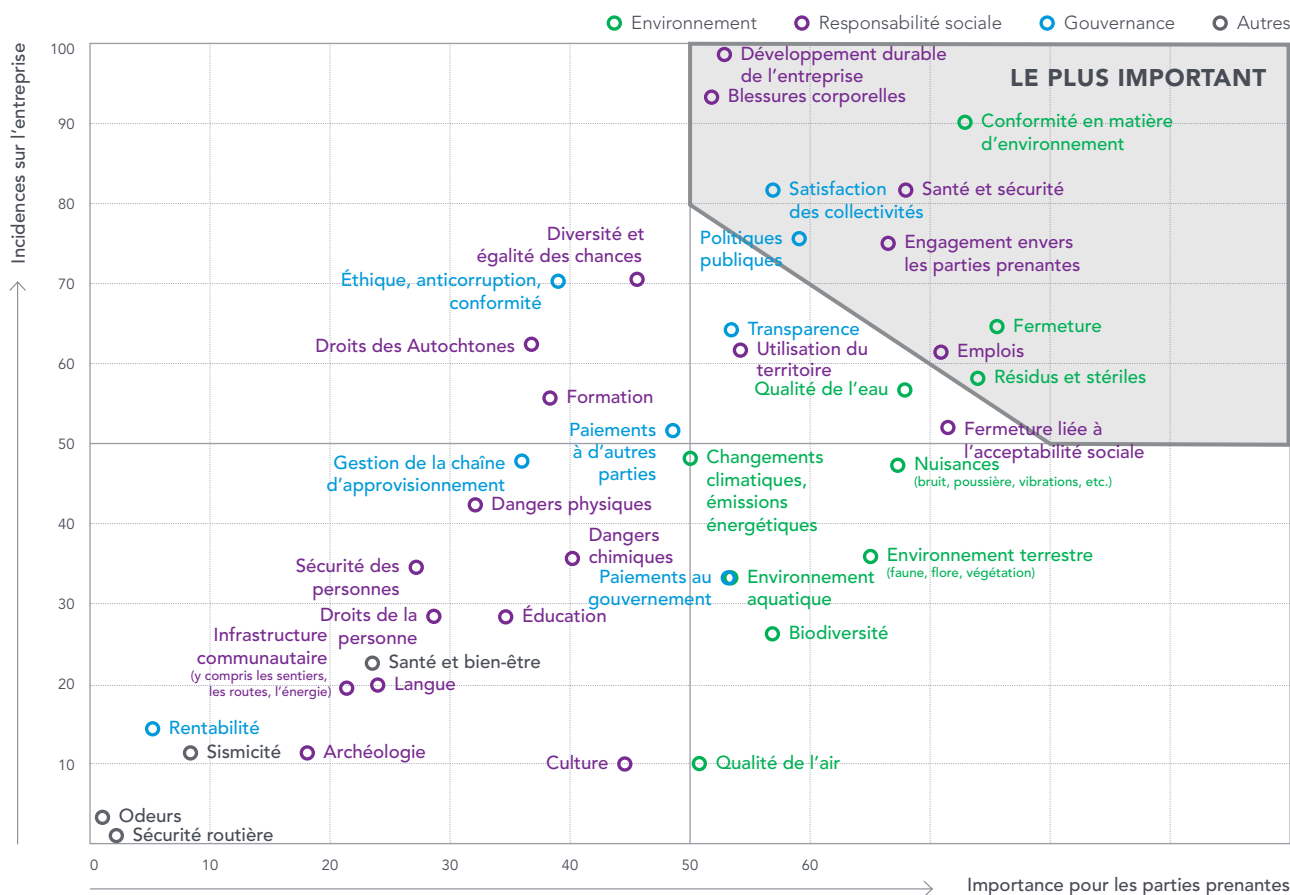


Figure 1.

Matrice de l'importance relative du développement durable en 2019



Voici les sujets jugés les plus importants en matière de développement durable :

Fermeture (Environnement)
Restaurer nos sites miniers afin d'en assurer la stabilité physique et chimique à long terme.
→ Se reporter à la p. 39 pour en apprendre plus

Résidus et stériles
Assurer une gouvernance rigoureuse des infrastructures essentielles et l'optimisation des pratiques de gestion des stériles.
→ Se reporter à la p. 36 pour en apprendre plus

Conformité en matière d'environnement
Garantir les normes les plus élevées en matière de respect des lois, des réglementations, des politiques d'entreprise et des engagements envers les parties prenantes applicables, et ce, de manière transparente.
→ Se reporter à la p. 38 pour en apprendre plus

Emplois
Fournir des emplois durables à long terme à nos employés.
→ Se reporter à la p. 48 pour en apprendre plus

Santé et sécurité
Exercer nos activités dans un milieu de travail sécuritaire et sain, sans blessures ni décès. Améliorer le bien-être de nos employés, nos entrepreneurs et nos collectivités.
→ Se reporter à la p. 20 pour en apprendre plus

Engagement envers les parties prenantes
Favoriser un dialogue ouvert, transparent et respectueux avec les parties prenantes.
→ Se reporter à la p. 10 pour en apprendre plus

Politiques publiques
Établir un partenariat avec les parties prenantes locales et l'industrie pour promouvoir des politiques publiques en matière de développement des infrastructures dans les régions éloignées, de formation à l'emploi, de gestion de l'utilisation du territoire et de protection de la faune.
→ Se reporter à la p. 19 pour en apprendre plus

Satisfaction des collectivités
Traiter les plaintes et les préoccupations en temps opportun et de manière respectueuse. Maintenir l'acceptabilité sociale à l'égard de nos activités d'exploitation.
→ Se reporter à la p. 58 pour en apprendre plus

Développement durable de l'entreprise
Une entreprise de haute qualité qui génère des rendements supérieurs à long terme, permettant d'investir dans le renouvellement de nos réserves minérales et de maintenir des opportunités d'emploi et d'affaires dans nos collectivités d'accueil.
→ Se reporter à la p. 17 pour en apprendre plus

Blessures corporelles
Fournir un équipement adéquat et une formation appropriée à tous les employés afin qu'ils puissent exercer leurs fonctions en toute sécurité. Maintenir un haut niveau de préparation en cas d'urgence afin d'assurer une réponse efficace si un tel événement survient.
→ Se reporter à la p. 23 pour en apprendre plus



Gouvernance

Une gouvernance rigoureuse améliore nos pratiques et notre performance et contribue au maintien de nos valeurs fondamentales d'une manière responsable sur le plan éthique.

Par conséquent, nous avons adopté des politiques explicites en matière de conduite éthique, de respect de normes strictes de protection des droits de la personne, et de publication d'informations sur nos pratiques et nos paiements. Plus précisément, Agnico Eagle a officiellement adopté les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de la personne («principes volontaires») en 2016. Les principes volontaires sont des normes visant à aider les sociétés du secteur de l'extraction à maintenir un équilibre à l'égard de leur obligation de respecter les droits de la personne tout en protégeant les actifs et les gens dans le cadre de leurs activités.



La gouvernance à l'œuvre

Veiller à ce que la mise en valeur des ressources soit respectueuse de l'environnement et socialement responsable

«Dans le cadre de nos visites des sites miniers d'Agnico Eagle, nous saisissons l'occasion, en tant que conseil d'administration, de rencontrer les personnes directement responsables de la mise en place de pratiques saines, sécuritaires et respectueuses de l'environnement, et de nous informer auprès d'elles.

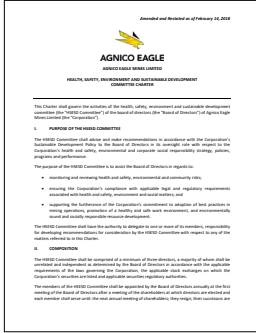
Il est aussi essentiel que nos sites aient tous adopté les mêmes meilleures pratiques et les mêmes cadres de gestion, ce qui permet à nos parties prenantes internes et externes de mesurer et de comprendre pleinement notre performance.

Une gouvernance et une supervision rigoureuses de la performance d'Agnico Eagle en matière de développement durable sont essentielles pour maintenir la confiance non seulement de nos actionnaires, mais aussi de nos employés. Elles sont également essentielles en ce qui a trait à la collectivité – peu importe où nous exerçons nos activités, Agnico Eagle aspire à être l'employeur et le partenaire de choix.»

DEBORAH McCOMBE

Membre du conseil d'administration d'Agnico Eagle; présidente du comité responsable de la santé, de la sécurité, de l'environnement et du développement durable du conseil d'administration





Charte du comité responsable de la santé, de la sécurité, de l'environnement et du développement durable.

Responsabilité de la direction

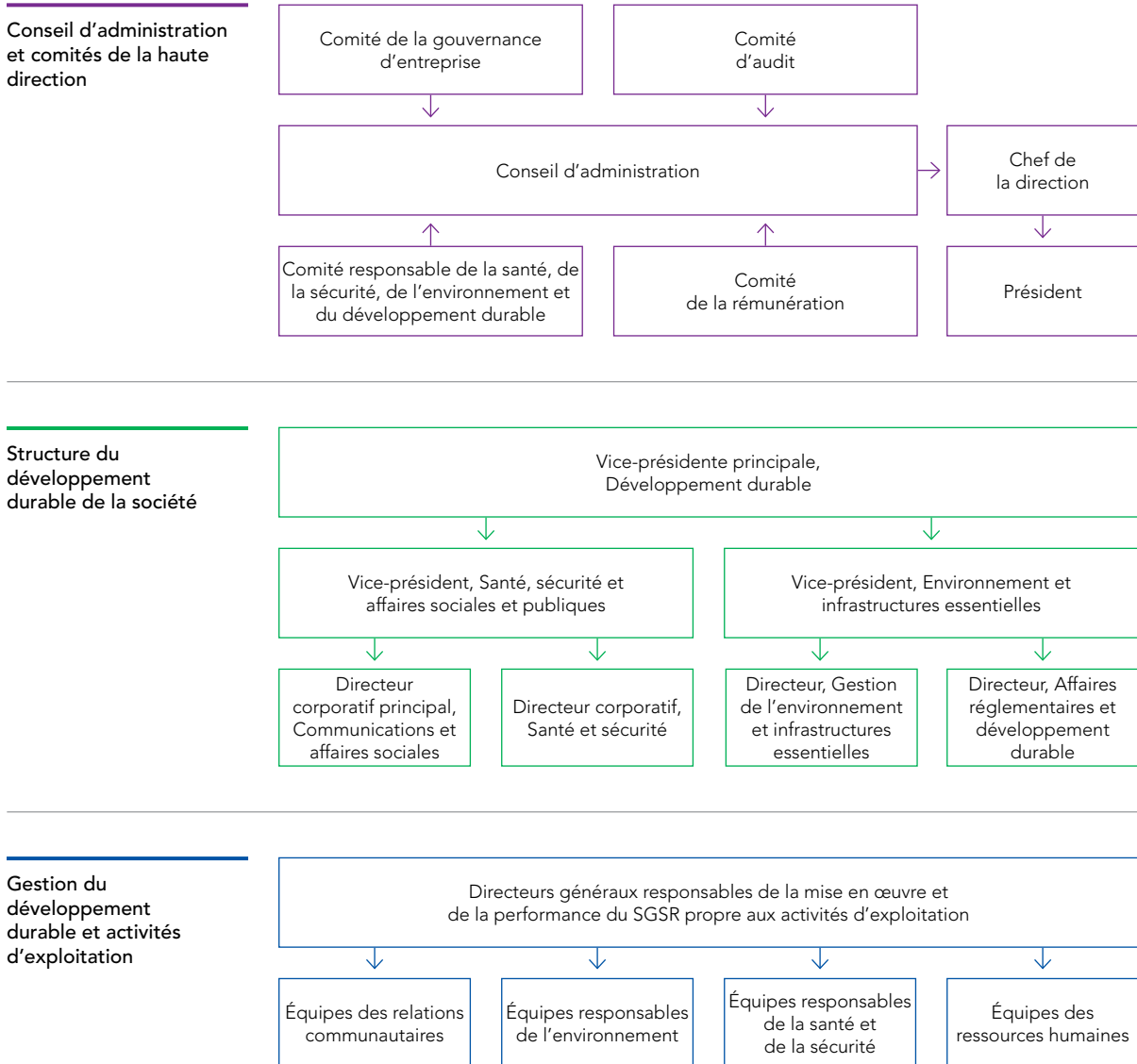
Le développement durable est intégré dans toute la structure de gestion, depuis le conseil d'administration jusqu'à la haute direction et aux activités d'exploitation, comme l'illustre la figure 2. Cette responsabilité répartie sur une large base est l'un des moyens que nous prenons pour assurer un développement minier responsable.

En ce qui a trait au **conseil d'administration**, les questions de développement durable sont présentées au **Comité responsable de la santé, de la sécurité, de l'environnement et du développement durable (SSEDD)** à chaque réunion trimestrielle du conseil d'administration.

En ce qui a trait à la **haute direction**, la responsabilité de la surveillance et de la mise en œuvre du programme de développement durable incombe à un membre de la haute direction, soit la vice-présidente principale, Développement durable, qui relève directement du président. L'équipe de développement durable de la société est responsable de voir à l'élaboration de notre stratégie en matière de développement durable et, en collaboration avec les équipes opérationnelles, de l'établissement et de la mise en œuvre des objectifs, ainsi que de l'évaluation des progrès au chapitre des indicateurs clés du rendement.

Au **niveau opérationnel**, des processus sont en place pour nous assurer que les questions de développement durable, ainsi que l'évaluation des risques et mesures d'atténuation, sont intégrées dans la gestion quotidienne de nos activités. Les directeurs généraux sont responsables au niveau des sites de la mise en œuvre de notre SGSR, de l'adhésion à notre politique de développement durable et de la progression continue vers l'atteinte des objectifs en matière de développement durable.

Figure 2. Structure de gestion du développement durable



L'ABC des principes directeurs d'Agnico Eagle

Agnico Eagle a élaboré une série de principes directeurs pour consolider son approche et sa culture de gestion à l'échelle de l'entreprise.

A

Gestion ancrée dans nos valeurs

- Des communications ouvertes et transparentes.
- Une production sécuritaire.
- Les plus hauts standards d'honnêteté, de responsabilité et de performance.
- Les plus hauts niveaux d'engagement des employés.
- La mise en commun et le développement des compétences et de l'expertise.
- Le maintien de nos aptitudes en entrepreneuriat et en esprit d'innovation.

B

Gestion fondée sur la collaboration

- En encourageant des débats ouverts et respectueux et de saines discussions.
- En reconnaissant les succès qui proviennent à la fois des contributions exceptionnelles et du travail d'équipe.

C

Gestion simple et claire

- Pratiques simples reposant sur le bon sens.
- Clarté quant aux rôles et aux contributions de chacun.
- Employés et gestionnaires en accord avec les priorités de l'entreprise.

Développement durable de l'entreprise

Notre mission consiste à créer une entreprise de haut calibre, facile à comprendre : une entreprise qui, à long terme, génère des rendements supérieurs pour ses actionnaires et offre à ses employés un milieu où il fait bon travailler, tout en contribuant positivement aux collectivités dans lesquelles elle exerce ses activités. Un développement minier responsable dont tout le monde bénéficie fait partie intégrante de notre culture d'entreprise.

Notre stratégie d'affaires repose sur trois piliers : le rendement, la filière de projets et les employés.

Figure 3.

Stratégie d'affaires



Rendement

- Réaliser notre plan quinquennal.
- Optimiser nos actifs.



Filière de projets

- Augmenter la durée de vie des réserves et des ressources.
- Ajouter des actifs de développement de grande qualité.



Employés

- Maintenir une main-d'œuvre engagée.
- Améliorer l'efficacité opérationnelle.

Code de conduite professionnelle et d'éthique

Agnico Eagle a adopté un [Code de conduite et d'éthique](#) qui fournit à tous les gens qui travaillent en son nom à travers le monde un cadre déontologique pour exercer leurs activités et prendre des décisions conformément à l'éthique. Ce code s'applique à tous les administrateurs, dirigeants, employés et représentants et les engage à mener nos activités conformément à tous les règlements, lois et règles applicables ainsi qu'aux normes éthiques les plus rigoureuses.

Nous avons également adopté un Code de déontologie pour les consultants et les entrepreneurs et un [Code de conduite des fournisseurs](#). Le comité d'audit est responsable de la surveillance du respect des codes adoptés. Nous avons établi une ligne d'éthique sans frais afin de permettre le signalement anonyme de tout soupçon d'infraction au Code de conduite et d'éthique comprenant, sans s'y limiter, les préoccupations liées à la comptabilité, les contrôles comptables internes ou autre question d'audit, les manquements au code de conduite, les conflits éthiques ainsi que les enjeux liés à l'environnement, au harcèlement ou à la discrimination.

En 2019, notre ligne téléphonique d'éthique a reçu cinq plaintes. Trois de ces rapports concernaient des questions de ressources humaines, un autre portait sur des allégations d'irrégularités en matière de contrats d'achat et un autre sur des préoccupations environnementales. Chacun de ces dossiers a été classé à la suite d'une enquête (quatre) ou a été classé au motif qu'aucune enquête n'était nécessaire (un).



Pour plus d'informations sur le rendement de notre entreprise, consultez notre rapport annuel 2019.



Nous avons établi la version définitive d'un ensemble de critères d'évaluation de la gravité des conséquences pour les droits de la personne et la sécurité. Lorsque l'évaluation des risques selon les nouveaux critères aura été menée à bien en 2020, nos installations du Canada et de la Finlande seront soumises à une évaluation indépendante en fonction des principes volontaires.

Anticorruption

Nous nous efforçons de mener nos activités conformément à tous les règlements, lois et règles applicables ainsi qu'aux normes éthiques les plus rigoureuses. Nous ne tolérons pas la corruption et nous nous engageons à faire preuve de professionnalisme, d'honneur et d'intégrité dans toutes nos transactions et relations commerciales. Les activités d'exploitation et les activités commerciales sont évaluées régulièrement afin de veiller à ce que les exigences de notre politique visant à contrer la corruption et l'extorsion ainsi que les procédures et directives applicables soient respectées. En 2019, aucun cas de fraude n'a été signalé au comité d'audit et aucune action en justice n'a été intentée pour comportement anticoncurrentiel, antitrust ou pratiques monopolistiques.

Sécurité et droits de la personne

Nous exerçons nos activités dans des régions où les droits de la personne sont respectés et encouragés et nous nous engageons à faire respecter les droits fondamentaux de la personne tels que définis dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies. À cet effet, nous veillons notamment à ce que nos activités ne profitent ni ne contribuent à des conflits armés illégaux, à des violations des droits de la personne ou à des manquements au droit international humanitaire, ni ne les appuient. Nous faisons rapport de la mise en œuvre générale de ces questions dans le rapport d'étape annuel de l'initiative «Vers le développement minier durable» de l'Association minière du Canada, dans le rapport annuel des Principes volontaires sur la sécurité et les droits de la personne («principes volontaires») et dans le rapport de certification sur l'or libre de conflit (Conflict-Free Gold Assurance Report) du World Gold Council.

En 2019, nous avons réalisé une évaluation indépendante des principes volontaires à Pinos Altos. L'évaluation a révélé l'existence de programmes de formation sérieux en matière de droits de la personne et de sécurité, de procédures de contrôle efficaces et d'un engagement dynamique auprès de la sécurité publique et de la collectivité sur les questions liées aux droits de la personne. L'évaluation a notamment permis de mettre en lumière les bonnes relations entretenues avec les collectivités avoisinantes, ce qui a une incidence positive sur la sécurité.

Nous avons défini une série de critères quant à la **gravité des conséquences** concernant précisément les droits de la personne et la sécurité en vertu de notre SGSR. En 2020, chaque mine procédera à une évaluation des risques au moyen des nouveaux critères. Une fois l'évaluation terminée, nos activités d'exploitation canadiennes et finlandaises feront l'objet d'une évaluation indépendante par rapport aux principes volontaires.

Initiatives en matière de politiques publiques

Nous nous concentrons sur le partenariat avec les parties prenantes locales et l'industrie en vue de prendre part à des initiatives en matière de politiques publiques qui soutiennent le développement durable de notre industrie et celui des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. Nos priorités comprennent des initiatives liées au développement des infrastructures dans les régions éloignées, au soutien à la formation, à la rationalisation du processus de délivrance des permis, à la gestion de l'utilisation des territoires et à la protection de la faune et de la flore sauvages.

Principales initiatives en 2019 :

- Rencontre avec le gouvernement du Nunavut, Nunavut Tuungavik Inc. et des organisations inuites pour les sensibiliser à la rentabilité et aux redevances des projets au Nunavut.
- Collaboration avec le gouvernement du Canada et des organisations inuites pour recenser les sources de financement et de soutien pour des éoliennes au Nunavut et les programmes de formation pour les Inuits.
- Concertation avec le gouvernement du Nunavut concernant le rôle de l'industrie dans les initiatives de logement.
- Concertation avec le gouvernement du Canada, le gouvernement du Nunavut, des organisations inuites et des organisations non gouvernementales sur la protection de la faune et la gestion de l'utilisation du territoire.
- Plaidoyer auprès du gouvernement du Québec à l'appui des efforts d'allègement des coûts associés à la négociation des ententes sur les répercussions et les avantages avec les Premières Nations et du partage des droits miniers déjà versés au gouvernement.

Norme de gestion des résidus

La gestion responsable des résidus fait partie des engagements que nous avons pris dans le cadre de notre politique de développement durable, ce qui signifie que nous nous engageons à gérer les parcs à résidus de façon à réduire au minimum les effets sur l'environnement et à protéger la santé et la sécurité de nos employés et des collectivités.

Afin de respecter notre engagement en faveur d'une gestion responsable des résidus, nous localisons, concevons, construisons, exploitons, déclassons et fermons les parcs à résidus, tout en veillant à ce que :

- toutes les structures soient stables;
- toutes les matières solides soient gérées dans des zones désignées;
- tous les aspects de la gestion des résidus soient conformes aux exigences réglementaires, aux normes de la société, aux principes de bonne ingénierie et aux meilleures pratiques industrielles applicables, y compris les principes énoncés dans le *Guide sur les résidus miniers* de l'association minière du Canada (AMC);
- le leadership, l'engagement personnel et la responsabilité de tous les employés et entrepreneurs concernés par la gestion des résidus soient encouragés.

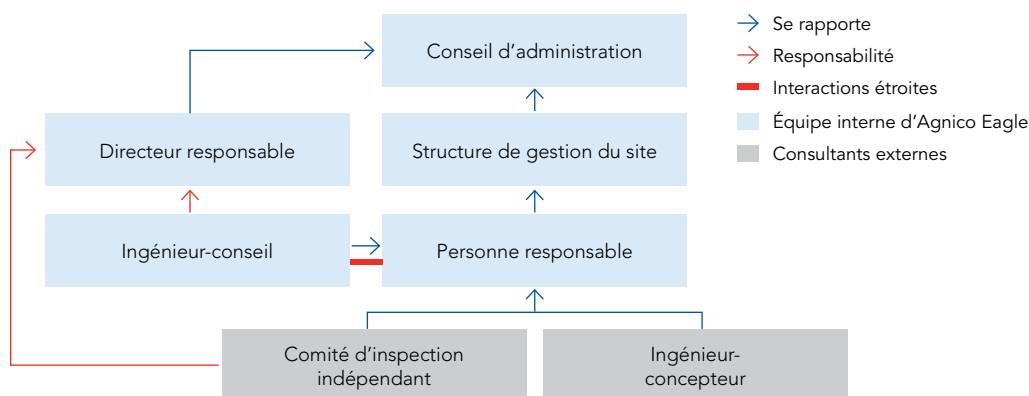
Nous continuons de mettre en œuvre le modèle de gouvernance de la gestion des résidus de l'AMC qui prévoit une responsabilité bien définie en matière de gestion des résidus (se reporter à la figure 4). Pour plus de détails sur notre gestion des résidus et notre performance en matière de résidus, se reporter à la page 36, ou consulter notre [rapport sommaire sur les résidus miniers](#).



Rapport récapitulatif 2019 sur la gestion des résidus

Figure 4.

Structure de gouvernance pour la gestion des résidus à Agnico Eagle



Être responsable et en sécurité



Faits saillants de 2019

0,99

fréquence combinée d'accidents avec perte de temps et assignation modifiée (employés et entrepreneurs)

20 384 101

heures travaillées, un record pour Agnico Eagle

0

accident mortel

0

accident avec perte de temps à La India

Santé, sécurité et bien-être

Nous nous engageons à maintenir les plus hauts standards en matière de santé et de sécurité. Notre objectif à long terme est de renforcer notre culture en santé et sécurité par la responsabilisation et le leadership sur le plan individuel, et il se conjugue à des cibles ambitieuses nous menant vers zéro accident et à des indicateurs précurseurs de performance.

Les activités d'exploitation minière sont associées à des risques en milieu de travail que nous cherchons continuellement à recenser et à atténuer afin de réaliser une production sécuritaire. La protection de la santé et de la sécurité des employés, des entrepreneurs et des collectivités est un élément fondamental de la réussite à long terme dans l'industrie minière. Les accidents de travail ont un coût qui peut être élevé sur le plan humain et économique, et l'industrie doit prendre ses responsabilités pour réduire tous les risques opérationnels. Chez Agnico Eagle, nous sommes d'avis que tous les travaux peuvent être réalisés de façon sécuritaire tout au long du cycle de vie de nos mines, et nous évaluons et vérifions notre performance sur une base régulière dans un constant souci d'amélioration.

Identification des dangers et évaluation des risques

Nous utilisons la formule de supervision comme outil d'évaluation quotidienne des risques dans tous les sites d'Agnico Eagle. Cet outil définit clairement les rôles et les responsabilités de chaque travailleur en ce qui a trait à l'atténuation, au signalement et à la communication des risques, ainsi que ce qui est attendu de lui à ces égards. Nous continuons d'élaborer d'autres outils et formations d'appoint afin d'optimiser l'utilisation et l'efficacité de la formule dans nos sites d'exploitation.

L'identification et l'atténuation des dangers et des risques jouent un rôle primordial pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs de tous nos sites. Nous mettons l'accent sur la prévention et l'utilisation d'une approche fondée sur les risques, conforme à la norme ISO 45001 sur les systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail. Nous tenons à jour un registre des risques à chacun de nos sites et nous passons en revue les risques régulièrement. Chaque année, tous les risques importants qui n'ont pas été atténués font l'objet d'un rapport présenté au conseil d'administration. Nous effectuons des inspections et des vérifications sur une

base régulière afin de veiller au respect des normes de santé et sécurité les plus élevées dans nos sites d'exploitation.

Tous les incidents impliquant des travailleurs dans nos sites sont signalés. Nous menons une enquête approfondie afin de déterminer les causes fondamentales de ces incidents et de mettre en œuvre des mesures d'atténuation appropriées. Nous croyons dans l'importance de partager les leçons ainsi apprises à l'ensemble de nos sites d'exploitation et de nos divisions, et nous encourageons ce partage non seulement dans le cadre des réunions sur la santé et la sécurité, mais également lors de toutes les réunions organisées à l'échelle de la société, que ce soit par les équipes de l'exploitation ou de la direction, afin de sensibiliser tous les échelons de notre organisation à l'importance de la sécurité. De plus, dans tous nos sites, des comités examinent les questions de santé et de sécurité et en discutent à intervalles réguliers.

Un état de préparation permettant de faire face à toutes les formes d'urgence demeure l'élément clé de notre programme de santé et de sécurité. Chacune de nos exploitations minières est dotée de son propre plan d'intervention en cas d'urgence et dispose de personnel formé pour répondre aux urgences en matière de sécurité, d'incendie et d'environnement. Chaque site dispose également du matériel d'intervention approprié.

Maladies infectieuses : prévention et gestion

Nous devons absolument prévenir et gérer la propagation de maladies contagieuses afin de protéger nos travailleurs et de maintenir la bonne marche de nos activités.

Notre personnel de la santé et de la sécurité a été formé pour gérer les épidémies, et des protocoles sont en place à chacun de nos sites d'exploitation afin de maximiser la prévention des maladies et d'en limiter la propagation. Se reporter au [site Web](#) d'Agnico Eagle pour obtenir des renseignements à jour sur notre approche dans ce domaine.



Notre engagement pour la santé, la sécurité et le bien-être

Nous croyons que tous les accidents et incidents peuvent être évités. Notre objectif est d'assurer un milieu de travail sain et sécuritaire, sans risque de blessure ou d'accident mortel. Nous croyons qu'avec un effort collectif, nous pouvons atteindre l'objectif Zéro accident au travail et améliorer le bien-être des employés, des entrepreneurs et des collectivités. Pour y parvenir, nous nous engageons à :

- utiliser des principes d'ingénierie rigoureux dans la conception et le fonctionnement de nos installations;
- promouvoir la santé et le bien-être général et établir des programmes visant à les préserver;
- offrir une formation appropriée à tous les employés afin qu'ils puissent accomplir leurs tâches en toute sécurité;
- déterminer, prévenir et éliminer ou atténuer les risques en matière de santé, de sécurité et d'hygiène industrielle;
- mettre en œuvre des programmes de santé au travail et d'hygiène industrielle;
- fournir aux employés les outils nécessaires à l'accomplissement d'un travail sécuritaire et efficace;
- maintenir un degré élevé de préparation aux situations d'urgence afin d'intervenir efficacement le cas échéant.



Performance globale en matière de sécurité

Il n'y a eu aucun accident mortel en 2019. Le taux de fréquence combiné des accidents entraînant une perte de temps et une assignation modifiée s'est établi à 0,99 en 2019 pour les employés et les entrepreneurs. Il s'agit d'un meilleur résultat que le taux de 1,28 enregistré en 2018 (voir la figure 5), surtout compte tenu des importants travaux de construction réalisés aux sites du Nunavut en 2019.

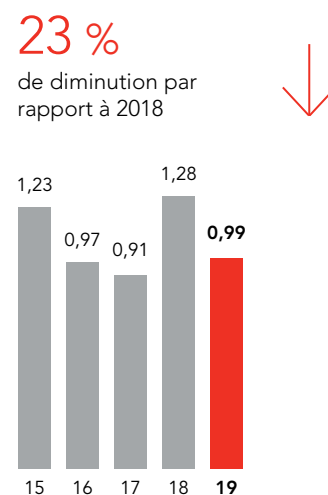
Il n'y a eu aucun accident avec perte de temps à La India en 2019. À l'exception de Meadowbank (taux de fréquence combiné des accidents entraînant une perte de temps et une assignation modifiée de 2,61 en 2019 en regard d'un objectif de 2,25), toutes les mines en production d'Agnico Eagle ont enregistré des taux de fréquence combinés des accidents entraînant une perte de temps et une assignation modifiée inférieurs à leurs objectifs respectifs pour 2019.

En 2019, nous avons accueilli 1 219 nouveaux employés dans nos sites. Notre performance au chapitre de la sécurité témoigne de notre capacité à transmettre aux nouveaux employés les valeurs d'Agnico Eagle dans ce domaine et démontre l'efficacité de la formule de supervision comme outil de promotion de ces valeurs. L'amélioration de la performance globale en matière de sécurité constitue un exemple de plus de la capacité d'Agnico Eagle à mobiliser tous les employés à intégrer ces valeurs dans leur travail au quotidien.

Principales tendances en 2019

Figure 5.

Fréquence combinée d'accidents
avec perte de temps et
assignation modifiée
(par 200 000 heures travaillées)





Nos équipes d'intervention d'urgence ont reçu la formation nécessaire pour répondre aux urgences sur nos sites et aider les collectivités avoisinantes en cas de besoin.

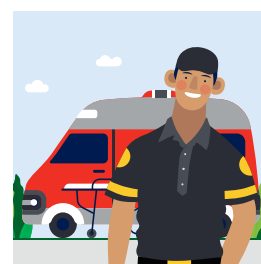
Nos plus importants défis en matière de sécurité se sont produits au complexe Meadowbank et à la mine Meliadine, au Nunavut. En effet, bien qu'ils comptent pour moins de 30 % des heures travaillées à l'échelle de la société, ces sites ont enregistré 63 % des accidents (avec perte de temps et assignation modifiée) survenus en 2019. En tout, 65 des 101 accidents enregistrés par la société ont eu lieu sur ces sites. Le plan d'action mis en œuvre afin de réduire le nombre d'accidents de travail au Nunavut comprend notamment une campagne de sensibilisation et une formation sur la formule de supervision.

En 2019, les employés ont connu moins de quasi-accidents principalement grâce à un examen approfondi des quasi-accidents enregistrés et à la mise en œuvre de mesures d'atténuation appropriées dans l'ensemble de nos sites d'exploitation, dans l'objectif d'éliminer les dangers ou de réduire leur probabilité d'occurrence.

Blessures corporelles

Malgré l'amélioration de notre performance, trois de nos collègues ont été victimes d'accidents graves ayant entraîné l'amputation d'un membre (jambe, bras, doigt). Ces accidents ont fait l'objet d'une enquête exhaustive afin que des mesures soient prises pour éviter qu'ils se reproduisent. Nous avons offert un soutien continu aux employés qui ont subi ces blessures traumatiques ainsi qu'à leurs familles.

En 2019, dans l'ensemble de nos sites d'exploitation, 101 personnes ont été victimes d'un accident de travail qui les a empêchées de reprendre leurs tâches habituelles le lendemain. Les responsables de nos sites continuent de s'efforcer de fournir à tous les employés un environnement de travail exempt d'accidents, et c'est dans cet objectif que des plans d'action détaillés pour réduire les risques et prévenir les accidents de travail sont mis en œuvre dans tous nos sites.



0

Aucun accident avec perte de temps n'a été enregistré à La India en 2019.



Initiatives et formations en matière de santé et de sécurité

La sécurité demeure une priorité pour Agnico Eagle, ses employés et ses entrepreneurs. Nous sommes fiers d'avoir mis en œuvre plusieurs initiatives en matière de santé et de sécurité dans l'ensemble de nos sites cette année. Nous avons notamment :

1

offre une nouvelle formation sur la sécurité routière à 160 employés de la mine Meliadine;

2

poursuivi la mise en œuvre de l'automatisation à nos sites LaRonde et Goldex, réduisant ainsi les dangers associés à certaines activités à haut risque pour les employés;

3

installé une barrière à haute résistance à Pinos Altos pour contrôler les risques d'éboulements;

4

offre un atelier axé sur l'adoption d'une approche proactive en matière de sécurité à LaRonde;

5

instauré des réunions trimestrielles sur la santé et la sécurité dans nos divisions responsables de l'exploration.



L'objectif d'Agnico Eagle est de s'assurer que les employés possèdent les connaissances, les outils et la formation dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs fonctions de façon optimale et sécuritaire.



La sécurité demeure une priorité pour Agnico Eagle, ses employés et ses entrepreneurs.

Le saviez-vous?

Nos équipes de sauvetage minier sont considérées comme les meilleures de l'industrie. Elles participent régulièrement à des compétitions au sein de l'industrie pour perfectionner leurs compétences et partager les meilleures pratiques.

En 2019 :

- la mine **La India** a remporté le prix de sécurité «Casco de Plata» décerné par l'association du sauvetage minier de l'industrie minière mexicaine;
- Édith Lafontaine, de la mine **LaRonde**, a reçu la certification Sceau rouge de Sauvetage Minier Québec pour son haut niveau d'expérience et ses compétences en sauvetage minier;
- l'équipe de sauvetage minier de la mine **Meadowbank** a remporté le prix de la meilleure opération de sauvetage en surface lors de la compétition annuelle de sauvetage minier qui s'est tenue à Yellowknife.



Goldex est la seule mine au Québec qui a obtenu la certification Entreprise en santé pour ses efforts de promotion du bien-être et des modes de vie sains.

Étude de cas

Bien-être au travail

Entreprise en santé : Le rôle déterminant du bien-être physique et mental dans la création de milieux de travail plus sains et plus sécuritaires

Imaginez avoir à gravir une montagne au travail. Voilà une activité professionnelle qui peut sembler éprouvante, mais pas pour les employés de notre mine Goldex au Québec. La rampe de Goldex a été utilisée comme parcours pour effectuer une montée de 10 km à une inclinaison de 15 % depuis le fond de la mine, à 1,2 km sous terre, jusqu'à la surface, le tout pour recueillir des fonds pour des organismes de bienfaisance du secteur de Val-d'Or et encourager les employés à rester actifs.

Selon Armand Turcotte, conseiller en santé et en sécurité, l'*Ascension du mont Goldex* est un défi à la fois épuisant et gratifiant. «C'est une belle activité d'environ trois heures qui permet aux participants de relever un beau défi d'une manière accessible et sécuritaire! En prime, l'activité permet de recueillir des fonds pour différentes organisations.»

Voilà exactement le genre de projets novateurs que les équipes responsables de la santé et de la sécurité au travail d'Agnico Eagle mettent en œuvre dans l'ensemble

des sites miniers de l'entreprise. Selon Janie Blanchette, conseillère en santé, sécurité et mesures d'urgence, le fait de rester actif et engagé joue un rôle déterminant dans le bien-être mental et physique, tant à la maison qu'au travail.

«Les initiatives mises en place dès le début des activités à Goldex produisent des résultats concrets à plusieurs égards, particulièrement pour la participation des employés, mais par dessus tout pour l'adoption de modes de vie sains à long terme. Il ne nous a fallu que quelques années pour passer d'un mode réactif à un mode préventif. Pour l'entreprise, les résultats sont extrêmement positifs.»

Services d'accompagnement pour améliorer la santé et le bien-être

Afin de favoriser l'adoption de modes de vie actifs, les employés de Goldex ont accès à un gymnase où ils peuvent prendre des cours et faire du yoga, en plus de participer à des séances d'entraînement en plein air plusieurs fois par semaine. Des activités hebdomadaires sont organisées sous le thème de l'alimentation, et la mine emploie un kinésologue et une infirmière à temps plein. Ces derniers offrent entre autres aux employés des programmes d'entraînement personnalisés et des examens de santé annuels. Sur le terrain, nous avons conçu des programmes en collaboration avec les entrepreneurs, dont les entrepreneurs en forage, pour les aider à rester en santé et réduire le nombre d'incidents causés par la fatigue musculaire.

Outre la santé physique, la santé mentale des employés est également prise en charge grâce à divers programmes de sensibilisation. En 2019, vingt superviseurs de Goldex ont suivi une formation en accompagnement pour les aider à mieux gérer les situations difficiles liées à la santé mentale au travail. Toutes ces initiatives ont aidé la mine Goldex à conserver la certification «Entreprise en santé» du Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

Modes de vie plus sains, collectivités plus saines

Les modes de vie sains et actifs vont pratiquement de soi à Kittilä, en Finlande. Chaque année, cette région de la Laponie est l'hôte de la Visma Ski Classics, l'une des plus prestigieuses courses de ski de fond de longue distance au monde, et du Levi Extreme Triathlon. Ces deux événements sont commandités en partie par notre mine Kittilä.

Il n'est donc pas surprenant que beaucoup d'employés de Kittilä soient des passionnés de la forme physique et qu'ils profitent régulièrement des parcs, sentiers et installations récréatives de l'endroit pour s'adonner au ski, à la natation et à la randonnée. La mine fait la promotion des modes de vie actifs en offrant gratuitement des billets de remontée mécanique et des abonnements pour les salles d'entraînement locales.

En 2019, l'équipe responsable de la santé et de la sécurité au travail à Kittilä a offert différents programmes axés sur le bien-être et organisé des activités

visant à améliorer la santé physique et mentale des employés, notamment des séances de formation sur la gestion du temps, des séances d'analyse et d'accompagnement pour la gestion et l'adaptation au stress, ainsi qu'une formation de deux jours sur le bien-être pour les 480 employés de la mine. Une telle activité a permis d'aborder des sujets essentiels concernant le sommeil et le bien-être, les habiletés nécessaires au travail en équipe, l'alimentation et l'exercice physique. Au cours de ces deux journées, les employés ont pu faire évaluer leur condition physique (fréquence cardiaque, pression artérielle, poids et indice de masse corporelle).

En octobre, l'équipe de la mine Kittilä a également organisé une semaine du bien-être au travail pour inciter les employés à améliorer leur bien-être personnel et celui de leurs collègues. Au cours de cette semaine, l'équipe a :

- lancé l'application BREAK PRO, qui encourage tous les employés à faire de l'exercice pendant leurs pauses. Un groupe de cinq formateurs dirigé par un ergothérapeute a supervisé des séances d'entraînement dans divers lieux de travail, comme l'usine de traitement du minerai, la mine souterraine, le bureau de la mine et le bâtiment administratif;
- organisé une journée portes ouvertes en collaboration avec le partenaire en santé au travail de Kittilä, qui est maintenant installé sur le site. Cette activité avait pour but de présenter la vaste gamme de services de santé au travail offert par ce partenaire, tels les nouveaux services électroniques

qui permettent notamment de communiquer avec une infirmière en tout temps. La mine peut maintenant compter sur une équipe de soins de santé qui compte un médecin et une infirmière spécialisés en santé au travail ainsi qu'un psychologue, un physiothérapeute et un diététiste;

- participé à la «journée nationale du bonheur au travail» et souligné le «vendredi du positivisme» en mettant les employés au défi de trouver des idées pour favoriser le bien-être au travail. L'équipe de l'usine de Kittilä a remporté les honneurs en demandant à tous les participants aux réunions de production matinales de rester debout et en obligeant chaque personne qui prenait la parole à se tenir sur un pied. En seulement treize minutes, les participants ont ainsi eu une rencontre constructive, tout en s'adonnant à une activité physique amusante!

Selon Heini Hämäläinen, surintendante des ressources humaines : «Le bien-être est important sur le plan individuel et collectif. Les employés en santé travaillent de manière plus efficace et sécuritaire et peuvent aussi inspirer leurs collègues à adopter un mode de vie sain et à s'intéresser à leur bien-être. Cet enjeu, qui fait l'objet d'un mandat clair et d'un soutien sans faille de la part de la direction, demeurera une priorité pour Kittilä. Chaque année, nous mettons à jour le plan d'action sur le bien-être en collaboration avec nos employés et nos partenaires en santé. Il est très important que nous écoutions nos employés, car ils sont nos meilleurs experts.»

Amélioration continue

En 2020, nous avons comme objectif de réduire notre taux de fréquence des accidents et de n'enregistrer aucun accident grave. Nous croyons que le fait d'analyser les causes fondamentales des accidents et d'effectuer des vérifications sur une base régulière dans le cadre de notre processus d'enquête nous aidera à atteindre cet objectif global.

Nous mettrons l'accent sur la nécessité d'améliorer continuellement les procédures et les processus liés à la sécurisation de la machinerie dans l'ensemble de nos sites, et nous continuerons de réduire l'exposition aux contaminants sur les lieux de travail.

Afin d'atteindre et de dépasser nos objectifs de sécurité pour 2020, nous allons continuer d'accroître et d'optimiser l'utilisation de la formule de supervision, en plus d'appliquer une approche axée sur les systèmes de gestion pour réduire les risques liés à la sécurité et améliorer notre performance globale.



Notre mine Kittilä en Finlande fait la promotion des modes de vie actifs en offrant gratuitement des billets de remontée mécanique et des abonnements pour les salles d'entraînement locales.

Pour un développement minier responsable

Pour assurer un **développement minier responsable**, le respect mutuel et la compréhension de soi, des collègues de travail et des collectivités doivent primer.



Pour d'autres articles, visitez : www.agnicoeagle.com/French/developpement-durable/nos-histoires-et-videos/

Partage des ressources et atténuation des risques

Faits saillants de 2019

520 832

tonnes (en équivalents CO₂) de GES des catégories 1 et 2 produites par nos activités

68 %

de l'électricité que nous consommons provient de sources renouvelables

17,41 Mm³

d'eau retournées à l'environnement par toutes nos activités d'exploitation minière

9,532 Mm³

d'eau fraîche prélevée de toutes les sources

0

incident environnemental important

13,1 millions

de tonnes de résidus générées par nos activités

Gouvernance en matière d'environnement

Pour assurer un développement minier responsable, nous devons réduire au minimum notre empreinte environnementale en utilisant les ressources naturelles de façon efficace, en prévenant ou limitant les émissions et en réduisant les rejets. Il appartient à chacun de nos sites d'exploitation de déterminer, d'analyser et de gérer les risques environnementaux et de travailler en toute transparence avec les parties prenantes locales, établissant ainsi une relation de confiance et de coopération.

Les activités minières peuvent avoir des répercussions directes et indirectes sur tous les aspects de l'environnement, notamment, mais sans s'y limiter, le climat, l'eau, l'air et la biodiversité. Les impacts résiduels à long terme des anciens sites miniers et les bris d'installations de stockage de résidus dans les sites d'autres sociétés minières à travers le monde, comme l'accident aux conséquences tragiques survenu en 2019 au Brésil, constituent un rappel éloquent du rôle essentiel de l'industrie dans la protection de l'environnement et de la santé humaine. Les changements climatiques, la pénurie d'eau et la perte de biodiversité sont d'importants enjeux d'envergure mondiale qui peuvent avoir de graves conséquences à l'échelle locale. On demande de plus en plus à l'industrie, aux gouvernements et à la société civile de faire équipe pour faire face à ces enjeux. Agnico Eagle est déterminée à collaborer avec toutes ses parties prenantes pour trouver des solutions innovantes et relever les défis à venir.

Énergie et changements climatiques

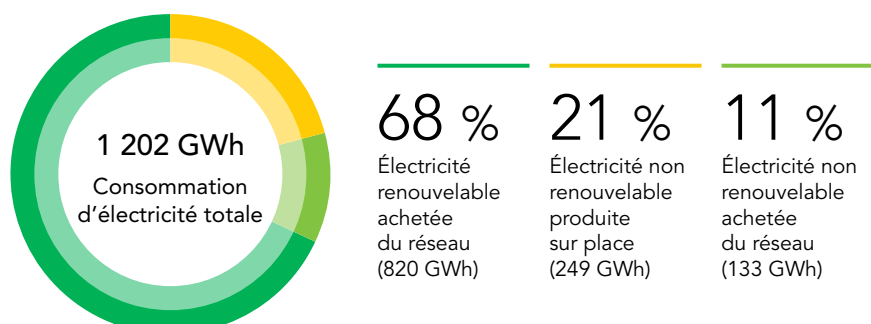
Agnico Eagle reconnaît que l'industrie a un rôle important à jouer dans la lutte contre les changements climatiques et elle

s'engage activement dans des initiatives visant à réduire son empreinte carbone, tout en poursuivant le développement de ses activités.

Dans ses installations, Agnico Eagle consomme diverses sources d'énergie, comme l'électricité, le diesel, l'essence, le propane et le gaz naturel. L'électricité et le diesel sont ses principales sources d'énergie utilisées. Dans l'ensemble, nous tirons 68 % de l'électricité que nous consommons de sources ne produisant pas d'émissions de carbone, principalement l'hydroélectricité. Notre consommation d'électricité annuelle a augmenté de 7,8 % pour s'établir à 1 202 gigawattheures (GWh) en 2019, comme le montre la figure 8. Cette augmentation est largement attribuable à l'inauguration de la mine Meliadine, au Nunavut.

En 2019, afin d'optimiser la demande énergétique croissante de nos sites du Nunavut, nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives de réduction de la consommation d'énergie, comme l'isolation de bâtiments éloignés, l'installation d'un composteur pour réduire au minimum l'utilisation de l'incinérateur et une campagne pour inciter les employés à utiliser moins d'énergie au campement.

Figure 6.
Consommation par type d'électricité





Notre engagement à l'égard de l'environnement

Notre objectif est d'éliminer, de réduire au minimum et d'atténuer l'impact de nos activités sur l'environnement et de préserver sa viabilité et sa diversité. Pour y parvenir, nous nous engageons à :

- réduire au minimum la production de résidus et assurer l'élimination appropriée de ceux-ci;
- réduire au minimum les risques associés à la gestion des stériles, des résidus miniers et de l'eau en recourant aux meilleures pratiques disponibles et applicables;
- déterminer, évaluer et gérer les risques liés aux bassins hydrographiques ainsi que les possibilités de réduire les effets cumulatifs sur les autres utilisateurs;
- mettre en œuvre des mesures visant à préserver les ressources naturelles, y compris l'énergie et l'eau;
- mettre en œuvre des mesures visant à réduire les émissions dans l'air, l'eau et le sol et à réduire au minimum notre empreinte environnementale, y compris la déforestation;
- mettre en œuvre des mesures visant à réduire nos émissions de gaz à effet de serre et à contrer les effets des changements climatiques sur nos activités;
- intégrer les aspects relatifs à la conservation de la biodiversité et à l'aménagement du territoire à toutes les étapes de nos activités;
- restaurer les sites miniers afin d'assurer la stabilité physique et chimique à long terme, et ce, de façon consultative.

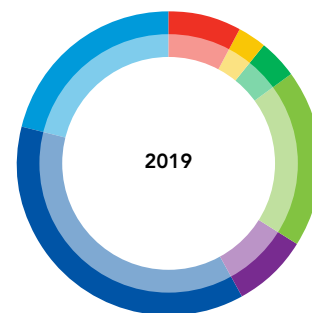


Agnico Eagle veut accroître l'utilisation de sources d'électricité ne produisant pas d'émissions de carbone, car celles-ci jouent un rôle important pour l'aider à atteindre ses objectifs à long terme en matière de gaz à effet de serre (GES) et de consommation d'énergie. Agnico Eagle croit qu'une collaboration étroite avec les gouvernements et les entreprises et collectivités locales permettra de trouver des solutions qui, en plus de réduire son empreinte carbone et de diminuer les émissions de toute une région, permettront également de générer des avantages économiques. C'est la raison pour laquelle nous nous employons à réaliser un projet éolien à la mine Meliadine et que nous continuons de soutenir divers projets d'aménagement d'infrastructures pour le transport de l'hydroélectricité et la mise en place d'un réseau à fibre optique entre le nord du Manitoba et la région de Kivalliq. Au Mexique, nous collaborons avec les parties prenantes pour obtenir l'autorisation de construire une ligne de transport qui permettrait d'assurer un approvisionnement régulier en électricité à la mine La India et de réduire la consommation de carburant de ce site.

Principales tendances en 2019

Figure 7.

Pourcentage des émissions de GES par site



- LaRonde – 8 %
- Goldex – 3 %
- Kittilä – 4 %
- Complexe Pinos Altos – 19 %
- La India – 8 %
- Meadowbank – 37 %
- Meliadine – 21 %

Nous faisons le suivi des émissions directes (catégorie 1) et indirectes (catégorie 2) de GES sur une base mensuelle et en faisons rapport annuellement au CDP en termes de tonnes de GES produites en équivalents CO₂ et en termes d'intensité, soit le nombre de tonnes de GES (en équivalents CO₂) par tonne de minerai traité. Agnico Eagle s'engage à prendre en compte les autres émissions indirectes produites dans les déclarations relatives à sa chaîne de valeur (catégorie 3) au cours des prochaines années.

Les émissions directes et indirectes de GES ont totalisé 520 832 tonnes d'équivalents CO₂ en 2019, ce qui représente une augmentation de 27 % par rapport à 2018. Cette augmentation est attribuable à l'ouverture de la mine Meliadine, qui compte pour 21 % des émissions, et à l'augmentation de l'intensité de l'énergie. Nos sites d'exploitation du Nunavut représentent 58 % de la quantité totale de GES produite par Agnico Eagle.

L'intensité moyenne de nos émissions de GES (tonnes d'équivalents CO₂ par tonne de minerai traité) pour l'ensemble de nos mines en exploitation a augmenté de 30 %, passant de 0,021 en 2018 à 0,027 en 2019, comme le montre la figure 9. Cette augmentation est attribuable à l'ajout de la mine Meliadine, au début du transport du minerai entre le gisement Amaruq et l'usine de Meadowbank et au débit réduit aux sites d'exploitation du Mexique et de la Finlande. L'intensité des émissions de GES de LaRonde et de Goldex a diminué de 3 % et 6 %, respectivement.

L'augmentation du débit de production aux deux mines et l'utilisation accrue du système Rail-Veyor à Goldex ont permis d'accroître les efficacités opérationnelles et réduire l'énergie utilisée par tonne de minerai extrait.

L'accroissement continu de l'intensité de l'énergie représente l'un des plus importants défis avec lesquels notre industrie doit composer. La teneur du minerai diminue, et les gisements sont enfouis à des profondeurs de plus en plus grandes, ce qui les rend plus difficiles à exploiter. L'énergie requise pour produire le même volume d'or augmente donc plus rapidement que les taux de production. Le transport du minerai sur une plus longue distance au complexe Meadowbank, jumelé au fait que nous devons encore utiliser des génératrices au diesel pour produire de l'électricité dans nos sites du Nunavut et du Mexique, nous rend, du moins à court terme, dépendants des combustibles fossiles pour assurer la poursuite de nos activités.

Nous sommes conscients que la crise des changements climatiques est entrée dans une phase critique et nous savons que le statu quo ne peut être maintenu. Nous croyons dans l'importance de nous fixer des objectifs de réduction de nos émissions à court et à long terme. Actuellement, des initiatives de réduction de GES sont mises en œuvre dans tous nos sites (voir la figure 10) et en 2020, nous prévoyons publier notre premier plan d'action climatique conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (GIFCC).



Depuis 2014, la mine Kittilä recycle avec succès la chaleur produite par ses installations et ses différents processus qui serait autrement perdue, ce qui contribue à une réduction générale des besoins et des coûts énergétiques de la mine.

Figure 8.
Consommation
d'électricité totale
(en GWh)

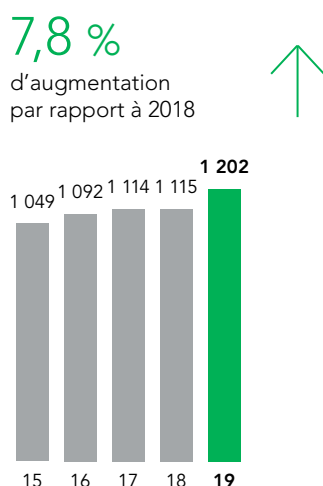


Figure 9.
Intensité totale moyenne
des émissions de GES
(tonnes d'équivalents CO₂ par tonne
de minerai traité)

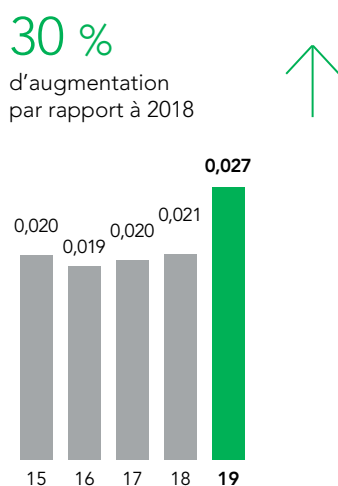




Figure 10.

Initiatives de réduction des émissions de GES de nos sites d'exploitation

Nos sites	Initiatives
Kittilä	<ul style="list-style-type: none">– Installation d'un système de chauffage centralisé souterrain pour recycler la chaleur résiduelle des systèmes de ventilation et d'évacuation de la mine.– Démantèlement de deux cuves et des réservoirs à mazout utilisés pour chauffer l'eau (économies de 1 000 MWh par année).– Mise à l'essai d'équipement minier électrique.
LaRonde	<ul style="list-style-type: none">– Installation de bornes de recharge pour les voitures électriques des employés.
Goldex	<ul style="list-style-type: none">– Augmentation de l'utilisation du système électrique Rail-Veyor.– Installation de bornes de recharge pour les voitures électriques des employés.– Acquisition de nouvelles camionnettes 100 % électriques pour les activités de surface.
Meadowbank	<ul style="list-style-type: none">– Isolation de bâtiments éloignés.– Réalisation d'une étude sur la possibilité d'utiliser la chaleur résiduelle de l'usine comme source de chauffage pour les installations souterraines à Amaruq.
Meliadine	<ul style="list-style-type: none">– Amélioration de la conception du système de récupération de la chaleur.– Installation de génératrices au diesel écoénergétiques.
Pinos Altos	<ul style="list-style-type: none">– Poursuite de l'installation de systèmes d'éclairage à DEL et à énergie solaire.– Réduction du transport et de l'utilisation de terre végétale à des fins de revégétalisation grâce à un programme de régénération des sols par du bétail sur place.
La India	<ul style="list-style-type: none">– Utilisation d'additifs de carburant pour réduire la consommation de diesel.
Siège social de Toronto	<ul style="list-style-type: none">– Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques des employés.



L'intensité des émissions de GES de notre mine Goldex a diminué de 6 % en 2019. L'augmentation du débit de production et l'efficacité constante du système Rail-Veyor ont permis d'accroître l'efficacité globale.

La gestion de l'eau

La gouvernance de l'eau, c'est le souci d'utiliser l'eau de façon efficiente et d'en maintenir la qualité, en prenant soin de susciter l'engagement des collectivités afin de gérer de façon collaborative les ressources hydriques communes tout au long du cycle de vie d'un projet minier. L'eau constitue un lien important entre nos activités, les divers organismes de réglementation, les collectivités à proximité de nos sites, les organisations responsables de la protection de l'environnement et la population en général. C'est par ce lien que nous démontrons comment nous assurons un développement minier responsable en nous engageant à utiliser l'eau de manière responsable et à en protéger la qualité.

En 2019, nous avons préparé la version préliminaire d'une norme d'entreprise pour la gestion de l'eau. Cette norme d'entreprise énonce des pratiques sectorielles exemplaires pour assurer une gestion intégrée et uniforme de l'eau et contribuera à la conformité de nos activités au nouveau protocole de gouvernance de l'eau de l'initiative VDMD de l'AMC. En 2020, nous présenterons la norme d'entreprise aux membres de la haute direction, aux équipes de projets et aux responsables des différents sites d'exploitation en vue de sa mise en œuvre à l'échelle de la société.

En 2019, la quantité totale d'eau fraîche prélevée par Agnico Eagle de toutes les sources se chiffrait à 9,532 millions de m³ (Mm³), en hausse de 30 % par rapport à 7,340 Mm³ en 2018. Cette hausse est attribuable à l'entrée en production de Meliadine, au début de la mise en dépôt des résidus de Meadowbank, ce qui a eu une incidence sur notre capacité à recycler l'eau de traitement, ainsi qu'à certains ajustements touchant le mode de déclaration des données à Goldex.

Notre utilisation totale d'eau a été de 0,49 m³ par tonne de minerai traité, par rapport à 0,37 m³ par tonne en 2018, soit une hausse de 33 % comme le montre la figure 11. Cette hausse est attribuable à l'augmentation de la consommation d'eau fraîche mentionnée précédemment et à la baisse de la quantité de minerai traité à Meadowbank, à nos sites du Mexique et à Kittilä.

En 2019, nous avons rejeté une quantité totale d'effluents de 17,4 Mm³ dans l'environnement, soit 78 % de plus que l'année précédente. Cette augmentation est attribuable aux travaux de dénoyage pour l'exploitation de la fosse Whale Tail (complexe Meadowbank) ainsi qu'aux précipitations exceptionnellement abondantes au Nunavut et en Abitibi.



En 2019, nous avons préparé la version préliminaire d'une norme d'entreprise pour la gestion de l'eau, qui énonce des pratiques sectorielles exemplaires pour assurer une gestion intégrée de l'eau.

Principales tendances en 2019

Figure 11.

Intensité de la consommation d'eau fraîche

(en m³ d'eau par tonne de minerai traité)

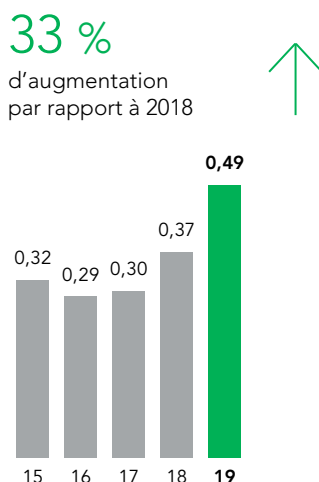
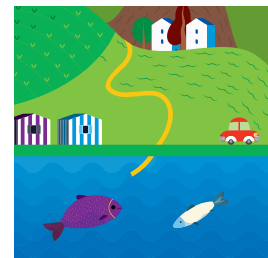
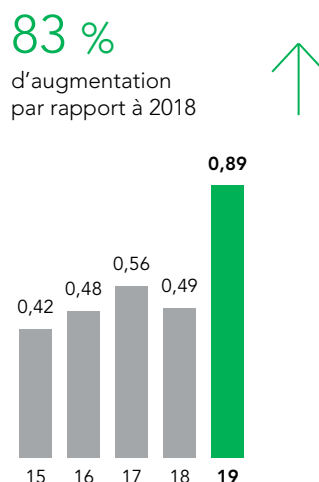


Figure 12.

Intensité des rejets d'eau à l'effluent

(en m³ d'eau par tonne de minerai traité)



30 %
Hausse de la quantité totale d'eau fraîche prélevée par Agnico Eagle de toutes les sources



Étude de cas

Nos vaches sont vertes : Ou comment notre bétail contribue à la régénération des sols

En janvier 2019, l'équipe environnementale de Pinos Altos a commencé à mettre en œuvre une initiative tout à fait inédite de régénération des sols qui pourrait être adoptée par d'autres installations minières.

Au cours du processus de fermeture et de démantèlement d'une mine, il arrive souvent que les sociétés minières ne disposent pas d'une quantité suffisante de terre végétale pour mener à bien leurs activités de revégétalisation environnementale. L'équipe de Pinos Altos s'est employée à résoudre ce problème et à faciliter la revégétalisation du secteur situé

près de l'installation de stockage des matériaux d'enrochement d'Oberon de Weber en recherchant de nouvelles méthodes qui ne nécessiteraient pas l'utilisation de sol organique provenant de l'extérieur du site minier.

L'équipe a décidé de mettre à l'essai une méthode de régénération des sols appelée **pâturage à très haute densité**, qui est très répandue dans le secteur de l'élevage des bovins. Cette méthode reproduit le piétinement du sol et des végétaux causé par le va-et-vient constant de grands troupeaux d'herbivores dans un pâturage. Ce piétinement permet d'ameublir et d'oxygéner le sol naturellement et d'y incorporer les nutriments présents dans les matières végétales mortes et les déchets animaux.

La compréhension de cette dynamique a incité l'équipe de Pinos Altos à faire l'acquisition d'un troupeau de 100 vaches et à construire de petits enclos sur un terrain de huit hectares pour le pâturage des bêtes. L'équipe a ensuite commencé à nourrir les vaches avec des produits

À quel point nos vaches sont-elles vertes?

Voici quelques résultats de l'initiative Nos vaches vertes :

production naturelle de terre fertile procurant 90 % de la couverture végétale;

recensement de 16 espèces de plantes indigènes différentes et croissance plus rapide qu'avec les méthodes traditionnelles (cinq mois au lieu de 18 mois);

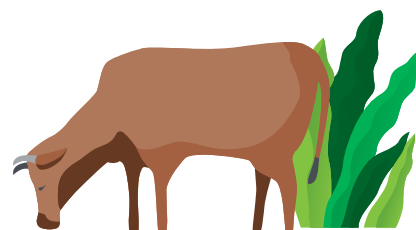
retour de la faune et de la microfaune sauvages propres à la région;

atteinte d'un équilibre positif entre la quantité de carbone émis et séquestré;

restitution d'une partie du paysage à son état naturel et meilleure rétention de l'eau;

réduction de l'utilisation des combustibles fossiles pour effectuer la restauration, menant à une baisse des émissions de GES;

acquisition de nouvelles compétences que les travailleurs de la collectivité peuvent exploiter ailleurs dans la région.



alimentaires spéciaux qui intensifient l'activité microbienne dans les quatre poches de leur système digestif. Le processus permet ultimement de mélanger de manière tout à fait naturelle les résidus végétaux, le fumier et la terre, améliorant ainsi la concentration en nutriments.

En utilisant cette méthode de pâturage et d'alimentation et en déplaçant le troupeau sur le terrain à intervalles réguliers et selon une séquence bien définie, l'équipe a réussi à améliorer l'état du sol et à mener ses activités de restauration sans ajouter de terre végétale. L'autre avantage réside dans le fait de pouvoir ainsi se passer de la machinerie lourde habituellement utilisée pour les travaux de restauration des lieux.

Satisfaite des résultats de ce projet pilote de six mois, l'équipe a décidé d'élargir la portée de ce projet en entreprenant un projet de revégétalisation à plus grande échelle

avec le même troupeau en pâturage à très haute densité. Cette méthode permet de stimuler la végétation en moins de temps que les méthodes traditionnelles et bientôt, les vaches brouteront l'herbe que ce processus de revégétalisation par pâturage à très haute densité a contribué à faire pousser, créant ainsi un projet et un écosystème entièrement durables.

Blanca Paola Cázares Pérez, directrice, Santé, sécurité et environnement, a déclaré : « Nous croyons qu'Agnico Eagle est la première société minière à utiliser cette méthode de régénération des sols, mais je suis convaincue qu'elle ne sera pas la dernière. Ce projet pourrait avoir d'importantes répercussions, car il peut facilement être reproduit sur d'autres sites miniers et générer des avantages considérables pour les collectivités, par l'embauche de travailleurs, fournisseurs et prestataires de services locaux ainsi que par l'amélioration du milieu ambiant. »

Pour un développement minier responsable

Pour assurer un **développement minier responsable**, l'innovation doit faire partie intégrante de nos réflexions et guider nos actions.



Pour d'autres articles, visitez : www.agnicoeagle.com/French/developpement-durable/nos-histoires-et-videos/



Nous surveillons de près l'utilisation des stériles et nous sommes déterminés à trouver des occasions d'optimiser cette utilisation, tout en appliquant les normes de protection environnementale les plus rigoureuses.

La gestion des résidus et des stériles

Agnico Eagle a élaboré des directives strictes pour la gestion de ses parcs à résidus afin que toutes les infrastructures, en exploitation ou fermées, respectent ou dépassent les exigences de réglementation et les pratiques normatives ou les directives de l'industrie minière.

Agnico Eagle est déterminée à continuellement améliorer la gestion de ses installations par le développement et l'incorporation de pratiques exemplaires. Agnico Eagle a nommé un **directeur responsable** de tous les parcs à résidus de la société. Dans ce rôle de supervision, le directeur responsable doit présenter au conseil d'administration un rapport annuel attestant la conformité des installations avec les directives et la réglementation en vigueur, ainsi que le fait que tous les sites d'Agnico Eagle disposent des outils, de l'effectif et des budgets pour respecter ou dépasser ces normes. Un **comité d'inspection indépendant** a été créé pour tous les sites d'Agnico Eagle. Ce comité se compose de personnes compétentes, réputées pour leur expertise en gestion des résidus. En outre, des **personnes responsables** et des **ingénieurs-conseils** ont été affectés à tous les sites d'exploitation.

Agnico Eagle a pris ces mesures conformément à son engagement de gestion sécuritaire et responsable de ses parcs à résidus. Tout en renforçant son modèle de gouvernance et en clarifiant sa chaîne de responsabilité, Agnico Eagle reconnaît le rôle important et la compétence de ses experts internes pour cette mission critique.

En 2019, nous avons mis en œuvre d'autres mesures pour nous conformer aux mises à jour contenues dans la plus récente version du protocole de gestion des résidus proposé par l'AMC dans le cadre de l'initiative VDMD. Les directives de gouvernance énoncées dans la nouvelle version du *Guide sur les résidus miniers* de l'AMC auront ultimement un impact positif significatif sur le profil de risque de nos infrastructures à toutes les étapes du processus minier, comprenant la conception, la construction, l'exploitation et la fermeture de ces sites.

Outre la gouvernance de ses parcs à résidus, Agnico Eagle a entrepris de mettre à jour l'évaluation des risques liés à toutes ses infrastructures essentielles. Ce projet, qui a été lancé en 2019 et se poursuivra en 2020, vise à permettre une évaluation quantitative plus systématique et uniforme du profil de risque des différentes infrastructures essentielles.



Notre nouvelle mine Meliadine au Nunavut a adopté la technologie des résidus filtrés, considérée comme la meilleure technologie disponible pour la région, ce qui permettra de faciliter et d'améliorer les activités de fermeture à la fin de la vie de la mine.



Agnico Eagle est un partenaire de l'Institut de recherche en mines et environnement UQAT-Polytechnique, au Québec, qui met au point et applique des solutions environnementales pratiques et novatrices pour régler des problèmes associés aux résidus miniers, aux stériles et à la gestion de l'eau.

Nous continuons de collaborer avec divers partenaires en vue d'optimiser la conception des infrastructures de gestion des stériles et de l'eau et la conception des parcs à résidus. Agnico Eagle fait partie du conseil d'administration de l'International Network of Acid Prevention (INAP). En outre, à titre de partenaire de l'Institut de recherche en mines et environnement UQAT-Polytechnique au Québec, Agnico Eagle apporte son soutien et sa collaboration à des projets de recherche axés sur des défis actuels et à venir sur le plan environnemental. Notre objectif dans le cadre de ce partenariat est de concevoir et de mettre en œuvre des solutions environnementales pratiques et innovantes pour différents problèmes associés à la gestion des stériles, des résidus miniers et de l'eau, et à la restauration des sites miniers.

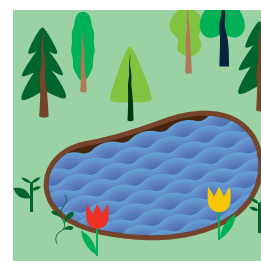
Par sa nature, l'exploitation minière génère de grandes quantités de stériles et de résidus, ce qui est particulièrement vrai pour les mines d'or où la teneur du minerai est exprimée en grammes par tonne. Nous surveillons de près la séparation des résidus et l'utilisation des stériles et nous sommes déterminés à trouver des façons de l'optimiser, tout en respectant les normes de protection environnementale les plus élevées.

En 2019, le tonnage de minerai traité par nos installations de traitement et de lixiviation en tas a été d'environ 19,57 millions de tonnes (Mt), soit une baisse de 3 % par rapport à 2018. Le tonnage de minerai empilé sur les aires de lixiviation en tas a été d'approximativement 6,5 Mt, comparativement à 7,8 Mt en 2018.

Cette baisse est attribuable à une réduction du tonnage de minerai de la fosse à la mine Pinos Altos, d'où provient principalement le minerai traité par lixiviation en tas à cette mine.

La quantité totale de résidus produits par les installations de traitement du minerai a été d'environ 13,1 Mt, comparativement à 12,4 Mt en 2018, ce qui représente une hausse de 6 %. Cette hausse est attribuable à l'entrée en production de Meliadine. Des 13,1 Mt de résidus produits en 2019, environ 3,8 Mt, ou 29 %, ont été remis sous terre comme remblai. Le tonnage restant de 9,3 Mt a été déposé en surface dans nos parcs à résidus, que ce soit sous forme de boues ou de résidus épaisés ou filtrés. Ceci se compare à 9,4 Mt en 2018. Il convient de souligner que Meliadine a recours aux résidus filtrés, ce qui est considéré comme la meilleure technologie disponible pour la région. Bien qu'elle soit associée à des coûts plus élevés à l'étape de l'exploitation, cette approche facilite et améliore les activités de fermeture à la fin de la vie de la mine.

En 2019, les activités minières d'Agnico Eagle ont généré 39,9 Mt de stériles, comparativement à 46,6 Mt en 2018. Cette réduction s'explique par une diminution de 45 % du volume de stériles extraits au complexe Pinos Altos, attribuable à une baisse de la production à ciel ouvert dans les deux mines du complexe, ce qui a compensé l'augmentation du volume de stériles découlant des nouvelles activités de mise en valeur aux mines Kittilä, Meliadine et La India.



13,1 Mt
quantité totale de
résidus produits

3,8 Mt
quantité de résidus
remis sous terre
comme remblai

39,9 Mt
quantité de stériles
générés en 2019



Conformité environnementale

Nous gérons les incidents environnementaux par l'entremise de notre système de gestion et de surveillance des risques (SGSR). Nous recensons et évaluons les activités pouvant causer des incidents environnementaux. Nous mettons en œuvre des mesures de contrôle pertinentes et nous tenons à jour et vérifions ces mesures. Nous élaborons des plans d'intervention d'urgence et nous les testons. Nous surveillons et gérons la conformité environnementale à toutes les étapes du cycle de vie des mines. Tous les incidents environnementaux survenant dans les mines et les projets d'exploration sont enregistrés dans notre base de données et notre système interne de suivi en ligne.

Chacun de nos sites d'exploitation a son propre service environnemental qui gère les incidences et les incidents selon les procédures. Les incidents sont classés par catégorie (p. ex., déversement, nuisance causée par les poussières, etc.), et leurs conséquences et probabilités sont évaluées à l'aide de la matrice à 5 niveaux, comme le montre la figure 13. Les conséquences, classées comme étant de négligeables à extrêmes/catastrophiques, sont déterminées en fonction de la gravité des incidences sur l'écosystème, l'eau et l'utilisation du territoire, ainsi qu'en fonction des coûts associés aux mesures correctives et aux aspects juridiques. Agnico Eagle considère comme significatifs tous les incidents dont les conséquences sont classées au niveau 4 ou plus.

Selon nos critères d'évaluation des conséquences, aucun incident majeur ou extrême/catastrophique n'est survenu dans nos sites d'exploitation en 2019. Nous avons déclaré un total de 996 incidents non significatifs : 971 déversements, un rejet de gaz, trois défaillances d'infrastructures de confinement, un déversement non contrôlé, douze dépassements des limites de vibrations et huit dépassements des limites de qualité ou de quantité d'effluents. Les trois défaillances d'infrastructures de confinement signalées ont trait à l'érosion en surface des digues internes et de l'évacuateur du site Manitou, où les résidus de Goldex sont utilisés pour la réhabilitation. En ce qui concerne le déversement non contrôlé, un débit d'eau plus élevé que la normale a été observé au pied de la digue de l'installation de stockage des stériles d'Amaruq. Des travaux de pompage ont été entrepris pour assécher le bassin collecteur de l'installation de stockage des stériles afin de réduire le débit d'eau. Tous ces incidents ont fait l'objet de mesures correctrices immédiates, et aucun n'a eu de conséquence importante pour l'environnement.

Le signalement des incidents, les enquêtes et les mesures d'atténuation sont des pratiques bien établies, et nous continuons de mettre l'accent sur l'amélioration de la qualité des rapports et sur la prévention. Un plan d'action en matière de prévention est en cours d'élaboration afin de réduire encore davantage le nombre d'incidents à survenir.



Selon nos critères d'évaluation des conséquences, aucun incident majeur ou extrême/catastrophique n'est survenu dans nos installations en 2019.

Les incidences environnementales potentielles sont évaluées en fonction de leur probabilité et de leurs conséquences. Les conséquences sont déterminées en fonction de la gravité des incidences sur l'écosystème, l'eau et l'utilisation du territoire, ainsi qu'en fonction des coûts associés aux mesures correctives et aux aspects judiciaires.

Figure 13.

Matrice des conséquences et des probabilités

Conséquences	Probabilité				
	Très faible 1	Faible 2	Modérée 3	Élevée 4	Très élevée 5
Extrêmes / catastrophiques 5	Moyenne (5)	Moyenne (10)	Élevée (15)	Très élevée (20)	Très élevée (25)
Majeures 4	Faible (4)	Moyenne (8)	Élevée (12)	Élevée (16)	Très élevée (20)
Modérées 3	Faible (3)	Moyenne (6)	Moyenne (9)	Élevée (12)	Élevée (15)
Mineures 2	Faible (2)	Faible (4)	Moyenne (6)	Moyenne (8)	Moyenne (10)
Négligeables 1	Faible (1)	Faible (2)	Faible (3)	Faible (4)	Moyenne (5)

Activités de fermeture et de restauration

Les travaux de fermeture et de restauration font partie intégrante de nos activités, car les gisements de minerai ont une durée de vie déterminée et s'épuisent avec le temps. Conformément aux pratiques exemplaires, nous intégrons les questions liées à la fermeture très tôt dans les processus de planification des activités et d'ingénierie. Nous nous engageons à restaurer nos sites afin d'en assurer la stabilité physique et chimique à long terme, en consultation avec les collectivités à proximité et dans les meilleurs délais. La réalisation d'activités de fermeture et de restauration réussies fait partie des moyens que nous prenons pour «assurer un développement minier responsable».

Lapa

La mine Lapa a cessé sa production à la fin de 2018. Les travaux d'assainissement, de démantèlement et de récupération de matériel de la mine souterraine ont été effectués avec succès au premier trimestre de 2019 et toutes les ouvertures en surface ont été scellées. Le transfert de l'équipement sous-terrain et celui de surface vers d'autres divisions d'Agnico Eagle ou la vente d'équipement à des tiers a été une réussite, alors que plus de 95 % de l'équipement mobile a trouvé une deuxième vie. Les bâtiments administratifs modulaires seront déplacés à destination d'un autre projet minier en 2020. Toutes les infrastructures de surface restantes ont été vendues à un entrepreneur de la région qui est spécialisé dans la remise à neuf et la réutilisation d'infrastructures

et d'équipements usagés. Un bassin de rétention des eaux de mine a été complètement remis en état, ce qui a nécessité l'enlèvement des digues et l'excavation des sédiments accumulés. Le démantèlement des installations électriques et la restauration de certaines zones en surface ont été effectués. La décontamination de bâtiments pollués par des hydrocarbures est en cours en prévision de la démolition des bâtiments en 2020. Le transport des stocks de stériles vers le site de LaRonde à des fins de construction a été entrepris en 2019 et se poursuivra en 2020. Lorsque la totalité des stocks de stériles auront été transportés par camion à LaRonde et que les infrastructures de surface auront été récupérées et que le terrain aura été revégétalisé, les travaux de remise en état de la propriété Lapa seront considérés comme terminés. Grâce à la décision hâtive de traiter le minerai provenant de la mine Lapa à la mine LaRonde, située à 10 km, la mine Lapa offre un exemple concret de projet dans lequel l'après-fermeture a été prise en considération dès les premières étapes de la planification en vue d'assurer un développement minier responsable.

Sites historiques de Cobalt

Agnico Eagle détient les droits miniers et de surface d'une importante partie du campement minier historique du secteur Cobalt-Coleman (environ 230 propriétés). La plupart de ces sites ont été exploités et fermés bien avant notre acquisition de ces propriétés. De 1957 à 1989, notre division argentifère exploitait 23 mines, quatre usines et une raffinerie dans le secteur

Nous nous engageons à restaurer nos sites afin d'en assurer la stabilité physique et chimique à long terme, en consultation avec les collectivités à proximité et dans les meilleurs délais.



Les activités de remise en état à la mine Lapa ont commencé en 2019 et prendront fin en 2020.



Afin de remédier au problème environnemental causé par les résidus générateurs d'acide du parc à résidus abandonné du site Manitou, Agnico Eagle et le gouvernement du Québec ont élaboré une solution novatrice qui consiste à recouvrir ces résidus avec les résidus miniers exempts de cyanure et de sulfures de Goldex.



À Manitou, grâce à un partenariat mutuellement avantageux, des cygnes trompettes s'ébattent maintenant là où il n'y avait avant que des résidus miniers. Consultez notre [blogue](#) pour en savoir plus.

Cobalt-Coleman. Nous sommes toujours présents dans la collectivité et après avoir consacré plusieurs années à recenser et à caractériser les dangers dans les mines et à effectuer la réhabilitation prioritaire nécessaire, Agnico Eagle est maintenant reconnue comme un leader de la gestion des risques liés aux sites miniers historiques dans le secteur. Tous les travaux sont effectués en étroite collaboration avec les autorités et la collectivité. Une vaste base de données géoréférencée a été créée et constitue maintenant une référence pour les autres détenteurs de droits de surface et utilisateurs du territoire. Agnico Eagle a supervisé la mise sur pied d'un comité d'experts régional sur la qualité de l'eau visant à fournir une meilleure compréhension de l'état actuel de la qualité de l'eau dans un réseau complexe de chantiers miniers interconnectés et appartenant à différents propriétaires.

Complexe LaRonde

En 2019, l'équipe de LaRonde a amorcé un projet visant à effectuer une transition dans la gestion de ses résidus afin de passer d'une déposition de résidus sous forme de boue à une déposition de résidus filtrés (secs). Cet important projet de mise en œuvre d'une technologie actuellement considérée comme la meilleure disponible offre plusieurs avantages, comme l'optimisation de l'empreinte de l'actuelle parc à résidus au cours des années à venir, l'accroissement de la stabilité physique des résidus durant l'exploitation et l'optimisation du concept final de restauration des lieux pour le site. Le projet englobe la construction d'une usine de filtration des résidus et d'un bassin de stockage des eaux qui seront mis en service

en 2021. En 2019, l'équipe de LaRonde a effectué des travaux de réhabilitation progressive, notamment le remblayage d'un puits de ventilation qui n'est plus utilisé, le remplacement d'un recouvrement de béton et le démantèlement d'une ancienne sous-station électrique.

Goldex

En collaboration avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, nous avons poursuivi les travaux de restauration du site orphelin Manitou, situé à environ 20 km à l'est de la mine Goldex. Depuis 2008, les résidus de la mine Goldex servent à la construction d'un recouvrement inerte pour la restauration du parc à résidus de Manitou. Le projet Manitou-Goldex est un exemple de ce que nous pouvons accomplir en partenariat avec le gouvernement pour assurer un développement minier responsable. Cette approche novatrice réduira également le coût total de la remise en état du site pour le gouvernement.

Complexe Pinos Altos et Creston Mascota

La production à la mine Creston Mascota cessera en 2020. Les stocks d'or dans l'installation de lixiviation en tas seront réduits par un processus naturel de lavage au cours de la prochaine année. Le démantèlement de l'usine débutera après la réduction des stocks. Dans l'intervalle, les travaux de restauration se dérouleront dans les installations de stockage des stériles et les fosses à ciel ouvert

Sites historiques de Joutel

En 2019, nous avons entrepris une étude de préfaisabilité portant sur un concept amélioré pour la restauration du parc à résidus.

Biodiversité

Agnico Eagle s'efforce de protéger la biodiversité et d'intégrer des mesures de conservation à ses activités de planification et d'exploitation. Nous sommes conscients que notre empreinte sur la biodiversité se fait sentir au-delà des limites de nos propriétés et s'étend jusqu'aux secteurs dans lesquels nous exerçons une influence immédiate. Le fait de planifier l'aménagement du territoire avec soin et en collaboration avec les collectivités constitue pour nous une façon de plus d'assurer un développement minier responsable et nous permet de reconnaître les habitats et les espèces à protéger et de mettre en œuvre diverses initiatives visant à surveiller, à étudier, à protéger et à soutenir les écosystèmes, maintenant et dans l'avenir.

Mine Kittilä, Finlande :

Des bénévoles ont participé à un projet d'amélioration de la rivière Parvajoki visant à rendre cet habitat plus accueillant pour la truite brune.

Activités au Nunavut :

Un programme communautaire de surveillance de la migration des caribous se poursuit de façon continue. L'équipe du complexe Meadowbank a passé en revue et amélioré le protocole de gestion des activités migratoires de ces animaux.

Site historique de Joutel, Québec :

Nous avons établi un partenariat avec l'Université de Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) dans le cadre de deux projets. Le premier vise à déterminer l'impact de l'empreinte laissée par les mines sur la diversité de la flore et le second, à évaluer l'utilisation des anciens bassins de résidus miniers par les oiseaux aquatiques des zones boréales. Les

résultats de cette évaluation permettront d'améliorer la conception et la réalisation des activités de fermeture de ce site.

Projet Akasaba, Québec :

Nous avons établi un partenariat avec l'UQAT pour réaliser deux projets d'étude d'une durée de cinq ans sur l'espèce menacée du caribou forestier (harde de Val-d'Or).

Mines LaRonde et Goldex, Québec :

Avec l'UQAT, le Biodôme de Montréal et des partenaires de l'industrie, nous avons participé à une initiative régionale visant à venir en aide aux populations de monarques (et de papillons en général) ainsi que d'abeilles en sélectionnant, pour nos travaux de réhabilitation, des espèces utilisées à des fins de revégétalisation qui soutiennent leur cycle de vie.

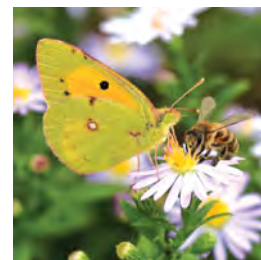
Sites historiques de Cobalt :

Nous avons, dans la mesure du possible, adapté les travaux de réhabilitation que nous réalisons dans cet ancien campement minier afin de créer des habitats protégés pour les chauves-souris dans d'anciennes galeries, essentiellement grâce à l'installation de clôtures très solides qui empêchent les êtres humains d'accéder aux anciens chantiers miniers, mais permettent aux chauves-souris de s'y installer.

Activités au Mexique :

L'équipe de Pinos Altos a donné des arbres et du temps pour réaliser des travaux de reboisement dans un secteur de la collectivité de Basaseachi qui avait été endommagé par des feux de forêt au cours de la dernière saison sèche.

En partenariat avec les gouvernements du Mexique et des États-Unis, nous contribuons à la protection du pygargue à tête blanche, une espèce en danger dont l'habitat s'étend du Mexique au Canada.



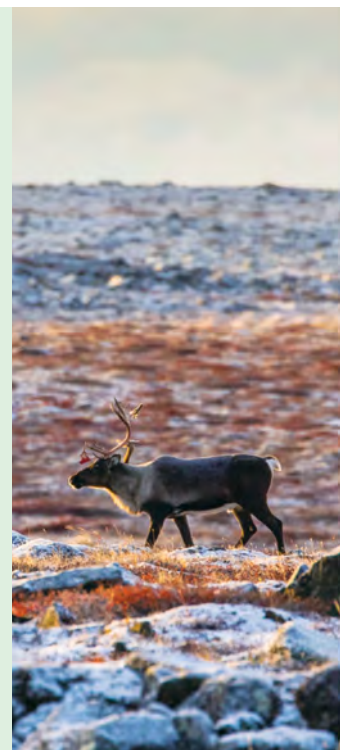
Agnico Eagle s'engage à intégrer la conservation de la biodiversité et les aspects relatifs à l'aménagement du territoire à toutes les étapes de ses activités économiques et de production.

Gestion de la faune pendant la période de migration du caribou au Nunavut

Agnico Eagle prend au sérieux les préoccupations des parties prenantes locales au sujet du caribou et croit qu'il est important d'établir avec elles un partenariat à long terme pour la gestion de la faune. La société est consciente que le caribou fait partie intégrante de la culture inuite et doit être protégé.

Agnico Eagle a élaboré des plans de gestion et d'intervention relatifs à la faune pour le complexe Meadowbank et la mine Meliadine. Ces plans ont été passés en revue et approuvés par les instances gouvernementales et les organisations inuites. Le service environnemental de chaque site supervise leur mise en œuvre.

- Conformément au protocole de gestion de la faune d'Agnico Eagle, les caribous ont priorité sur toutes les routes.
- La limite de vitesse sur la route d'accès praticable en tout temps (la route) est de 50 km/h.
- La circulation et les activités minières sont interrompues en présence de caribous à proximité de la route et de la mine.
- Des relevés fauniques quotidiens sont effectués le long de la route et près de la mine pendant la période de migration du caribou.
- Un groupe consultatif sur l'environnement terrestre, composé de représentants des organisations inuites, des gouvernements et d'Agnico Eagle, évalue quotidiennement la situation migratoire du caribou et fournit des directives quant au niveau d'activité que nous pouvons mener en fonction de données en temps réel et de notre protocole de gestion du caribou.





Notre équipe d'exploration au Mexique a mis en œuvre certaines initiatives pour réduire au minimum son empreinte environnementale. Ainsi, dans la mesure du possible, les anciennes routes sont remises en état afin d'éviter d'avoir à en construire de nouvelles, et l'accès aux sites de forage se fait à pied.

Étude de cas

Intégrer le développement durable à nos activités d'exploration : Comprendre et respecter ceux avec qui nous cohabitons

L'arrivée d'une équipe d'exploration au sein d'une collectivité constitue souvent le premier contact des résidents avec une société minière. Il s'agit également de la première étape dans l'établissement d'un lien de confiance et de relations positives, des éléments essentiels pour nous assurer l'acceptabilité sociale requise pour explorer la région et possiblement y exploiter une mine.

C'est pourquoi dès le début des travaux d'exploration, les géologues d'Agnico Eagle mettent tout en œuvre pour comprendre et respecter les besoins de la collectivité et de son environnement.

Selon Guy Gosselin, vice-président principal, Exploration à Agnico Eagle, «le maintien de l'acceptabilité sociale constitue un élément essentiel à la réalisation des objectifs d'affaires d'Agnico Eagle. Cette acceptabilité dépend de notre capacité à respecter nos engagements environnementaux et sociaux et de l'établissement de relations solides et avantageuses pour tous avec nos nombreuses parties prenantes. Nos équipes d'exploration travaillent sans relâche pour répondre aux attentes des collectivités à

proximité de nos sites d'exploitation et pour favoriser une cohabitation harmonieuse partout où nous menons des activités d'exploration.»

Au Nunavut, par exemple, un vaste territoire éloigné, nos géologues explorent le territoire principalement par hélicoptère, comme d'autres le font dans la région. Cela peut engendrer un important trafic aérien susceptible d'être considéré comme une nuisance. Notre équipe d'exploration du Nunavut diffuse des annonces à la radio et sur nos pages Facebook locales afin d'informer les collectivités des déplacements en hélicoptère et des autres activités d'exploration. L'équipe s'assure également de suivre toutes les procédures applicables afin de réduire au minimum les perturbations pour l'habitat naturel, la faune ou les résidents et leurs activités nautiques. Les plaintes pour le bruit ou les plaintes de nuisance que nous recevons font l'objet d'une enquête et sont résolues aussitôt que possible.

En outre, l'équipe met actuellement en œuvre un projet de cartographie d'utilisation du territoire afin de favoriser un meilleur partage de l'information sur l'accessibilité du territoire pour les

plaisanciers, les chasseurs, les pêcheurs et les trappeurs, notamment. La carte montrera clairement les zones protégées qui sont à éviter en tout temps.

Au **Mexique**, le respect de l'environnement et des collectivités va de pair avec nos travaux d'exploration. L'objectif consiste à réduire au minimum l'effet de nos activités sur l'environnement et à respecter les coutumes des collectivités locales, tout en maximisant les avantages sociaux et économiques de nos activités.

Notre équipe d'exploration du Mexique a mis sur pied un certain nombre d'initiatives afin de réduire au minimum son empreinte environnementale :

- **Réduire au minimum l'incidence des activités de forage** : L'équipe privilégie l'utilisation d'équipement portable et compact pour travailler dans de petits espaces afin de réduire au minimum le défrichage de la végétation et l'enlèvement du sol. Dans la mesure du possible, aucune nouvelle route n'est construite; les routes existantes sont plutôt remises en état, et l'accès aux sites de forage se fait à pied.
- **Protéger les ressources naturelles** : Des systèmes de collecte des eaux de pluie en vue d'un usage domestique

sont installés à nos campements d'exploration pour combler les besoins en eau autant que possible et avoir moins besoin de chercher des ressources hydriques locales. De plus, l'eau utilisée pour les activités de forage est décantée et réutilisée, ce qui réduit la consommation d'eau globale. Nos campements sont éclairés par des systèmes d'énergie solaire.

- **Intégrer la conservation de la biodiversité** : Nous surveillons la faune qui occupe les zones où sont situés nos projets pour veiller à sa conservation et à sa protection. Les animaux sauvages sont recueillis et relocalisés lorsque leur sécurité ou celle de nos employés est menacée. En 2019, nous avons relocalisé 15 animaux de différentes espèces dans d'autres zones.
- **Promouvoir les efforts de revégétalisation et l'éducation** : Depuis 2017, 6 000 arbres ont été plantés dans les collectivités avoisinant nos projets d'exploration. Nous faisons participer les jeunes à ces activités et les sensibilisons ainsi à l'importance des arbres dans leur environnement. Nous avons fait don de 3 000 arbres d'espèces indigènes cultivés dans notre pépinière à des agriculteurs locaux qui les utilisent comme barrière naturelle pour protéger leurs cultures.

Notre objectif consiste à réduire au minimum l'effet de nos activités sur l'environnement et à respecter les coutumes des collectivités locales, tout en maximisant les avantages sociaux et économiques de nos activités.



Au Mexique, nous avons fait don de 3 000 arbres qui serviront de barrières naturelles pour protéger les cultures des agriculteurs locaux.

Pour un développement minier responsable

Pour assurer un **développement minier responsable**, dès le début de nos activités d'exploration, nous mettons tout en œuvre pour comprendre et respecter les besoins de la collectivité et de l'environnement qui l'entoure.



Pour d'autres articles, visitez : www.agnicoeagle.com/French/developpement-durable/nos-histoires-et-videos/

Encourager la diversité et choisir la courtoisie

Faits saillants de 2019

8 774

employés et entrepreneurs travaillaient pour Agnico Eagle dans le monde à la fin de l'année

100 %

de nos employés des mines Pinos Altos et La India sont originaires du Mexique

16 %

de nos employés sont des femmes

244 798

heures de formation offertes aux employés d'Agnico Eagle en 2019

442

employés de nos sites d'exploitation au Nunavut sont Inuits

21 %

du personnel recruté est composé de femmes

Nos employés

À Agnico Eagle, nos gens et notre culture ont toujours constitué une force et un avantage concurrentiel. Il est essentiel pour notre succès présent et futur que nous conservions notre culture, en veillant à ce que chaque personne soit traitée avec respect et dignité, et que nous interagissions de manière collaborative et engagée en vue d'atteindre l'excellence. C'est ainsi que nous assurons un développement minier responsable.

L'industrie minière peut jouer un rôle important dans le développement socioéconomique en offrant des emplois bien rémunérés et en favorisant la formation d'une main-d'œuvre locale plus qualifiée. La demande d'employés hautement qualifiés augmente de façon soutenue alors que l'innovation technologique, et en particulier l'automatisation, modifie les rôles des travailleurs de première ligne. Pour bâtir une organisation résiliente et prospère, il est crucial de s'adapter aux facteurs qui façonnent l'avenir du travail. Il est notamment essentiel de reconnaître la valeur liée au fait d'attirer et de maintenir en poste une main-d'œuvre diversifiée, tout en collaborant avec les parties prenantes afin de trouver des solutions pour favoriser une industrie plus inclusive. Pour ce faire, nous créons des perspectives d'emploi locales, nous soutenons le perfectionnement des compétences des employés, nous mettons en œuvre des processus de gestion de la main-d'œuvre et nous appuyons des initiatives en vue de continuer à diversifier notre milieu de travail.

Diversité et inclusion

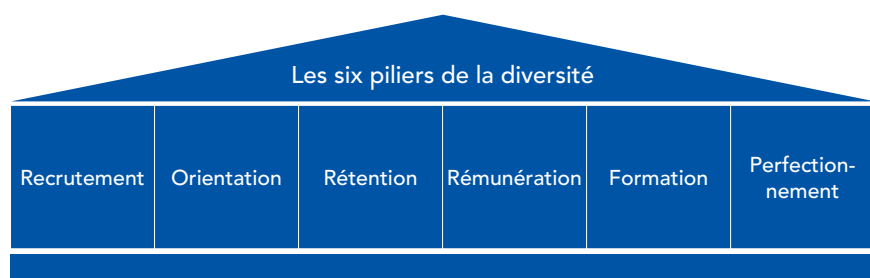
La diversité et l'inclusion sont indissociables des valeurs fondamentales d'Agnico Eagle que sont la famille, la confiance,

le respect, la responsabilité et l'égalité. Nous nous sommes engagés à embaucher les meilleurs talents, à assurer leur perfectionnement et à les maintenir en poste, tout en donnant à chacun un accès égal aux possibilités d'emploi et à la reconnaissance. Ainsi, nous nous sommes dotés d'une politique en matière de diversité et d'inclusion qui énonce nos engagements et nos responsabilités et, en 2019, nous avons mis sur pied un conseil sur la diversité et l'inclusion. La composition du conseil est elle-même assez diversifiée en comptant neuf membres dont six sont des femmes, deux sont au niveau hiérarchique de la vice-présidence, un est directeur général de mine, un est issu des Premières nations et chaque région d'exploitation, soit l'Abitibi, le Nunavut, le Mexique et la Finlande y est représenté. Le conseil a relevé six piliers clés de la diversité au sein de notre organisation, présentés à la figure 14. Nous nous affairons maintenant à passer en revue et à établir des plans d'action afin de cibler et d'éliminer les obstacles à la diversité et l'inclusion liés à chacun de ces piliers.

Notre conseil d'administration est conscient de l'importance de la diversité, car elle fait en sorte que le conseil, dans son ensemble, possède les qualités, les aptitudes, l'expérience et les compétences nécessaires pour superviser de façon

Figure 14.

Piliers clés de la diversité





Notre engagement envers nos employés

Notre objectif est de maintenir un milieu de travail sain et sécuritaire fondé sur le respect mutuel, l'équité et l'intégrité. Pour y parvenir, nous nous engageons à :

- ne tolérer aucune conduite discriminatoire sur les lieux de travail;
- offrir aux employés un système de règlement des griefs équitable et non discriminatoire;
- valoriser la diversité et traiter tous les employés et les entrepreneurs de façon équitable en leur offrant des chances égales à tous les niveaux de l'organisation, sans parti pris;
- embaucher et promouvoir les employés sur la base du mérite;
- offrir une rémunération équitable et concurrentielle;
- faire respecter le principe d'un milieu de travail sans drogue ni alcool;
- préserver la confidentialité des renseignements personnels et privés recueillis sur les employés;
- reconnaître le droit des employés à la liberté d'association;
- offrir aux employés des possibilités de formation et de perfectionnement appropriées;
- consulter et informer les employés et veiller à leur fournir un soutien approprié.



efficace l'orientation stratégique et la gestion de la société. Sur l'ensemble des administrateurs, 30 % sont des femmes, et ces dernières président le comité du conseil d'administration responsable de la santé, de la sécurité, de l'environnement et du développement durable ainsi que celui responsable de la vérification.

En 2019, nous avons poursuivi nos efforts en vue de constituer une main-d'œuvre diversifiée incluant des membres de groupes sous-représentés, comme les femmes et les peuples autochtones. À la fin de 2019, 16 % de la main-d'œuvre globale d'Agnico Eagle et 20 % de ses dirigeants étaient des femmes. Nous continuons de nous consacrer à repérer et à faire tomber les barrières systémiques à la participation et à l'avancement des femmes dans l'industrie minière à l'échelle mondiale. En 2018 et en 2019, les employés de nos sites d'exploitation de la Finlande et du Nunavut ont suivi une formation sur le civisme au travail au cours de laquelle divers sujets comme l'inclusion et le harcèlement ont été abordés. En 2020, l'équipe de notre siège social s'affaire à élaborer un programme sur le leadership qui inclura du matériel didactique sur le civisme, la collaboration et l'inclusivité.

Dans le Grand Nord, en particulier, nous nous efforçons d'éliminer les obstacles pour les Inuites, qui comptent pour 34 % de notre main-d'œuvre inuite, notamment en encourageant leur participation à des activités non traditionnelles telles que l'exploitation souterraine et la conduite de camions lourds. Nous avons mis en place une gamme de programmes et d'initiatives visant à accroître la diversité et l'inclusion dans le Nord, notamment une formation en sensibilisation culturelle, des mesures visant à favoriser la représentation des femmes et des Inuits au sein des comités de collaboration des travailleurs et un programme de modèles Inuits. Au complexe Meadowbank, les femmes représentent 21 % de la main-d'œuvre, une proportion inégalée dans les autres sites d'exploitation minière d'Agnico Eagle.

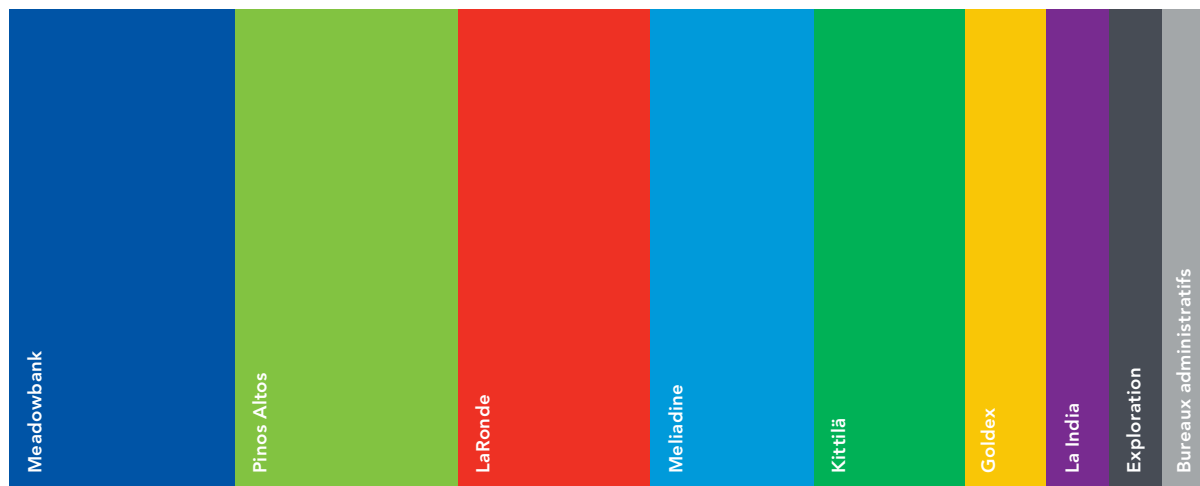
Dans le Grand Nord, nous nous efforçons d'éliminer les obstacles pour les Inuites, qui comptent pour 34 % de notre main-d'œuvre inuite.



Démographie de notre main-d'œuvre

Figure 15.

Notre main-d'œuvre en 2019



8 774

Main-d'œuvre totale¹



Figure 16.

Main-d'œuvre par type d'emploi

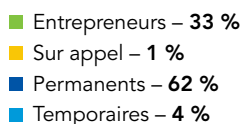
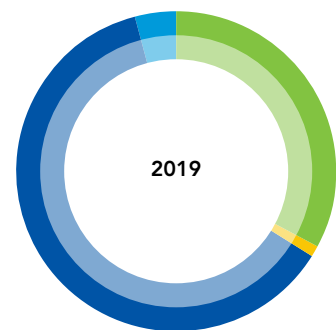


Figure 17.

Employés d'Agnico Eagle selon l'âge et le sexe

■ Femmes
■ Hommes

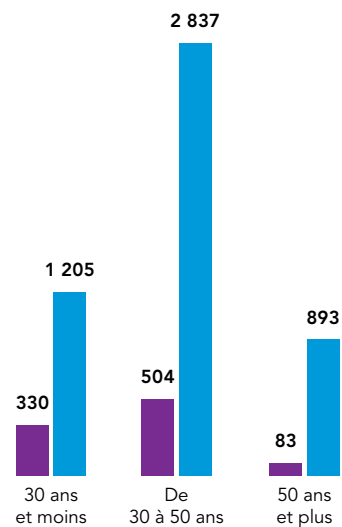
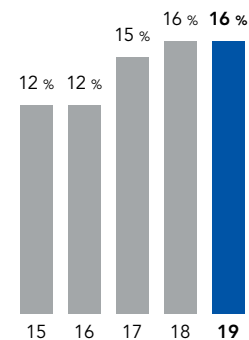


Figure 18.

Représentation des femmes au sein de notre main-d'œuvre

16 %

de nos employés sont des femmes



1. La main-d'œuvre totale comprend les employés et les entrepreneurs de l'ensemble de nos sites d'exploitation et d'exploration, ainsi que le personnel de notre siège social et de nos bureaux régionaux.



Le saviez-vous?

En 2019, la mine La India a reçu le prix Diversité et inclusion dans la catégorie des organisations comptant plus de 500 employés dans le cadre du programme «Great Place to Work» du Mexique.



11 %

Hausse du nombre d'employés inuits embauchés à nos installations du Nunavut en 2019.

Maximisation de l'emploi local

Notre objectif est d'embaucher 100 % de notre main-d'œuvre, y compris nos équipes de direction, directement dans la région ou le pays où chacune de nos mines est située.

Nos mines Kittilä, Goldex et LaRonde sont presque entièrement exploitées par des employés qui vivent sur place ou dans la région. À la mine Kittilä, nos employés viennent principalement de la région de la Laponie finlandaise, tandis que les employés des mines Goldex et LaRonde viennent pour la plupart de la région québécoise de l'Abitibi, au Canada.

À Agnico Eagle Mexique, 100 % des employés sont originaires du Mexique, et la majorité d'entre eux vivent dans les États de Chihuahua, de Sonora et de Sinaloa au nord du pays. Nous nous efforçons toujours de recruter et de maintenir en poste des employés issus de petites collectivités situées à proximité des sites miniers.

Dans le nord du Canada, nous demeurons concentrés sur la création d'emplois de grande qualité et de carrières durables dans les mines pour la population inuite, dans l'objectif à long terme d'atteindre 50 % de main-d'œuvre inuite pour toutes nos activités au Nunavut. En 2019, 442 employés de nos installations du Nunavut étaient Inuits, une augmentation de 11 % comparativement à 398 employés inuits en 2018 (voir la figure 19).

Nous avons développé des programmes exhaustifs de préparation au travail et de familiarisation au site minier qui sont conçus pour préparer les candidats de la

région du Kivalliq à travailler pour Agnico Eagle. Nous avons recentré nos efforts sur le soutien au développement professionnel des employés inuits et le renforcement des capacités de notre main-d'œuvre dans le Grand Nord. Après consultation des employés inuits, l'équipe responsable des relations communautaires, de la formation et du perfectionnement des employés au Nunavut a lancé le Programme spécifique d'éducation rapide des Inuits pour offrir aux employés inuits le soutien et le perfectionnement dont ils ont besoin pour exceller dans les postes de direction comportant plus de responsabilités.

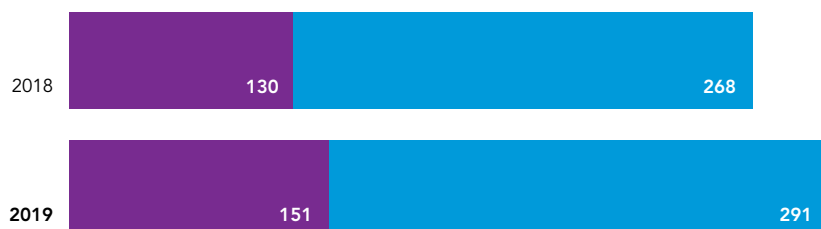
Rétention, formation et perfectionnement de nos employés

Nous veillons à ce que nos employés aient les outils et les compétences nécessaires pour accomplir leur travail efficacement et en toute sécurité, et pour réaliser leur plein potentiel. Nous mettons un accent particulier sur la formation en santé et sécurité afin de nous assurer que nos employés respectent les normes de santé et de sécurité au travail d'Agnico Eagle. Dans le cadre de notre processus de perfectionnement, nous continuons à fournir de la formation afin d'améliorer les possibilités de développement personnel et de cheminement de carrière de nos employés.

Notre approche de perfectionnement et de formation des employés comprend tant des initiatives déployées à l'échelle de la société que des initiatives locales.

Figure 19.
Main-d'œuvre inuite

■ Femmes
■ Hommes



442

Nombre total d'employés inuits



Notre objectif est d'embaucher 100 % de notre main-d'œuvre, y compris nos équipes de direction, directement dans la région ou le pays où chacune de nos mines est située.



Notre approche de perfectionnement et de formation des employés comprend tant des initiatives déployées à l'échelle de la société que des initiatives locales.



244 798

heures de formation ont été offertes à notre personnel, pour une moyenne de 47 heures par employé dans l'ensemble de nos exploitations minières en 2019.

Nous nous assurons ainsi de renforcer les compétences des employés actuels et d'attirer des candidats talentueux pour soutenir la continuité des activités à toutes les étapes de nos projets.

Le succès soutenu de nos activités est tributaire d'un leadership solide, et compte tenu du grand nombre de dirigeants qui approchent de la retraite, nous avons mis en œuvre un plan de relève de la haute direction prévoyant le perfectionnement des remplaçants au moyen d'affectations en cours d'emploi, de réaffectations temporaires, d'une exposition aux investisseurs et d'accompagnement.

À nos sites miniers, nous mettons l'accent sur l'élaboration d'initiatives de formation qui développent les compétences de la main-d'œuvre locale et préparent nos employés à répondre aux exigences futures.

Au Nunavut, notre programme de cheminement de carrière crée des occasions d'avancement pour les employés; un formateur sur place aide la main-d'œuvre locale à développer des compétences essentielles, y compris la lecture, l'écriture et le calcul; nous offrons en outre deux programmes de préparation

à l'emploi. À la mine Kittilä, une initiative de formation à l'intention du «nouveau superviseur» a été mise sur pied afin d'aider les leaders à acquérir les compétences requises pour réussir dans leurs nouveaux rôles. Au Mexique, près de 300 employés ont participé à un programme de formation conçu pour développer les compétences favorisant une «collaboration positive fondée sur la communication».

Roulement de personnel

La rétention d'une main-d'œuvre de talent et diversifiée constitue un facteur important pour préserver notre force et notre avantage concurrentiel. Afin de comprendre la dynamique et les changements touchant la main-d'œuvre, nous assurons un suivi du roulement des employés permanents tenant compte des cas de cessation d'emploi liés à un congédiement ou une démission ou à une restructuration de la société.

Les causes sous-tendant le roulement de personnel font l'objet d'un suivi à nos différents sites d'exploitation, qui ajustent leurs stratégies de recrutement et de rétention en conséquence.

Tableau 1.
Roulement des employés selon le sexe en 2019

	Taux de roulement – employées	Taux de roulement – employés	Taux de roulement total
Total	14,7 %	8,8 %	9,6 %

Étude de cas

Relever le défi d'une carrière dans l'industrie minière : Comment Agnico Eagle accroît sa main-d'œuvre inuite

L'un de nos objectifs à long terme pour nos activités au Nunavut consiste à perfectionner nos employés pour qu'un jour, nos mines soient exploitées et gérées par des Nunavutois. Nous savons qu'il est possible d'y arriver, tout comme nous l'avons fait à nos sites en Europe et au Mexique.

Agnico Eagle met tout en œuvre pour exploiter le plein potentiel de la formation afin de pouvoir les postes disponibles avec des candidats de la région du Kivalliq. En 2019 seulement, nous avons investi près de 8 millions de dollars canadiens et fourni 25 000 heures de formation à notre main-d'œuvre inuite. Nous poursuivons notre collaboration avec les gouvernements locaux afin de créer des programmes de développement des compétences, de préparation à l'emploi et de rétention. Nous offrons également à nos employés inuits la possibilité de s'inscrire à notre programme d'apprentissage dans une multitude de métiers liés à l'industrie minière.

En 2019, l'équipe responsable du perfectionnement des employés au Nunavut a mis en place un nouveau programme pour aider les Inuits des collectivités du Kivalliq à franchir la première étape en vue d'amorcer une carrière en exploitation souterraine. En décembre 2019, les huit premiers

finissants du programme, débuté en août, terminaient la formation; chacun d'entre eux ayant déjà décroché depuis leur premier emploi dans l'industrie minière.

Au terme de 28 jours de formation en surface et sous terre, les participants ont achevé le programme de formation souterraine de la mine Meliadine où ils travaillent maintenant en tant que mineurs de service, classe 2. Les quatre prochains stagiaires devraient commencer leurs cours en janvier 2020 et avoir terminé leur formation en février 2020.

Selon Philemon Desrochers-Gagnon, surintendant mine à Meliadine, «ce programme est spécialement adapté pour les Inuits et leur apporte une vaste expérience pratique. Il a pour objectif de former les stagiaires pour qu'ils soient prêts à travailler après 28 jours. Jusqu'à maintenant, les stagiaires se sont montrés très enthousiastes à l'égard du programme, et nous envisageons de l'offrir chaque mois, plutôt que tous les deux mois. Nous tenons à ce qu'il soit aussi inclusif et diversifié que possible, et c'est avec plaisir que nous avons accueilli une première femme, la toute première fois où nous avons offert le programme, et elle l'a terminé avec succès en septembre.»

Le programme de formation souterraine prévoit deux sessions rémunérées de 14 jours chacune durant lesquelles la formation est donnée par Albert Kimaliardjuk, un formateur inuit qualifié. Sous sa direction, les stagiaires bénéficient d'une formation en classe et d'une formation sur le terrain; durant cette dernière, ils apprennent à conduire des camions lourds de 30 tonnes en surface et sous terre, en plus de bénéficier de jumelage avec des opérateurs miniers chevronnés et

d'être affectés à d'autres tâches.

Après avoir réussi le programme, les participants accèdent, en tant que mineurs de service, classe 2, au programme de cheminement de carrière en exploitation souterraine d'Agnico Eagle à la mine Meliadine, qui leur ouvre encore plus de possibilités. L'objectif à long terme consiste à assigner chaque poste de premier échelon du cheminement de carrière en exploitation souterraine à un stagiaire inuit ayant réussi le programme, qui pourra par la suite franchir les prochaines étapes de sa carrière dans l'industrie minière.

Les mineurs nouvellement formés encourageraient-ils d'autres personnes à suivre le programme de formation souterraine?

Randy Kataluk :

«Il ne faut pas se laisser intimider par l'idée de travailler sous terre et avec de la machinerie imposante. Le reste de l'équipe, les formateurs et les mineurs offrent un soutien incroyable. Je n'avais pas imaginé que nous aurions autant de soutien.»

Pelagie Niviatsiak :

«Je dirais aux gens de tenter leur chance, parce qu'il s'agit d'une bonne expérience et d'un beau défi. Ça semble difficile, mais une fois lancé, on devient enthousiaste à l'idée de pouvoir conduire, aller sous terre et devenir mineur.»



Le 23 septembre, au terme de 28 jours de formation en surface et sous terre (de gauche à droite) Pelagie Niviatsiak, Stewart Aggark, Jerry Angidlik et Randy Kataluk ont achevé le programme de formation souterraine de la mine Meliadine. En octobre, ils ont commencé à travailler à la mine Meliadine en tant que mineurs de service, classe 2. Ils sont accompagnés du formateur Albert Kimaliardjuk (2^e en partant de la droite).

Pour un développement minier responsable

Pour assurer un **développement minier responsable**, nous donnons aux gens les moyens de réussir et leur offrons des possibilités.



Pour d'autres articles, visitez : www.agnicoeagle.com/French/developpement-durable/nos-histoires-et-vidéos/



Au cours de la prochaine décennie, l'industrie minière devra attirer des milliers de nouveaux travailleurs. Les occasions de poursuivre une carrière enrichissante et gratifiante abondent, que ce soit comme géologue, mineur ou technicien en environnement.

Étude de cas

Des carrières gratifiantes : L'industrie minière offre un monde de possibilités

L'industrie minière demeure attrayante pour ceux qui cherchent un premier emploi ou qui désirent passer à la prochaine étape de leur carrière. Selon une étude¹, au Canada seulement, l'industrie minière aura besoin de près de 80 000 nouveaux travailleurs au cours de la prochaine décennie.

L'industrie offre des salaires concurrentiels, du travail stimulant et de nombreuses possibilités d'avancement et de formation. Que ce soit comme géologue, mineur ou technicien en environnement, les occasions de poursuivre une carrière enrichissante et gratifiante abondent.

C'est un message que les équipes des ressources humaines d'Agnico Eagle ont travaillé sans relâche à relayer auprès de tous les groupes d'âge en 2019.

Au Nunavut, le fait d'exposer les élèves du secondaire aux avantages de faire carrière dans un métier spécialisé constitue une occasion de promouvoir leur éducation et de les inciter à envisager un emploi au sein de l'industrie minière. Pour la 7^e année, Agnico Eagle a appuyé la Semaine TASK (*Trades Awareness, Skills and Knowledge* – Sensibilisation, compétences et connaissances des métiers spécialisés) à l'école secondaire Jonah-Amitnaaq de Baker Lake, lors de laquelle 70 étudiants (de la 10^e à la 12^e année) ont eu la chance d'apprendre auprès d'experts de métier et d'obtenir des crédits pour l'obtention de leur diplôme d'études secondaires.

«La Semaine TASK a pour but de motiver les élèves à réfléchir à ce qu'ils veulent faire après l'obtention de leur diplôme, puisque les compétences des métiers spécialisés dans des domaines tels que l'électricité, la plomberie et les arts culinaires leur donnent la liberté et la possibilité de voyager et d'avoir une carrière satisfaisante ainsi qu'une vie meilleure pour leur famille», souligne Anick Veillette, coordonnatrice principale de la formation et du perfectionnement.

L'équipe responsable du perfectionnement des employés du Nunavut a relevé le défi de motiver les élèves à réfléchir à leur future carrière en mettant sur pied son tout premier camp à leur intention – le camp d'été Qamani'tuaq, à Baker Lake, qui a permis à 35 jeunes âgés de 9 à 15 ans de participer à un camp d'une semaine portant sur l'une des trois disciplines suivantes : les sciences, les arts culinaires ou les sports.

Selon Amy Tremblay-Lemay d'Agnico Eagle, qui a organisé le camp, «notre objectif était d'aider ces jeunes à acquérir de précieuses compétences techniques et interpersonnelles dans un environnement amusant et actif. Nous tenions également à leur donner la possibilité de mieux connaître le monde qui les entoure, que ce soit à travers les sciences, le sport ou l'univers culinaire.»

1. Source : RHIM – Aperçu du marché du travail dans l'industrie minière canadienne – Édition 2020

Les employés d'Agnico Eagle ont mis la main à la pâte en aidant à donner plusieurs des sessions, y compris un cours de géologie expliquant comment l'or se forme en milieu naturel. Dans un environnement d'apprentissage alliant plaisir et activité physique où l'objectif est de fournir des compétences pour toute la vie, les participants ont pu acquérir de nouvelles compétences pour la communication et les relations interpersonnelles qui les aideront à l'école et dans leur future carrière.

Plus au sud, la mine LaRonde a accueilli 22 citoyens des collectivités avoisinantes lors d'un atelier sur le thème du travail à LaRonde, lors duquel ils ont pu découvrir les différents emplois disponibles dans l'industrie minière, les possibilités de carrière à la mine et l'engagement d'Agnico Eagle à l'égard de la diversité et de l'équité. Des employés étaient au rendez-vous pour décrire leur travail et présenter les avantages d'une carrière en exploitation minière.

Depuis plus de dix ans, la mine Kittilä en Finlande entretient une étroite collaboration avec les écoles de Laponie afin de permettre aux jeunes d'en apprendre plus sur la réalité moderne de l'exploitation minière responsable. En 2019, plus de 70 étudiants, dont beaucoup étudient au niveau collégial ou universitaire dans un domaine technique ou scientifique,

se sont vu offrir un emploi d'été ou un stage à la mine.

Markus Piekari, à présent ingénieur en construction de parcs à résidus à la mine Kittilä, a été l'un des premiers employés d'été de la mine. Le fait de travailler avec l'équipe d'exploration minière l'a encouragé à étudier les processus et les technologies environnementales à l'Université d'Oulu. «J'ai d'abord étudié dans le domaine des technologies en général, mais plus j'avancé dans mes études, plus les technologies environnementales m'intéressaient. En 2014, je me suis joint au service responsable de l'environnement, de la qualité et de la gestion des résidus de la mine de Kittilä. Je n'aurais jamais imaginé que la discipline connaîtrait un tel essor entre mon premier emploi d'été et l'emploi que j'occupe actuellement. J'aime la façon dont nous procédons pour tenter de trouver de nouvelles solutions durables alors que nos projets prennent de l'expansion.»

«L'industrie minière devient de plus en plus diversifiée et axée sur les technologies, et accorde une grande importance à la responsabilité sociale d'entreprise. Agnico Eagle tient à interpellier les jeunes et les gens en milieu de carrière pour qu'ils sachent que l'entreprise peut leur offrir une carrière porteuse de croissance, de défis et de possibilités», affirme Keith Harris Lowe, vice-président, Ressources humaines.

L'industrie minière demeure attrayante pour ceux qui cherchent un premier emploi ou qui désirent passer à la prochaine étape de leur carrière.



Au Nunavut, nous avons contribué à inciter les élèves à réfléchir à leur future carrière en mettant sur pied le tout premier camp à leur intention, lequel a permis aux jeunes de suivre une formation d'une semaine dans l'une des trois disciplines suivantes : les sciences, les arts culinaires ou les sports.

Pour un développement minier responsable

Pour assurer un **développement minier responsable**, nous créons des possibilités enrichissantes pour les gens et les collectivités.



Pour d'autres articles, visitez : www.agnicoeagle.com/French/developpement-durable/nos-histoires-et-videos/

Renforcer nos liens et accroître notre engagement

Faits saillants de 2019

7,4 M\$

en investissements communautaires

865 M\$

en achats locaux

0

nombre de différends importants qui concernent les collectivités

45 M\$

Montant total des investissements communautaires d'Agnico Eagle depuis 2009

59 %

Proportion des dépenses engagées auprès de fournisseurs locaux

637 M\$

en salaires et avantages sociaux aux employés

Développement socioéconomique

Nous agissons de manière socialement responsable et contribuons au mieux-être des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités afin d'avoir une influence positive dans leur vie de tous les jours. Nous sommes engagés à travailler en collaboration avec nos employés, nos autres parties prenantes et ayants droit en vue de générer de la croissance et de la prospérité et de permettre à tous de bénéficier de notre expérience dans le domaine minier, assurant ainsi un développement minier responsable.

La dynamique et les attentes des collectivités et des peuples autochtones en ce qui concerne l'industrie du secteur primaire ont radicalement changé au cours des dix dernières années. Favoriser des relations positives et de collaboration avec les collectivités locales est essentiel pour jeter les bases qui vont assurer la réussite d'un projet et générer des retombées socioéconomiques. Négliger de reconnaître les préoccupations des collectivités et d'en tenir compte représenterait un risque réel pour les activités et serait dommageable pour l'ensemble de l'industrie. Pour agir de manière responsable sur le plan social et atteindre les objectifs de développement durable, les entreprises doivent aller au-delà de l'acceptabilité et travailler en partenariat afin de laisser des retombées positives pour les collectivités d'accueil. C'est pourquoi nous adoptons une approche orientée sur le cycle de vie minier à l'égard de notre relation et des initiatives entreprises avec les collectivités locales et les peuples autochtones.

Engagement communautaire

Nous voulons que nos parties prenantes locales comprennent nos activités et nos priorités, et nous voulons aussi connaître leurs préoccupations. Les relations

communautaires et la participation des parties prenantes sont intégrées dans notre SGSR, afin que nos programmes de développement durable demeurent axés sur les priorités des parties prenantes et que les risques en matière d'acceptabilité sociale soient évalués régulièrement.

Le plus tôt possible à l'étape du développement d'un projet, nous établissons un dialogue et des partenariats avec les parties prenantes locales afin d'évaluer les niveaux d'acceptabilité sociale et les répercussions du projet au sein de la collectivité d'accueil. Nous pouvons ainsi atténuer les répercussions négatives potentielles et découvrir les possibilités de collaboration, ce qui nous permet d'éviter des conflits potentiels et d'établir des relations communautaires fondées sur la confiance et la transparence.

La figure 21 à la page 57 présente certaines des mesures par lesquelles nous démontrons notre engagement auprès des principales parties prenantes tout au long du cycle de vie minier. Nous adaptons nos initiatives pour tenir compte des préférences de communication des collectivités touchées, des circonstances particulières en raison de l'éloignement des sites ainsi que pour veiller à ce que toutes les ententes respectent les exigences à l'échelle locale, provinciale ou nationale.



Nos programmes de relations communautaires et nos activités d'engagement visent principalement à aider nos parties prenantes à comprendre nos activités et nos priorités, et nous voulons aussi connaître leurs préoccupations.



Notre objectif est de contribuer au développement socioéconomique des collectivités associées à nos activités.

Notre engagement envers les collectivités

Notre objectif est de contribuer au développement social et économique durable des collectivités associées à nos activités. Afin d'y parvenir, nous nous engageons à :

- offrir un mécanisme confidentiel de plaintes pour signaler les comportements contraires à l'éthique, illégaux ou irresponsables;
- veiller à ce que le travail des enfants ou toute forme de travail forcé ou obligatoire ne soit autorisé en milieu de travail;
- favoriser un dialogue ouvert, transparent et respectueux avec toutes les communautés d'intérêts et veiller à ce que les activités sur les terres privées et les terres autochtones soient menées avec le consentement libre et éclairé préalable des propriétaires fonciers ou des détenteurs de droits;
- soutenir les collectivités locales et leur pérennité par la mise en œuvre de mesures telles que des programmes de développement, des programmes d'achat local de biens et de services ainsi que des programmes d'embauche de main-d'œuvre locale;
- donner l'assurance que nos exploitations n'appuieront, ne profiteront ou ne contribueront pas à des conflits armés illégaux, à des violations des droits de la personne ou à des violations du droit international humanitaire;
- veiller à protéger le patrimoine culturel contre les impacts négatifs associés aux activités de projet;
- chercher à éviter le déplacement involontaire, et lorsqu'il est inévitable, agir sur la base de consultations efficaces menées auprès des collectivités concernées;
- ne pas explorer ou chercher à mettre en valeur de nouvelles installations minières dans un endroit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.



Relations avec les Autochtones

Agnico Eagle adhère à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et applique les principes, normes et standards de cette déclaration en s'appuyant sur sa propre Politique d'engagement auprès des peuples autochtones. Notre approche met l'accent sur l'établissement de relations de collaboration productives et mutuellement avantageuses.

En 2019, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre stratégie d'entreprise visant à participer au processus de réconciliation au Canada¹. En 2019, un élément clé a été notre engagement ferme à établir des liens tôt dans le processus minier, à bâtir des relations respectueuses et à obtenir le consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) des peuples autochtones avant de procéder à des projets de développement économique. De façon plus particulière, nous :

- avons rencontré le nouveau chef élu et le conseil regroupant la Première Nation Beaverhouse, la Première Nation Matachewan, la Première Nation Timiskaming et la Première Nation Abitibiwinni;
- avons continué à mettre en œuvre des ententes d'exploration avec quatre Premières Nations relatives au projet Kirkland Lake;
- avons participé à la formation d'un comité sur l'environnement regroupant cinq nations autochtones occupant les territoires traditionnels dans la région de Kirkland Lake à l'égard de futurs travaux d'exploration avancés liés au projet Upper Beaver;
- avons continué à gérer les ententes sur le partage des ressources avec huit Premières Nations et l'entente sur les intérêts communs avec la Nation métisse de l'Ontario, dans le secteur du projet Hammond Reef;
- avons organisé des cérémonies au printemps et à l'automne avec notre partenaire des nations autochtones pour le projet Hammond Reef;
- avons poursuivi les pourparlers en cours entre la division LaRonde et la Première Nation Abitibiwinni en vue de conclure une entente de collaboration;
- avons intégré l'enjeu des nations autochtones au processus d'évaluation aux fins d'investissement pour un certain nombre de projets d'exploration et d'exploitation minière;
- au Nunavut, nous avons continué de renforcer les relations avec l'association inuite et poursuivi la mise en œuvre de l'entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits (ERA) concernant Meliadine, Meadowbank et Amaruq.

1. La Commission de vérité et réconciliation du Canada (VRC) a publié son rapport *Appels à l'action* en 2015. Le rapport contient 94 recommandations portant sur la protection de l'enfance, la jeunesse, les sports, l'éducation, la langue et la culture, la santé et la justice afin de remédier aux séquelles laissées par les pensionnats et de faire avancer le processus de réconciliation au Canada.

Figure 20.

Engagements pris par Agnico Eagle dans le cadre de sa Politique d'engagement auprès des peuples autochtones

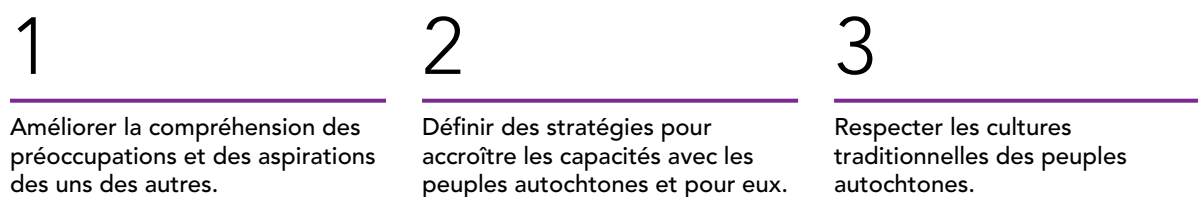


Figure 21.

Exemples d'initiatives d'engagement communautaire tout au long du processus minier



À toutes les étapes du processus minier, nous nous efforçons :

- de diffuser l'information par différents moyens de communication comme la radio et les journaux locaux, des dépliants, des vidéos, les médias sociaux et des réunions communautaires;
- de fournir l'information dans la ou les langues locales et veiller à ce que l'information soit traduite;
- de mettre en place des processus afin d'inclure les groupes vulnérables² dans les initiatives d'engagement communautaire;
- de discuter avec les parties prenantes locales pour identifier les besoins et les priorités des collectivités en matière d'investissements communautaires fondés sur nos valeurs;
- de collaborer et établir des partenariats avec les parties prenantes locales pour éviter les répercussions sur les collectivités ou les atténuer;
- de publiciser l'emploi local et les occasions d'affaires locales;
- d'appliquer des processus et mécanismes de traitement des plaintes clairs;
- d'harmoniser les plans d'engagement en fonction de la schématisation des parties prenantes;
- de mettre à la disposition du public les résultats des évaluations des impacts.

2. Les groupes vulnérables sont définis comme des groupes ayant un risque plus élevé d'être touchés par les effets sociaux, économiques ou environnementaux entraînés par les activités de notre société. Les groupes vulnérables varient d'un site à l'autre et peuvent inclure les jeunes, les personnes âgées, les femmes, les personnes handicapées, les populations autochtones et les minorités ethniques.



60 %
des plaintes
résolues ont
mené à la mise
en œuvre de plans
d'action visant la
cause première
de ces plaintes.

Faire le suivi des commentaires et des questions des collectivités

Nous nous sommes engagés à améliorer notre performance en matière d'acceptabilité sociale. Nos efforts en ce qui a trait aux relations communautaires ont pour but de recueillir les commentaires de la collectivité sur nos activités courantes ou proposées et d'identifier et de résoudre les questions ou préoccupations soulevées. Ces dernières nous sont souvent transmises au moyen d'appels téléphoniques, de courriels, de rencontres individuelles, communautaires ou publiques, du service d'assistance téléphonique propre à une collectivité, de notre ligne d'éthique, ou par l'intermédiaire des médias sociaux et de nos sites Web, pour être ensuite documentées dans notre base de données. Ces multiples canaux de communication permettent aux parties prenantes d'utiliser la méthode de communication qu'elles préfèrent.

Différends importants

Les différends importants s'entendent d'un conflit qui perdure entre Agnico Eagle et une collectivité locale ou des peuples autochtones, ou les deux, qui ne peut se régler entre les parties concernées et qui exige une intervention juridique ou d'un autre tiers. En 2019, aucun des sites exploités par Agnico Eagle n'a recensé de différends importants.

Plaintes

Une plainte correspond à tout avis donné par un membre, un groupe ou une institution d'une collectivité à la société ou à une de ses divisions pour l'aviser qu'un délit, un préjudice, une dégradation ou une perte a été subi en raison des activités commerciales ou du comportement d'un employé ou d'un entrepreneur. Toutes les plaintes sont gérées conformément au processus de traitement des plaintes de la collectivité propre au site d'exploitation. Les plaintes reçues font

toutes l'objet d'un accusé de réception et d'une évaluation, puis une réponse est transmise au plaignant. Nous tentons de répondre aux questions et de les résoudre en temps opportun et mettons en œuvre des plans d'action pour nous attaquer aux causes premières des plaintes.

En 2019, nous avons reçu un total de 48 plaintes pour l'ensemble de nos sites miniers et 37 (77 %) de ces plaintes avaient été résolues à la fin de l'année. La plupart des plaintes non résolues ont été reçues au cours du dernier trimestre et demeurent ouvertes en vue d'une résolution en 2020. La majorité des plaintes déposées au cours de l'année portaient sur la nuisance causée par les activités minières (vibrations, poussière et bruit) ou sur la santé et la sécurité (circulation sur les routes) (voir la figure 22). Parmi les plaintes résolues, 29 (60 %) ont mené à la mise en œuvre de plans d'action visant la cause première de ces plaintes.

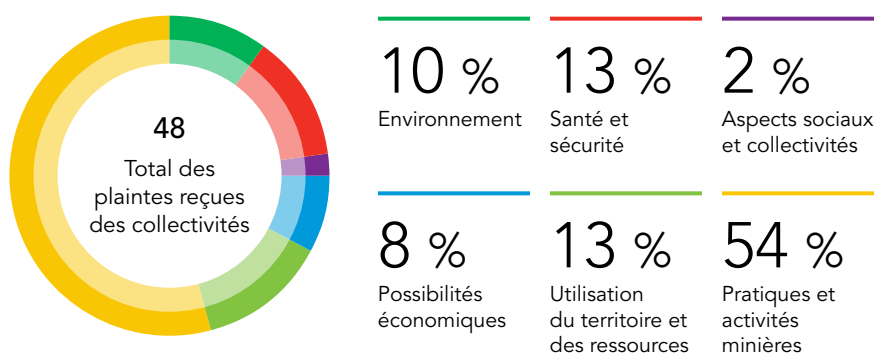
Création d'avantages économiques

Nous créons de la valeur économique directement dans les pays, les régions et les collectivités où nous exerçons nos activités par l'entremise des taxes et des redevances versées, de l'embauche locale et des achats locaux ainsi que des investissements communautaires. Nous travaillons avec les collectivités pour évaluer les possibilités d'accroître les avantages économiques locaux et de créer une prospérité économique qui durera bien au-delà de la vie de la mine.

Chaque année, nous divulguons publiquement les montants de paiements spécifiques versés aux gouvernements, y compris les taxes et les redevances, conformément à la *Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif (LMTSE)*. Pour plus d'information sur notre rendement financier, se reporter à notre [rapport annuel](#).

Figure 22.
Plaintes reçues en 2019 par catégorie

En 2019, aucun des sites que nous exploitons n'a recensé de différends importants.





Notre objectif est d'engendrer des capacités socioéconomiques dans chaque collectivité et d'assurer une meilleure qualité de vie à nos employés, à leur famille et à leur collectivité.

Salaires et avantages sociaux liés à l'emploi

En 2019, Agnico Eagle a versé 637 millions de dollars en salaires et avantages sociaux. Bien que nous ne mesurons pas l'incidence économique directe et indirecte sur les biens et services des salaires versés à nos employés, il s'agit d'un élément important de la contribution économique d'Agnico Eagle à ses collectivités d'accueil.

Investissements communautaires

En 2019, notre programme d'investissements communautaires a continué de cibler les initiatives qui permettent à chacune des collectivités où nous menons nos activités de bénéficier du développement économique dans sa région, même après la cessation de l'exploitation minière.

Notre objectif est de fournir à la fois à Agnico Eagle et à nos collectivités d'accueil un retour optimal sur nos investissements réalisés dans le cadre d'initiatives stratégiques liés à la santé, l'éducation et le renforcement des capacités. Depuis 2009, les investissements communautaires d'Agnico Eagle ont totalisé plus de 45 millions de dollars.

En 2019 seulement, Agnico Eagle a versé des contributions de plus de 7,4 millions de dollars à divers organismes et événements locaux. La majorité des fonds ont servi à des initiatives de développement économique (60 %), l'éducation (13 %) et à la promotion et la commandite (11 %) (voir la figure 24 à la page suivante).

Achats effectués auprès de fournisseurs locaux et autochtones

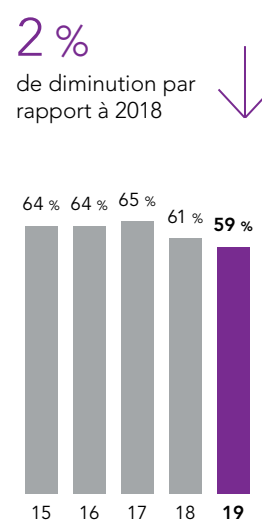
Agnico Eagle s'efforce, dans la mesure du possible, d'acheter des biens et services de fournisseurs locaux afin de soutenir la vitalité économique de ses collectivités,

tout en réduisant par le fait même l'impact environnemental du transport de matériaux et de gens provenant d'endroits éloignés vers nos sites. Les fournisseurs locaux doivent satisfaire aux mêmes exigences que tous les fournisseurs potentiels pour pouvoir faire affaire avec notre société. En 2019, nos mines ont dépensé 865 millions de dollars pour l'achat de biens et services à l'échelle locale, ce qui représente 59 % de toutes les dépenses d'approvisionnement en 2019.

Au Nunavut, l'approvisionnement auprès de fournisseurs autochtones est un élément important de nos ententes sur les répercussions et les avantages pour les Inuits (ERAI) et il repose sur les entreprises enregistrées auprès de Nunavut Tunngavik Incorporated (NTI). En 2019, 58 % (378 millions de dollars) des dépenses d'approvisionnement de Meadowbank et Meliadine ont été engagées auprès de fournisseurs enregistrés auprès de NTI. À nos sites d'exploitation au Nunavut, nous travaillons étroitement avec l'Association inuite du Kivalliq (AIK) pour relever les défis auxquels les entreprises de la région sont confrontées et pour accroître les possibilités qui s'offrent à elles. Pour faire la promotion des occasions d'affaires et faciliter l'accès à celles-ci, nous organisons des ateliers et offrons du soutien à des entreprises inuites en plus d'offrir de la formation en entrepreneuriat.

Nous nous efforçons d'amener les fournisseurs locaux à participer à toutes les étapes du processus minier. En 2019, 82 % des contrats d'exploration à Kirkland Lake ont été conclus avec des entreprises qui avaient formé des coentreprises avec les Premières Nations, ce qui représente des dépenses d'approvisionnement auprès de fournisseurs autochtones totalisant près de 4 millions de dollars.

Figure 23.
Proportion des dépenses des sites d'exploitation engagées auprès de fournisseurs locaux¹



1. Le montant de 2018 a été retraité en raison d'une erreur de calcul.



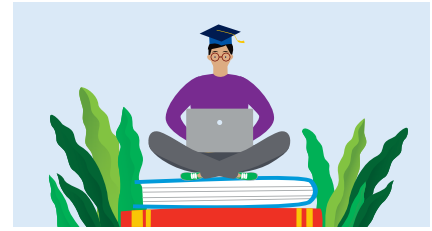
Figure 24.
Investissements communautaires en 2019

En 2019 seulement, Agnico Eagle a versé des contributions de plus de 7,4 millions de dollars à divers organismes et événements locaux.



4,4 M\$

Développement économique



937 000 \$

Éducation



838 000 \$

Promotion et commandite



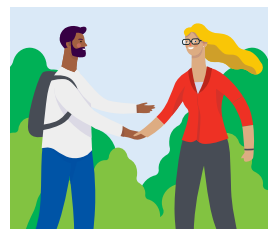
522 000 \$

Sports



345 000 \$

Culture



204 000 \$

Parrainage professionnel



146 000 \$

Santé



En 2019, notre programme d'investissements communautaires a continué de cibler les initiatives qui permettent à chacune des collectivités où nous menons nos activités de bénéficier du développement économique dans sa région.

Étude de cas

Des mineurs au grand cœur : Dix ans de retombées socioéconomiques au Mexique

Agnico Eagle exerce ses activités au Mexique depuis plus de 10 ans, et depuis le début, nous travaillons étroitement avec les parties prenantes des collectivités pour faire une différence dans les vies des gens et des collectivités à proximité de nos sites d'exploitation.

Nos activités au Mexique ont pris de l'expansion et comprennent désormais trois sites miniers (Unidad Minera Pinos Altos, Unidad Minera Crestón Mascota et Unidad Minera La India) et quatre sites d'exploration (Pitaya, Santa Gertrudis, El Barqueño et Morelos Sur), et emploient plus de 1 900 personnes (tous des Mexicains).

La région a connu un développement socioéconomique considérable au cours des dix dernières années, soutenu par l'approche à l'égard des relations communautaires d'Agnico Eagle Mexico qui a été au centre d'énormes progrès en matière d'éducation, de santé et de bien-être des collectivités.

Diony Campos, surintendante des Relations communautaires à Pinos Altos, mentionne : « Notre approche à l'égard des relations communautaires est très concrète et conçue pour répondre aux besoins particuliers de chaque collectivité. Nous prenons le temps de consulter les citoyens locaux et d'obtenir un consensus quant aux priorités des collectivités. Pour une collectivité, il peut s'agir de réparer une route, pour une autre, d'acheter des appareils médicaux. Notre objectif est d'engendrer des capacités socioéconomiques dans chaque collectivité et d'assurer une meilleure qualité de vie à nos employés, à leur famille et à leur collectivité. »

Assurer une meilleure qualité de vie

Comme principale partie prenante dans nos collectivités d'accueil, nous continuons de prendre des mesures afin de soutenir les priorités en matière de santé, d'éducation et de communauté, qui auront une incidence positive à long terme sur les citoyens locaux et les collectivités.

En 2019, l'équipe a offert de nouvelles paires de lunettes et des lentilles à plus de 260 personnes provenant des collectivités voisines de Crestón Mascota; a contribué à l'ouverture de la clinique médicale près de La India par un don d'appareils



médicaux; a construit un abri pour l'école primaire des Autochtones de Juan Escutia à Yepachi; et a fait don de matériaux pour la réfection des plafonds des classes.

L'équipe des relations communautaires d'Agnico Eagle a organisé à plusieurs reprises des célébrations dans le cadre de la journée des enfants tout au long de l'année, offrant à 2 000 enfants la chance de participer à diverses activités. L'équipe a également participé à l'organisation d'activités pour la Journée de la bonne action, dans le cadre d'une campagne mondiale lancée en 2017 reposant sur l'idée que chaque personne peut faire une bonne action, qu'elle soit grande ou petite, afin d'améliorer la vie des autres et d'avoir une incidence positive dans le monde. L'équipe organise des Journées de la bonne action depuis plus de trois ans dans le but de favoriser l'entraide et de promouvoir des attitudes positives parmi les membres de la collectivité.

En outre, Agnico Eagle continue de faire progresser les travaux de réhabilitation des routes d'accès dans différentes collectivités près des sites Pinos Altos, La India et Crestón Mascota et a installé une aire de jeux pour les enfants dans la ville de Piedras Azules.

Pour un développement minier responsable

Pour assurer un **développement minier responsable**, nous devons optimiser l'expérience locale afin de renforcer notre expérience.



Pour d'autres articles, visitez : www.agnicoeagle.com/French/developpement-durable/nos-histoires-et-vidéos/

Promouvoir un environnement sain

L'équipe a continué tout au long de l'année à se concentrer sur les principaux enjeux et programmes liés au développement durable et à faire de la sensibilisation à leur sujet.

Agnico Eagle a lancé un vaste projet à l'égard de l'eau à Yepachi, identifié comme une priorité par la collectivité, en réunissant les représentants municipaux, un entrepreneur local et le comité local de l'eau afin d'élaborer une stratégie de travail conjointe. L'équipe de Pinos Altos a également participé à une foire municipale sur le recyclage à Chihuahua. Voici d'autres initiatives :

- pour la Journée mondiale de l'environnement, nous avons organisé la visite d'une mine et un concours de dessin sur le thème *Exploitation minière et collectivités durables* auquel 644 enfants du primaire ont participé;
- nous avons lancé une campagne *Bénévolat pour la reforestation* qui vise à réitérer les avantages de compter sur un environnement sain, dans le cadre de laquelle plus de 100 personnes ont planté 230 pins indigènes;
- dans le cadre de la campagne *Vaincre la pollution plastique*, Agnico Eagle et ses principaux fournisseurs ont amassé 1 200 kg de bouteilles de plastique au profit de l'Association mexicaine de Chihuahua, dont le montant d'argent recueilli a permis d'offrir du soutien aux enfants atteints du cancer;
- nous avons organisé une *Journée de développement minier responsable et de la bonne action*, qui a rassemblé plus de 2 000 participants et permis d'offrir des ateliers et séances sur la récupération des huiles usées, les énergies renouvelables et la revégétalisation.

Étude de cas

Bien-être des collectivités : Réaliser les objectifs communs des collectivités

Au cours de l'été 2019, Agnico Eagle a célébré l'ouverture de deux nouvelles mines, la mine Meliadine et le gisement Whale Tail au Nunavut. La société a fait les manchettes en raison de son annonce d'un investissement de 1 million de dollars canadiens dans des initiatives communautaires à Baker Lake et Rankin Inlet, pour un soutien total de 2 millions de dollars canadiens à sept projets patrimoniaux.

Tout aussi digne de mention est l'approche adoptée à l'égard de la collectivité pour identifier ses besoins et décider quels projets seraient financés.

À Baker Lake, où les activités d'Agnico Eagle à la mine Meadowbank avoisinante créent de l'emploi et des activités économiques depuis plus de dix ans, une étude sur le bien-être de la collectivité (le rapport de mise en œuvre du bien-être de Baker Lake) menée par Agnico Eagle et la collectivité a fait ressortir les priorités et les objectifs de cette dernière.

Une fois les résultats de l'étude en main, un processus d'évaluation communautaire complet a été engagé afin de sélectionner les investissements communautaires qui seraient effectués par Agnico Eagle.

Les initiatives ont été identifiées et évaluées en fonction de certains critères, dont l'alignement stratégique, la durabilité de l'initiative et l'incidence globale sur la collectivité.

La collectivité a convenu que les initiatives suivantes seraient soutenues en priorité :

- une contribution de 500 000 \$ CA sur cinq ans à la Société Abluqta de Baker Lake afin de mettre sur pied une banque alimentaire et de lutter contre l'insécurité alimentaire dans la région;
- une contribution de 250 000 \$ CA au hameau de Baker Lake pour son Service d'incendie pour l'achat d'un garage afin de mettre en lieu sûr sa nouvelle ambulance et d'offrir de meilleurs services de soins de santé et d'urgence à ses citoyens;
- une contribution de 150 000 \$ CA à Baker Lake Search & Rescue pour l'acquisition d'une technologie avancée de drones et d'autres équipements, de même que pour la formation, permettant de mettre en œuvre des opérations de recherche et de sauvetage plus efficaces – un besoin crucial dans les collectivités éloignées du Nord;
- une contribution de 100 000 \$ CA au Service des loisirs de Baker Lake pour l'achat d'un nouveau système de son et d'éclairage qui servira à différents événements sociaux à son Centre communautaire.



En août, Agnico Eagle a souligné l'inauguration de la nouvelle mine satellite Amaruq en organisant une journée de célébration dans la communauté de Baker Lake, au Nunavut.



Amélioration du bien-être des collectivités

Le rapport et plan de mise en œuvre du bien-être de Baker Lake a étudié les effets (positifs ou négatifs) des activités de Meadowbank sur le bien-être de la population inuite de Baker Lake et a identifié des occasions sur lesquelles Agnico Eagle et la collectivité peuvent travailler ensemble pour améliorer le bien-être de la collectivité. Le processus de sélection des projets a été mené par un comité interne qui s'est servi d'informations tirées des principales données, entre autres, l'alignement stratégique, la durabilité du projet, les relations avec les collectivités et la réputation, pour prendre ses décisions de financement. Les choix ont également été validés par les membres importants de la collectivité avant l'annonce de financement. Cette façon de faire a permis à Agnico Eagle de sélectionner des initiatives parmi celles valorisées par la collectivité et de tenir compte des priorités fixées par cette dernière.

«Le processus d'évaluation communautaire complet fut très précieux pour veiller à ce que nos investissements communautaires répondent aux besoins essentiels de la collectivité, soit bonifier les opérations de sauvetage, renforcer la lutte à l'insécurité alimentaire et améliorer la santé physique. C'est un processus que nous avons mis en œuvre dans d'autres régions également.»

DOMINIQUE GIRARD
Vice-président, Nunavut

Dans le cas de Rankin Inlet, quoique nous n'ayons aucune étude de bien-être sur laquelle nous appuyer, la collectivité a travaillé avec Agnico Eagle pour réaliser les objectifs de longue date de la collectivité.

Cette dernière a convenu que les initiatives suivantes devraient être soutenues en priorité :

- une contribution de 250 000 \$ CA en appui au nouveau Centre régional de formation des pompiers du Service d'incendie de Rankin Inlet, qui permettra aux pompiers de s'entraîner pour faire face aux urgences dans un environnement sécuritaire et réaliste. Ce projet patrimonial contribuera à rendre les collectivités avoisinantes plus sécuritaires et mieux préparées pour affronter les situations d'urgence;
- une contribution de 250 000 \$ CA pour l'achat d'un immeuble par l'Illitaqsiq – Nunavut Literacy Council à Rankin Inlet qui lui servira de siège permanent à Kivalliq afin d'offrir sur une base régulière des programmes d'alphabétisation aux adultes, aux jeunes et aux membres des collectivités du Nunavut;
- une contribution additionnelle de 500 000 \$ CA au cours des cinq prochaines années pour aider l'Illitaqsiq – Nunavut Literacy Council à promouvoir et à améliorer les compétences en littératie des adultes et des jeunes dans l'ensemble du territoire. Ces

programmes de formation peuvent souvent changer des vies et sont essentiels pour hausser les taux d'alphabétisation au Nunavut.

Pour l'avenir, Agnico Eagle prévoit continuer de peaufiner et d'améliorer son approche à l'égard des programmes d'investissement communautaire afin d'accroître le bien-être des collectivités et de réaliser les objectifs communs des collectivités.

Pour un développement minier responsable

Assurer un développement minier responsable exige de faire preuve d'imagination, d'écoute et d'un engagement ferme à aider les gens et les collectivités



Pour d'autres articles, visitez : www.agnicoeagle.com/French/developpement-durable/nos-histoires-et-videos/



Étude de cas

Acceptation sociale : Établir de bonnes relations avec les collectivités et les voisins

LaRonde est la plus vieille et la plus profonde des mines d'Agnico Eagle. En exploitation depuis 1988 et atteignant maintenant une profondeur de plus de 3 000 mètres sous la surface, LaRonde est la mine la plus profonde des Amériques.

Toutefois, plus la mine avance en profondeur, plus l'activité sismique induite par l'activité minière augmente à LaRonde en raison du repositionnement de la masse rocheuse. La plupart du temps, cette activité sismique passe inaperçue pour les collectivités avoisinantes, mais parfois, on peut l'entendre à la surface, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des limites de notre propriété. Dans certains cas, cette activité sismique est ressentie par nos voisins dans les collectivités avoisinantes de Cadillac et de Preissac.

En 2019, afin de répondre aux préoccupations croissantes du voisinage, des consultations ont été menées à LaRonde avec les citoyens locaux afin d'élaborer un cadre de **Bon voisinage** visant à établir des relations positives avec les voisins. À l'issue d'un processus collaboratif par étapes, le cadre proposé a été présenté au cours d'une assemblée publique en novembre dernier. Le cadre a été passé en revue et validé par les citoyens locaux et est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Un processus collaboratif et respectueux

Dans le cadre du processus de consultation des collectivités de LaRonde, le directeur général de la mine ainsi que les équipes de direction et de relations communautaires ont rencontré les parties prenantes locales afin de convenir des conditions essentielles pour entretenir de bonnes relations avec les collectivités et les voisins, y compris des mesures prises pour prévenir, gérer et atténuer les répercussions des activités minières de LaRonde. Des ateliers à l'intention des citoyens ont eu lieu, des consultations privées ont été menées auprès des voisins qui étaient sous-représentés parmi les groupes qui ont participé aux ateliers et des rencontres ont été organisées avec des membres du conseil de quartier de Cadillac et du conseil municipal de Preissac pour connaître leur point de vue et obtenir leurs commentaires.

Après des discussions approfondies, le cadre de **Bon voisinage** a été élaboré afin de traiter de quatre aspects importants : le dommage causé aux propriétés, la nuisance causée par la sismicité, le soutien au développement des collectivités et l'acquisition de connaissances.

Selon Christian Goulet, directeur général, des discussions avec les voisins ont été engagées sur cette question afin de renforcer les bonnes relations entre LaRonde et les collectivités. «En tout temps, nous voulons vivre en harmonie avec nos voisins. Compte tenu de la poursuite des activités en profondeur, la sismicité demeurera une réalité au cours des prochaines années. Nous avons engagé un dialogue afin d'identifier et de résoudre, le plus tôt possible,

les préoccupations à l'égard de nos activités. Nous voulions aussi nous assurer de traiter de façon systématique et appropriée toutes les plaintes logées par les gens touchés par nos activités minières. Notre objectif est d'être toujours un bon voisin et de conserver l'acceptation sociale de nos activités minières.»

En s'appuyant sur cette approche, un processus collaboratif similaire est en cours à la mine Goldex afin de répondre aux préoccupations particulières de ses voisins. Une première version du cadre a été présentée aux citoyens locaux au cours du printemps 2020, et le cadre devrait être validé et mis en œuvre d'ici l'été 2020.

Pour un développement minier responsable

Pour assurer un **développement minier durable**, nous abordons les questions des collectivités en faisant preuve de respect mutuel et de compréhension de l'autre.



Pour d'autres articles, visitez :
www.agnicoeagle.com/French/developpement-durable/nos-histoires-et-videos/

Énoncés prospectifs

Certains des énoncés du présent rapport constituent des «énoncés prospectifs» ou de l'«information prospective» au sens attribué à ces termes dans les dispositions des lois sur les valeurs mobilières applicables et sont ci-après appelés les «énoncés prospectifs». Ces énoncés comprennent notamment, mais sans s'y limiter, les énoncés portant sur les futurs plans de la société dans les domaines du développement durable, de la santé, de la sécurité, de l'environnement et du développement communautaire. Nombre de facteurs, connus et inconnus, pourraient faire en sorte que les résultats réels soient significativement différents de ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans ces énoncés prospectifs. Ces énoncés sont conformes aux opinions d'Agnico Eagle à la date de publication du présent rapport, mais demeurent sujets à une variété de risques, d'incertitudes et d'hypothèses, de sorte qu'il ne faut pas se fier indûment à ces énoncés. Pour obtenir plus de précisions au sujet de ces risques et d'autres facteurs qui pourraient empêcher la société d'atteindre les objectifs énoncés dans les énoncés prospectifs du présent rapport, veuillez vous reporter à la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, document qui a été déposé auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada sur SEDAR à www.sedar.com. À moins que la loi ne l'exige, la société n'entend pas mettre à jour ces énoncés prospectifs et n'assume aucune obligation à cet égard.



Données sur la performance globale d'Agnico Eagle¹

Activités

GRI 301-1 SASB EM-MM-000.A	Production	2019	2018	2017	2016	2015
	Total de minerai traité (en tonnes)	19 565 207	20 109 520	21 222 813	21 176 764	20 369 073
	Total de l'or (en onces)	1 447 547	1 278 069	1 396 288	1 370 373	1 385 531

Santé, sécurité et bien-être

Performance globale en matière de sécurité		2019	2018	2017	2016	2015
GRI 403-09 SASB EM-MM-320a.1	Heures-personnes travaillées	20 384 101	20 227 598	18 110 348	16 702 903	14 995 802
	Nombre d'accidents mortels	0	0	0	1	0
	Fréquence des accidents (fréquence combinée d'accidents avec perte de temps et assignation modifiée par 200 000 heures-personnes travaillées par les employés et les entrepreneurs)	0,99	1,28	0,91	0,97	1,23

Gouvernance en matière d'environnement

Énergie et changements climatiques		2019	2018	2017	2016	2015
GRI 302-1 SASB EM-MM-130a.1	Consommation d'énergie					
	Quantité totale d'électricité (GWh)	1 202	1 115	1 114	1 092	1 049
	Pourcentage d'électricité renouvelable	68 %	75 %	74 %	76 %	75 %
	Consommation d'énergie totale (GJ)	9 342 624	8 183 269	8 165 242	7 644 178	8 578 403
GRI 302-3	Intensité de l'énergie					
	Intensité de l'électricité (par tonne de minerai traité) (GWh/t)	61,4	55,4	52,5	51,5	51,5
	Intensité de l'énergie (par tonne de minerai traité) (GJ/t)	0,48	0,41	0,38	0,36	0,42
GRI 305-1 SASB EM-MM-110a.1	Émissions directes de GES (catégorie 1) (en tonnes de CO ₂ éq.)	442 418	332 437	335 519	325 922	337 190
GRI 305-2	Émissions indirectes de GES (catégorie 2) (en tonnes de CO ₂ éq.)	78 413	78 909	79 136	74 488	70 281
GRI 305-4	Total des émissions de GES (catégories 1 et 2) (en tonnes de CO ₂ éq.)	520 832	411 346	414 655	400 410	407 471
	Intensité des émissions de GES (en tonnes de CO ₂ éq. par tonne de minerai traité)	0,0266	0,0205	0,0195	0,0189	0,0200
GRI 305-7 SASB EM-MM-120a.1	Émissions atmosphériques					
	Oxydes d'azote (en tonnes)	12 068	8 889	9 075	8 788	9 081
	Oxydes de soufre (en tonnes)	791	582	606	584	607

1. Toutes les données excluent Canadian Malartic.

Gouvernance en matière d'environnement (suite)

Gestion de l'eau		2019	2018	2017	2016	2015
GRI 303-3 SASB EM-MM-140a.1	Volume d'eau prélevé					
	Volume total d'eau prélevé (m ³)	9 532 210	7 339 775	6 449 267	6 115 542	6 650 639
	Eaux de surface (m ³)	8 154 296	6 165 977	5 458 138	4 940 103	5 645 775
	Eaux souterraines (m ³)	1 366 616	1 172 260	988 805	1 172 350	1 001 818
	Eau de tiers (m ³)	11 299	1 538	2 324	3 088	3 046
	Intensité du prélèvement d'eau (m ³ d'eau par tonne de minerai traité)	0,49	0,37	0,30	0,29	0,32
GRI 303-4	Rejets d'eau					
	Total des rejets d'eau (m ³)	17 407 896	9 771 778	11 855 280	12 066 968	9 843 008
GRI 303-5 SASB EM-MM-140a.1	Consommation d'eau					
	Volume total d'eau consommée (m ³)	24 950 028	20 206 694	19 865 414	18 182 510	20 059 203
	Pourcentage de l'eau recyclée	62 %	64 %	71 %	69 %	67 %

Gestion des résidus et des déchets

GRI 306-2 SASB EM-MM-150a.1	Déchets minéraux					
	Total des stériles extraits (en tonnes)	39 937 032	48 581 325	44 750 770	30 980 763	56 866 861
	Total des résidus produits (en tonnes)	13 076 790	12 382 580	12 533 384	12 927 355	12 629 883
	Total des déchets minéraux (en tonnes)	53 013 822	60 963 905	57 284 154	43 908 118	69 496 744
	Pourcentage des résidus recyclés	29 %	24 %	23 %	20 %	19 %
GRI 306-2 SASB EM-MM-150a.2	Déchets autres que des déchets minéraux					
	Total des déchets dangereux (en tonnes)	6 025	5 723	13 110	4 997	s. o.
	Total des déchets domestiques (déchet non dangereux) (en tonnes)	23 442	18 988	17 863	19 004	14 234
	Pourcentage des déchets domestiques recyclés	40 %	54 %	45 %	42 %	65 %
	Total (déchet dangereux et déchet domestique) (en tonnes)	29 466	24 711	30 973	24 001	s. o.
GRI 306-2	Total des déchets (en tonnes)	55 114 165	60 988 616	57 315 127	43 932 119	s. o.

Conformité environnementale

GRI 306-3	Déversements substantiels					
	Nombre de déversements substantiels	0	0	0	2	2
	Volume total des déversements substantiels (en litres)	–	–	–	30 000 000	1 988
GRI 307-1	Amendes et sanctions environnementales					
	Nombre total d'amendes et de sanctions	0	0	2	0	0
	Valeur monétaire des amendes (\$ CA)	–	–	53 970 \$	–	–



Nos employés

Composition de la main-d'œuvre		2019	2018	2017	2016	2015
GRI 102-08 SASB EM-MM-000.B	Total de l'effectif	8 774	8 698	7 867	7 080	6 710
	Entrepreneurs	2 922	2 888	2 477	2 108	1 714
	Employés	5 852	5 810	5 390	4 972	4 996
	Pourcentage d'entrepreneurs	33 %	33 %	31 %	30 %	26 %

Diversité et inclusion

GRI 405-1	Pourcentage d'employées	16 %	16 %	15 %	14 %	12 %
	Pourcentage de femmes siégeant au conseil d'administration	30 %	30 %	25 %	25 %	25 %

Rétention, formation et perfectionnement de nos employés

GRI 401-01	Rotation des employés permanents ¹ (en nombre)	507	496	568	329	460
	Taux de rotation des employés permanents (en pourcentage) ¹	9,6 %	9,5 %	13,1 %	8,1 %	10,7 %
	Formation					
	Nombre moyen d'heures de formation par employé	47	25	56	45	31
GRI MM04 SASB EM-MM-310a.2	Nombre de grèves et de lock-out	0	0	0	0	0

Développement socioéconomique

Avantages économiques		2019	2018	2017	2016	2015
GRI 204-1	Proportion des dépenses faites auprès de fournisseurs locaux					
	Pourcentage des dépenses engagées localement	59 %	61 %	65 %	64 %	64 %

1. Les données de la période de 2015 à 2017 tiennent uniquement compte des sites en exploitation. Les données relatives à l'exploration et au siège social ne sont pas prises en compte.

Restez au courant des nouvelles d'Agnico Eagle

Développement durable

www.agnicoeagle.com/French/developpement-durable

Rapport annuel

www.agnicoeagle.com/French/relations-avec-les-investisseurs

Communiquez avec nous

-  facebook.com/agnicoeagle
-  twitter.com/agnicoeagle
-  linkedin.com/company/agnico-eagle-mines/
-  info@agnicoeagle.com
-  agnicoeagle.com



AGNICO EAGLE

Mines Agnico Eagle Limitée

145, rue King Est, bureau 400
Toronto, Canada M5C 2Y7

agnicoeagle.com

